

LA GÉNÉALOGIE

DES FAMILLES

GOUIN ET ALLARD

Avec arbre des Familles Richer-Lafèche, Fugère,
Gillet, Méthot, Chapdelaine, Pinard-
Lauzière, Bibaud.

PAR

F. L.-DESAULNIERS

Avocat, ancien député fédéral.



MONTREAL

IMPRIMÉ PAR A.-P. PIGEON, 105-109 ONTARIO-EST

1909

LA GÉNÉALOGIE

DES FAMILLES

GOUIN ET ALLARD

Avec arbre des Familles Richer-Lafêche, Fugère,
Guillet, Méthot, Chapdelaine, Pinard-
Lauzière, Bibaud.

PAR

F. L.-DESAULNIERS

Avocat, ancien député fédéral.



MONTRÉAL

IMPRIMÉ PAR L.-P. FIGEON, 105-109 ONTARIO-EST

—
1909

5510
G 66
1909

283202

A l'Honorable

Docteur PANTALÉON PELLETIER

Député de Sherbrooke, et Orateur de l'Assemblée
Législative de la Province de Québec.

Ce livre est dédié avec les hommages respectueux de

L'AUTEUR

Montréal, 20 Mars 1909.

PREFACE

Un écrivain français, Evariste Thévenin, a écrit quelque part : "N'avons-nous pas une famille? Où est son histoire? Interrogez le premier d'entre nous: c'est à peine s'il a conservé dans la mémoire quelque vague souvenir de son grand-père. Ne le questionnez pas sur son bisaïeul; il n'a jamais pensé que son aïeul eût un père et votre demande l'étonnerait fort." Prises à la lettre, ces paroles ont pu être bien vraies jadis; elles n'ont, cependant, guère d'actualité aujourd'hui.

On semble l'admettre, maintenant, le goût des recherches généalogiques tend à se répandre de plus en plus, au sein de nos populations. Il est même plus répandu qu'on ne le pense communément. Depuis quelque temps surtout, il ne se passe guère d'années sans que les journaux annoncent l'apparition d'un, voire même de plusieurs volumes, traitant de matières généalogiques.

En septembre 1903, M. P.-G. Roy a fait paraître dans sa revue *Le Bulletin des Recherches Historiques*, une liste complète des ouvrages ayant trait à la généalogie, et publiées en Canada. "Sans être considérable, a écrit M. E.-Z. Massicotte, cette liste est pleine d'intérêt pour ceux qui s'occupent de la bibliographie ou de l'histoire du Canada. Les premiers y rencontrent des titres d'ouvrages qui leur étaient inconnus; les autres constatent, avec plaisir, que la science de la généalogie, pour s'être implantée relativement tard, n'y fait pas moins des progrès appréciables.

“En l'espace d'un tiers de siècle, ajoute le même écrivain, une vingtaine d'auteurs ont produit plus de cinquante volumes et brochures où les historiens de demain devront forcément aller puiser ; car ce sont des sources fécondes en renseignements menus et partant difficiles à grouper. Tous considéré, ce résultat est étonnant, parce que la plupart de ces auteurs sont des écrivains amateurs qui n'ont pu travailler que durant leurs loisirs et qui ont dû publier le fruit de leurs recherches à leurs frais, cela va sans dire ; car notre public, qui n'encourage pas la littérature, même légère, ne prodigue pas ses faveurs... pécuniaires aux généalogistes, loin de là. Que voit-il dans une généalogie ? un tableau aride, une vanité tout au plus. D'après lui, il faudrait croire que c'est pour la gloriole seule que ces patients chercheurs compulsent des actes vieilliss et feuilletent des registres poussiéreux. Ce jugement est souverainement injuste, et il faut le redresser au plus tôt, si on ne veut pas le laisser s'accréditer trop profondément dans l'esprit des gens.”

La citation qui précède, tout en exprimant une grande vérité, n'est pas de nature à encourager les généalogistes. Il est bon de la faire suivre de réflexions plus consolantes et qui, à leur tour, donneront la note plus agréable, plus joyeuse, assurément. S'il est vrai d'affirmer que le public, en général, est peu enclin à prodiguer ses faveurs aux écrivains généalogistes, d'un autre côté, il convient de ne pas oublier l'encouragement individuel qui ne manque pas de suppléer, dans une certaine mesure, à l'apathie du public. Et, comme ces écrivains s'adressent plutôt à une classe spéciale de personnes, ce sont précisément ces dernières qui commencent à reconnaître que l'encouragement ne doit pas faire défaut aux chercheurs courageux qui s'efforcent de raviver, parmi leurs compatriotes, le

souvenir des aïeux, en retraçant leur filiation jusqu'à nos jours. Est-il, en effet, plus louable objet que d'évoquer la mémoire des chers disparus, en leur donnant, pour ainsi dire, une seconde vie!

Il y a donc réveil, parmi nous, et les amateurs de travaux généalogiques semblent être considérés autrement que des êtres étranges, un peu semblables à ces naïfs chercheurs de trésors imaginaires, jadis oubliés en France par nos aïeux. Mais, trêve à ces réflexions, et exprimons l'espoir que ce bon réveil, à la satisfaction de tous, va continuer à grandir de plus en plus, avec les années.

Bien que cela tende à rappeler des souvenirs tout personnels, disons, en peu de mots, ce qui nous a, tout dernièrement, porté à écrire la présente généalogie des familles Gouin et Allard. Entièrement sorti de la fournaise politique, depuis 1896, nous avons pu enfin mettre à exécution un projet que nous caressions, bien des années auparavant: faire la généalogie de toutes les vieilles familles du comté de Saint-Maurice, notre comté natal et celui-là même qui, pendant dix-huit années consécutives, nous a fait le grand honneur de nous ouvrir les portes de la représentation, à la législature de Québec d'abord, puis celles, plus grandes encore, des Communes du Canada. Installé dans le modeste et "traditionnel rond de cuir" réservé aux nombreux "déracinés de la politique" (suivant la récente expression du spirituel juge J.-E. Robidoux), nous n'avons pas tardé à mettre ce projet à exécution. Depuis, quatre-vingt-cinq vieilles familles d'Yamachiche ont pu voir retracer ainsi la filiation de leurs aïeux, jusqu'à nos jours. En parcourant nos quatre volumes déjà publiés, combien de personnes intéressées, ont éprouvé de douces et sincères émotions! Combien ont pu voir revivre leurs ancêtres, étudier leurs faits et ges-

tes et s'inspirer du bel exemple de leur vie! Personne, cependant, n'a ressenti un contentement plus réel que celui-là même dont le travail parvenait à évoquer ainsi tout ce long passé disparu!

En commençant à faire la généalogie des deux grandes familles qui font le principal sujet du présent ouvrage, notre intention était loin d'accomplir un travail aussi étendu, aussi complet. En réalité, l'intérêt éprouvé au cours des recherches qu'il a fallu faire, dans les registres paroissiaux et les greffes des vieux notaires, a puissamment contribué à nos faire élargir le cadre d'abord tracé. Il est juste d'ajouter que la collaboration inattendue de plusieurs amis, tous grands amateurs de ces arides travaux, nous a aussi permis, d'intercaler, au cours de l'ouvrage, plusieurs notes historiques fort intéressantes et qui ne contribueront pas peu à reposer le lecteur, alors qu'il sera fatigué, sans doute, de parcourir une aussi longue nomenclature de noms, de dates de baptêmes, mariages et sépultures. Ces notes seront la bien-faisante oasis du désert que le voyageur recherche toujours avec avidité.

Bien avant l'entrée de Sir Lomer Gouin à la législature de Québec, comme député, nous le savions issu d'une très ancienne famille originaire du "pays des Trois-Rivières et ses environs", comme le dirait M. Benjamin Sulte, et l'idée nous était déjà venue de faire la généalogie de la famille Gouin, à raison de ses alliances avec les plus vieilles et les plus honorables familles de la région trifluvienne (1). Aujourd'hui, comme officier de la Chambre

(1) M. Philéas Gagnon, conservateur des archives, à Québec, nous a gracieusement fourni les dates des acquisitions de terrain que fit Mathurin Gouin, à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Voici: Le 19 mars 1671, Mathurin Gouin est à Sainte-Anne et signe de la

d'assemblée, à Québec, nous avons été le témoin oculaire et journalier, de la position prépondérante que Sir Lomer Gouin n'a pas tardé à prendre, au milieu de la députation. C'était, pour ainsi dire, l'étoile de l'un des nôtres que l'on voyait briller et grandir rapidement à l'horizon. Lors de la formation du cabinet actuel de la Province, l'entrée de l'hon. M. Jules Allard, comme collègue de Sir Lomer Gouin, fut une raison toute naturelle de joindre, dans le même ouvrage généalogique, la famille Allard à celle de la famille Gouin. Du reste, par une coïncidence fort heureuse, Sir Lomer Gouin et l'hon. M. Allard se trouvent être, tous deux, membres de familles

lettre "M". Le 7 août 1679, il signe "M. G.", au contrat de mariage de Louis Hamelin. Il devient possesseur d'une terre appartenant aux seigneurs, le 8 février 1672, et, le 12 août de la même année il devient l'acquéreur de la terre de François Louteau, à Sainte-Anne. Le 23 juin 1679 il reçoit une autre concession, dans la même paroisse. Enfin, le 23 août 1690, le seigneur Edmond Desuève, lieutenant de la compagnie de M. de St-Ours, seigneur en partie de la seigneurie de Sainte-Anne, a sa résidence chez Mathurin Gouin. Ses fils furent d'intrépides voyageurs dans l'ouest, particulièrement Joseph et Louis. Le 18 juillet 1700, Joseph est à Québec et y vend à Pierre Plassan, 3000 livres de castors. C'était là le produit d'une traite au Détroit; car, on l'y voit faire de nombreux voyages, les années suivantes.

En 1721, il forme une société de traite avec Alphonse Tonty et Nicolas Gatineau. Le 7 avril 1707, les seigneurs de Sainte-Anne lui concèdent un islet, séparé de l'île Sainte-Marguerite par un ruisseau.

Dans le plus ancien registre de Sainte-Anne, à la date du 29 avril 1693, Joseph Gouin, qui signe très bien son nom, est le parrain de Marguerite Richard, fille de Jean et de Madeleine Pinot.

Le *Bulletin des Recherches Historiques*, du mois de mars 1909 contient ce qui suit, sous la signature de M. Philéas Gagnon: GOUIN, Mathurin, à Trois-Rivières en 1663.

originaires de la région de Trois-Rivières; le dernier surtout, M. Allard, étant né et ayant toujours vécu depuis, à Saint-François-du-Lac, diocèse de Nicolet.

Nous avons eu la bonne fortune de retrouver les contrats de mariage de Mathurin Gouin, tige de la première famille, et de François Allard, souche de la seconde. Tous les deux sont cités textuellement, immédiatement avant chaque généalogie. Si l'on en juge par les personnes qui ont assisté Mathurin Gouin, à son contrat de mariage, on peut en conclure qu'il était un personnage important de la ville de Trois-Rivières. En effet, étaient présents: Pierre Boucher, sieur de Grosbois, gouverneur de Trois-Rivières, et Jeanne Crevier, sa femme; Etienne Pézard, sieur de la Touche, lieutenant au gouvernement de Trois-Rivières; Maurice Poulin, sieur de la Fontaine, procureur fiscal. Assistaient Madame Madeleine Vien: Jean de Godefroy, sieur de Linctot, et Marie Le Neuf, sa femme; Michel de Godefroy, enseigne de la garnison de Trois-Rivières, Quentin Moral, lieutenant en la sénéchaussée du Cap-de-la-Madeleine, et Marie Marguerie, sa femme; Louis Pinard, sieur de Lauzière, maître chirurgien et Madeleine Hertel, sa femme; François Lemaître et Judith Rigaud, sa femme; Noëlle Landeau, veuve de Jean Beaudoin, de Québec. Tous ces noms rappellent les personnes qui formaient alors la noblesse véritable du gouvernement comme de la ville de Trois-Rivières.

Au contrat de mariage de François Allard, passé devant le notaire Romain Becquet, dans la ville de Québec, figuraient comme témoins: Madame veuve Jean Bourdon (ce dernier, en son vivant seigneur de Saint-Jean et de Saint-François et procureur-général au Conseil Souverain de la Nouvelle-France), Demoiselle Catherine de la

Tour Envrine, Jean Langlois, Jean-Baptiste Gosset et Nicolas Métru. Toutes ces personnes figuraient alors parmi les plus notables de Québec. Mathurin Gouin et François Allard devaient donc jouir, dès cette époque reculée, d'une réputation enviable, puisqu'ils comptaient ces divers personnages de marque au nombre de leurs amis.

Maintenant, il n'est pas hors de propos de nommer les familles qui, par de nombreuses alliances, sont intimement mêlées à la famille Gouin. Il y a, d'abord, la famille Guillet, l'une des plus anciennes et des plus nombreuses de tout le comté de Champlain; la famille Richer-Lafèche, non moins importante par l'ancienneté et le rôle marquant que bon nombre de ses membres ont tour à tour joué dans la colonie; la famille Méthot, l'une des plus notables des comtés de Portneuf et de Lotbinière; enfin, la famille Fugère, de date plus récente, mais qui n'en est pas moins honorable, sous tous les rapports. Détail qui ne manquera pas d'intéresser le lecteur: Sir Lomax Gouin se trouve parent, à un degré assez rapproché de feu l'illustre évêque Louis-François Richer-Lafèche, de Trois-Rivières; de feu l'hon. Dr John Jones Ross, ancien premier ministre de la Province; de feu l'hon. M. F.-X.-O. Méthot, conseiller législatif de la division La Vallière, et mort dans le cours de l'automne dernier.

De son côté, l'hon. M. Jules Allard est allié aux vieilles familles Pinard de Lauzière, Crevier de Saint-François, Giguère-Despins, Chapdelaine et Bibaud, qui sont à la tête des plus anciennes, comme des plus honorables du comté d'Yamaska; toutes ces familles sont de Saint-François-du-lac, paroisse aussi vieille que Nicolet et la Rivière-du-Loup.

Depuis 1663 jusqu'à aujourd'hui, la grande masse des

membres des familles Gouin et Allard, par une chaîne non interrompue, était surtout composée de colons et de cultivateurs. On peut donc leur décerner tous les éloges mérités par nos ancêtres communs, à nous Canadiens-français, ces hardis pionniers qui, les premiers, entreprirent la lutte toute pacifique contre la forêt séculaire. Nous récoltons, aujourd'hui, le fruit de leurs rudes labeurs.

Citons, ici, un extrait d'une page que M. Benjamin Sulte écrivait, en 1898, comme préface au second volume des "Vieilles Familles d'Yamachiche": Oui, nos pères étaient des cultivateurs. Ils ont enfoncé dans le sol les bases d'un monument qui s'élève hardi et ferme sur l'horizon. Comment pourrions-nous les oublier? Nous le voudrions que leurs fils nous imposeraient par leurs propres actes l'obligation de nous occuper d'eux. Vous rencontrerez dans le livre de M. Desaulniers les gens de talent qu'ils ont produits. En eux se trouve notre histoire; c'est pourquoi il est bon de mettre sous les yeux du lecteur les sept ou huit générations de ces familles typiques, vrais modèles de ce que nous avons été et de ce que nous sommes. Les petits et les grands vont se mêler encore une fois ensemble, ainsi qu'ils l'étaient jadis, et nous les connaissons.

"Il existe un préjugé à cet égard: on croit que les généalogies ne s'appliquent qu'aux personnages en évidence. Je me demande à quoi bon dans ce dernier cas? Celui qui atteint une haute position, la notoriété, la célébrité, se passe bien d'ancêtres, et comme dit Corneille:

Il donne ses exploits pour noms de ses aïeux,
tandis que l'humble artisan ou le cultivateur sans autre titre devraient plutôt se retourner vers les temps anciens et reconstruire la chaîne des parentés qui va jusqu'à eux.

S'ils ont du coeur, ils se font gloire d'appartenir à telle ou telle famille qui a été des premières à transformer un coin du Canada sauvage en pays chrétien. Cette lignée les réconforte dans les luttes de la vie, car bon sang ne doit pas mentir. Lorsqu'on reporte sa pensée sur de lointaines origines, on se sent plus confiant en soi-même que l'individu isolé au milieu de la foule et venant on ne sait d'où. A l'heure des épreuves, tous nos morts marchent avec nous pour soutenir notre courage et nos résolutions. Comprendriez-vous l'amour de la patrie, sans cela? On disait à un chef iroquois de partir avec sa tribu et d'aller occuper un autre territoire. "Comment ferai-je, demanda-t-il, est-ce que je puis dire à ceux que je laisserais ici, dans la tombe: levez-vous et suivez mes pas? Nous devons faire, à notre manière, ce qu'entendait ce chef barbare dans sa langue figurée. Il faut donc recueillir la partie de l'histoire du passé qui nous touche de plus près, la répandre écrite, imprimée, afin d'en conserver le souvenir; car, par la longueur du temps, mille et mille choses sont déjà sorties de la mémoire du peuple, et un jour viendra où personne ne pourra remplir le vide. Il est beau, sans doute, de pouvoir dire: Je suis un ancêtre; il est beau également de comprendre ce qu'étaient nos pères et d'en parler. Ce courant électrique de l'âme qui remonte à travers les générations, inspire le respect de soi-même, mène à la vertu, fait les peuples forts. Ne négligeons point de pareils éléments, nous qui avons tant besoin de nous appuyer sur quelque chose, nous qui cherchons à nous perpétuer, pour transmettre à l'avenir la forme et le fond d'une race respectable. Ah! si l'indifférence nationale régnait parmi nous, je n'écrirais peut-être pas ces lignes, vu que je resterais incompris—pourtant non! j'écrirais quand même, pour réveiller, au

moyen des morts, le coeur endormi de mes contemporains.”

Cette préface serait incomplète si elle ne renfermait pas l'expression de nos plus vifs remerciements à ceux dont le précieux concours nous a permis de mener ce travail à bonne fin. D'abord, à Messieurs Pierre Voyer et Alfred Pelland, qui ont bien voulu écrire, spécialement pour ce volume, la biographie de l'hon. Sir Lomer Gouin et celle de l'hon. M. Jules Allard. Ensuite à M. le chanoine Charles Bellemare, curé de Sainte-Geneviève de Batiscan, qui a retracé la généalogie de la famille Fugère; M. l'abbé Elzéar Bellemare, curé de la Baie-du-Febvre, qui a fourni des notes bien importantes sur les branches des familles Gouin et Allard, de la même paroisse; puis à M. Léandre Lamontagne, généalogiste de Montréal, qui a corrigé bien des inexactitudes, au bon moment. Les éloges que MM. Voyer et Pelland adressent aux honorables Sir Lomer Gouin et Jules Allard sont mérités. Nous notons ce témoignage flatteur, au lendemain même du très remarquable discours que vient de prononcer Sir Lomer Gouin, sur la politique provinciale actuelle, à la séance du 4 mars courant, dans l'enceinte du palais législatif de Québec. Si nous étions encore mêlé aux choses de la politique, nous n'hésiterions pas à affirmer que pareil discours n'avait pas été entendu, depuis ceux de Sir Adolphe Chapleau et de l'hon. M. Honoré Mercier, dans la même arène parlementaire, il y a trente ans.

Enfin, comme mot de la fin, nous avons fait la dédicace de ce volume à l'honorable docteur Pantaléon Pelletier, député de Sherbrooke, que le vote unanime de ses collègues vient d'appeler à la présidence de leurs délibérations. Après en avoir obtenu la permission, nous lui faisons hommage de ce livre, avec grand plaisir.

F. L.-DESAULNIERS.

Montréal, 6 mars, 1909.



F. L.-DESAULNIERS.

CLEF

Dans son *Dictionnaire Généalogique*, Mgr Tanguay consacre une page et demie, petit texte, à l'explication du système qu'il a employé, dans la classification des familles. Grâce à M. Benjamin Sulte, il est facile de l'expliquer, tout aussi bien.

Voici : la première ligne forme ce que l'on nomme une vedette, parce qu'elle est détachée du corps principal. Prenez, par exemple, la page 22 du présent tome, au mot Gouin. Vous y voyez Gouin François 1821 (18 novembre) Wendover—ce qui veut dire Gouin François marié le 18 novembre 1821, à Spicer Lucinda. Ce ménage demeure à Wendover. Ainsi, en quatre ou cinq mots on exprime ce qui, autrement nécessite l'emploi de dix à douze mots.

Le chiffre romain V signifie que Francis Gouin appartient à la cinquième génération de la famille. Vous lisez, parmi les enfants de Francis Gouin : *Georges-Alexandre*, b 8 déc. 1824 ; m 4 juin 1850, à Caroline Méthot, à Trois-Rivières² ; le chiffre (2) chaque fois qu'il est répété veut dire Trois-Rivières. Les noms placés entre parenthèses () indiquent les noms du père et de la mère de la personne dont le nom précède immédiatement. Les lettres b, m, s, sont les abréviations des mots baptême, mariage et sépulture. Rien de plus simple que cet arrangement. L'œil n'a pas à parcourir une suite de mots, et le sens de la note est plus vite compris. La filiation des familles, si touffu que soit l'arbre, devient alors facile à toute personne qui sait lire.

La Famille Gouin



L'HONORABLE SIR LOMER GOUIN

Sir Lomer Gouin

Premier Ministre de la Province de Québec

(*Esquisse biographique*)

Par PIERRE VOYER

“...Même une esquisse biographique ne peut avoir de poids véritable que dégagée des passions qui s'agitent incessamment autour d'eux.” J.-F. WATERS. (*Biographie de Sir John A. Macdonald.*)

EN présentant l'édition populaire de ses *Hommes du jour*, M. L.-H. Taché écrivait ces mots dont la simple reproduction me dispensera de toute autre... précaution oratoire: “Les passions de parti, les entraînements politiques, les violences de la lutte font trop souvent voir les hommes sous un faux jour. Presque invariablement, selon les exigences du moment, ils sont portés aux nues par la louange et l'adulation, ou traînés dans la boue pour servir l'ambition des uns, la jalousie ou la haine des autres. C'est le sentiment des injustices qui se commettent chaque jour qui nous a inspiré le désir de faire une oeuvre utile, en faisant mieux connaître et par là mieux aimer ceux de nos compatriotes que le talent, le travail

ou une louable ambition ont portés à la direction politique, intellectuelle et morale du pays.”

Le premier ministre actuel de la province de Québec naquit le 19 mars 1861 aux Grondines, dans ce même comté de Portneuf qu'il représente aujourd'hui. Il fit ses études classiques au collège de Sorel, puis au collège de Lévis où il eut, entre autres compagnons, l'hon. M. Turgeon, M. Alphonse Bernier, aujourd'hui chef du parti conservateur dans le district de Québec, M. Eusèbe Belleau, un autre conservateur de marque, M. l'abbé Lachance, maintenant supérieur de cette institution, M. Wilfrid Mercier, avocat distingué de Montréal, le R. P. C. Charland, dominicain, et l'auteur de cette esquisse.

Le citoyen éminent qu'il devait être un jour s'annonça dans le collégien. Nous eûmes, en plusieurs circonstances, l'intuition qu'il serait vite un homme du premier rang. J'ai rappelé, dans une autre étude, deux ou trois de ces circonstances, de celles qui permettent de prédire à coup sûr. Dans les discussions sur des faits d'histoire, il révéla le genre qui devait lui être propre et dont les aspects dominants étaient déjà un méthodique souci de la vérité dans les faits, une impitoyable logique dans les déductions et une clarté absolue dans les conclusions.

Après avoir suivi les cours de droit de l'Université Laval, à Montréal, il devint successivement l'associé de M. S. Pagnuelo, aujourd'hui juge, de l'hon. M. L.-O. Taillon, ancien premier ministre de la province, de feu l'hon. Raymond Préfontaine et de feu E.-N. St-Jean, de feu Honoré Mercier et de l'hon. M. Rodolphe Lemieux,

ministre des postes. Cette dernière société est à l'heure présente, et depuis nombre d'années, l'une des plus importantes dans le monde légal de la province.

En 1888, il épousa Elisa, fille aînée d'Honoré Mercier, alors premier ministre.

En 1890, il publia son code municipal annoté et, cette même année, devint président du Club National de Montréal, présidence qui signifiait (du moins à cette époque-là) une forte et brillante promotion dans la hiérarchie du parti, quelque chose comme l'admission dans le groupe toujours exclusif des têtes dirigeantes.

En 1891, il alla se présenter, dans Richelieu, contre sir Hector Langevin, alors ministre fédéral et omnipotent.

Six ans plus tard, Saint-Jacques de Montréal l'envoyait siéger à l'Assemblée législative.

Au cours de l'année 1898, il fut nommé Conseil du Roi et membre du Conseil de l'instruction publique.

En 1900, il reçut, presque coup sur coup, un mandat d'échevin et le portefeuille des Travaux Publics dans le ministère Parent. Et son mandat de député, pour Saint-Jacques, fut renouvelé en octobre et en décembre de la même année.

Un département englobant travaux publics et colonisation ayant été organisé en 1901, il en devint le premier titulaire.

En 1902, l'Université Laval lui conféra le titre de docteur en droit.

C'est en 1903 qu'il publia, sur le problème du rajustement des subventions payées aux provinces par le Dominion, une brochure qui fut comme le premier jalon sé-

rieux planté sur une voie que seul il devait parcourir jusqu'au terme, jusqu'au succès final.

En novembre 1904, il était réélu par acclamation dans Saint-Jacques; le 4 février 1905, il remettait son portefeuille de ministre; le 21 mars, il était appelé à former un ministère; deux jours plus tard il avait arrêté son personnel, prenant pour lui la présidence du Conseil exécutif et le portefeuille de procureur-général, et, le 5 avril Saint-Jacques le réélisait.

Il entra presque immédiatement dans la deuxième phase de sa lutte en vue du rajustement des subventions aux provinces, et en octobre 1906, il présidait, à Ottawa, les délibérations de la Conférence interprovinciale, d'où la question sortait mûrie à point et ne tardait pas à recevoir l'heureuse solution que l'on sait.

En 1907, tout en inaugurant pour notre système scolaire existant toute une série d'aides et de procédés impulsifs, il organisait la création d'une école de hautes études, à Montréal, et de deux écoles industrielles, l'une à Québec, l'autre dans la métropole.

En mai 1907, il était fait officier de la Légion d'Honneur.

A l'élection générale du 8 juin 1908, le ministère Gouin faisait élire 57 de ses partisans et le premier ministre devenait député de Portneuf, son comté natal qui désirait depuis longtemps l'avoir pour représentant.

En juillet 1908, il était créé Chevalier Bachelier (Knight Bachelor).

Tels sont les traits les plus saillants, énumérés presque sans commentaires, de la vie d'un homme jeune encore. Et si, par l'imagination secondée par quelque expérience, on met également en ligne de compte tout le travail, toute la diligence, tous les soucis qu'imposent un

grand bureau professionnel, une constante assiduité au service des clients, la collaboration active aux luttes du parti, la participation à une foule d'œuvres telles que directorat de banque et autres, les mille et un engagements qui accaparent une si forte partie des loisirs d'un homme public, on devra bien aboutir à la conclusion que sir Lomer Gouin est au premier rang de ceux qui ont su priser la valeur du temps et le féconder de toutes façons. On remarquera bien vite, aussi, que son ascension a été constante, sans arrêt pour la peine, méthodique et parfaitement méritée. D'une vigoureuse santé, il paraît avoir à fournir encore une forte balance de carrière qui offre, quelles que soient les ambiances diverses où elle se déroulera, le passé pour garant d'efficacité et de parfaite dignité.

* * *

Il siérait peu, dans un livre comme celui-ci, de faire de la politique militante, d'aborder l'actualité. Je m'en garderai bien, et d'autant mieux que la tâche me serait dure, à moi qui n'ai rien du partisan. Mais, à cause de ceci même, je me sens fort à l'aise pour esquisser quelques considérations générales.

Personne ne se berce sérieusement de l'espoir que l'esprit de parti disparaîtra. Peut-être bien celui-ci fait-il partie des rouages du système représentatif. Mais ne nous sera-t-il jamais donné de le voir, cet esprit de parti, abdiquer provisoirement quand un homme public aura accompli un acte de tout mérite, de toute utilité? Sommes-nous condamnés, nous petit peuple sans tenant et sans aboutissant, à entendre, à voir injurier ceux qui nous font du bien, pour l'unique raison que les intérêts d'un

parti l'exigent? Serons-nous longtemps à voir quelques-uns d'entre nous emprunter leur idéal civique à la populace de la décadence romaine, qui n'avait d'hommages et de faveurs que pour les flatteurs et les histrions? Ce groupe est encore peu nombreux, Dieu merci! Et, aux dernières élections provinciales, un grand nombre de conservateurs ont protesté contre ces mœurs politiques, soit en votant pour le gouvernement Gouin, soit en s'abstenant de voter contre. Mais combien vite peut se propager la tactique de refuser toute reconnaissance, toute justice aux hommes publics de cocarde différente de la sienne! Les scrupules les plus élémentaires disparaissant graduellement dans certains milieux, on n'y semble bientôt plus soupçonner tout le danger qu'il y a à éteindre, dans le peuple, les sentiments de la gratitude et de la déférence légitimes envers des premiers concitoyens qui sont d'un autre parti.

L'esprit de parti doit-il être si tyrannique qu'il impose de ne pas se sentir porté vers l'homme qui a réglé la question de la subvention fédérale quand tant d'autres l'avaient esquivée ou fait uniquement servir de thème à discours? l'homme qui a ajouté à notre province un territoire "*of unlimited possibilities*", comme disait un grand journal américain? l'homme qui a fait plus, dans la pratique, pour nos écoles élémentaires que tous ses prédécesseurs et qui ne cesse d'élargir sa politique dans ce sens? l'homme qui est et restera, dans l'Histoire, comme le véritable créateur des écoles de hautes études? l'homme qui a supprimé le déficit chronique pour inaugurer et maintenir l'ère des surplus, tout en augmentant les subventions à tous les départements de l'activité nationale? l'homme dont le gouvernement fait, d'une façon pratique, pour les bons chemins, pour les édifices publics, pour

l'agriculture et pour systématiser les efforts vers la colonisation, plus que tous les gouvernements antérieurs réunis? l'homme qui a substitué à la série des administrations routinières ou stérilement brillantes une administration d'affaires, une administration comme l'entendait Mowat, créateur et amplificateur de la prospérité et de la richesse publique d'Ontario? Se peut-il vraiment qu'à l'égard de l'un des plus méritoires de nos hommes publics les paroles du poète soient définitivement vraies dans certains quartiers :

On ne voit qu'ingrats en ce monde...
L'injure se grave en métal
Et le bienfait s'écrit sur l'onde?

Nous nous irritons d'entendre des étrangers parler de nous comme d'une race inférieure, mais nous ne voyons pas que c'est nous-mêmes qui fournissons les éléments de leur verdict, en rapetissant ce que nous avons de mieux dans nos rangs. Comment, à la vérité, ne pas finir par passer pour une race inférieure si, aux hommes de tête et d'action, nous préférons d'autres hommes qui caressent des rêves creux, ne connaissent rien de la vie pratique et n'ont de talent que pour lancer, comme disait Sarcey, des mots plus grands que les choses? C'est un des traits distinctifs des races inférieures de mettre les démonstratifs et les comédiens au-dessus des hommes rassis et productifs.

C'est un autre trait distinctif de n'avoir d'yeux et d'oreilles que pour les grelots et la prétintaille, et de se détourner des hommes de caractère et d'initiative dont John Selden a dit :

They that govern most make the least noise.

C'est un autre trait distinctif d'applaudir les perpétuels dénicheurs de petites bêtes, de conclure avec eux du particulier au général, quand la Sagesse des Nations nous met en garde en disant qu'il est possible qu'un gros mensonge renferme une petite vérité.

C'est un autre trait distinctif de toujours rechercher, de la part des gouvernants, des flatteries, des compliments exagérés, une déférence continuelle pour la volonté populaire. Ernest Hello n'a-t-il pas osé écrire que "le trait absolument caractéristique de l'homme médiocre, c'est la déférence pour l'opinion publique?" Paroles que Veuillot complétait par ces autres: "Le monde est plein d'esprits mitoyens à qui toute conviction vigoureuse déplaît, et que toute affirmation nette et tranchée surprend et impatiente."

Entre le politicien qui sert le peuple pour s'en servir et l'homme d'État qui se sert du peuple pour le servir, il semble que le choix ne doive être ni difficile ni long à faire, quand on n'est pas une race inférieure. Il semble aussi qu'on doive, de soi-même, s'éloigner des faiseurs de systèmes, des fruits secs, des gens pleins d'imagination folle et d'activité stérile que Voltaire comparait aux danseurs de menuets "qui sont dans un mouvement perpétuel sans avancer d'un pas, et finissent par revenir à la même place d'où ils sont partis."

Rendons grâce à Dieu de n'avoir pas permis que la grande majorité de notre peuple succombât, en ces temps derniers, aux attraites de ces étranges mœurs politiques qui se peuvent résumer en ces mots: violences et calomnies organisées; mœurs empruntées à d'impuissants partis d'outre-mer et qui ne sont encore pratiquées, chez nous, que par un groupe dont les agitations bruyantes

peuvent parfois induire les étrangers à croire que ce groupe est toute la nation.

Aucun des deux partis politiques, de ce pays, ne constatera qu'il est dans son intérêt de permettre à des "irréguliers" de pratiquer la violence et le mensonge systématique en son nom. Un parti peut, pendant quelque temps, trouver son compte dans un banditisme dont il n'a pas à faire les frais ; mais bientôt, comme les mercenaires qu'attiraient les souverains d'autrefois, ces alliés politiques de la main gauche deviennent dangereux, souvent même plus à craindre que l'ennemi traditionnel.

Sir Lomer Gouin est un homme qui mérite d'être combattu avec des armes loyales. Son passé est bon et beau ; son œuvre présente paraît grande et pratique à tous les yeux qui savent regarder. Pas plus qu'aucun de ses prédécesseurs il n'est la perfection, l'idéal ; mais plus que tous, peut-être, il a mis hache en bois, plus que tous il a fait faire des progrès, plus que tous il a amené des entreprises à terme heureux et définitif. Il peut sans crainte établir son bilan et le placer, pour comparaison, à côté du bilan de n'importe lequel de ceux qui l'ont précédé. D'autres ont pu mettre en branle ou à l'étude plus d'idées et de projets, mais nul n'en a, plus que lui, fait entrer dans le domaine de la pratique, de la réalisation. Ceci, l'Histoire, qui n'a pas de passion politique, l'enregistrera en toutes lettres.

Et si des gens feignent encore de plaindre le bon peuple de la province de Québec de ne pas jouir du bonheur complet, en l'an de grâce 1909, eh bien ! que ce bon peuple se console en répétant après Napoléon : "Pour avoir le bonheur complet, il faudrait que les gouvernés

fussent des sages et que les gouvernants fussent des dieux."

Montréal, 17 février, 1909.

CONTRAT DE MARIAGE DE MATHURIN GOUIN

Par devant Séverin Ameau, notaire en la juridiction des Trois-Rivières, soussigné.

Le traité de mariage qui au bon plaisir de Dieu sera fait, célébré et accompli en face de notre Mère Sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, entre Mathurin Gouin, tonnellerie, natif de la paroisse d'Engliers, près de Loudun en Poitou (1), fils de défunt Vincent Gouin, laboureur, de son vivant demeurant au dit Engliers, et de défunte Charlotte Gauthier, ses père et mère, d'une part; et Marie Magdelaine Vien, native de la

(1) Dans son *Dictionnaire*, Mgr Tanguay dit que Mathurin Gouin naquit à Angely, évêché de Poitiers. Feu Mgr Louis Richard et moi, nous avons constaté que c'est Engliers, près de Loudun, en Poitiers. La carte géographique épèle Angliers. Note de M. J.-B. Meilleur Barthe, conservateur des Archives, à Trois-Rivières.

Mais, voici qui règle tout, d'une façon concluante. On lit, en effet, dans le *Dictionnaire géographique de la France*, par Adolphe Joanne, édition de 1872 :

"Angliers, département de la Vienne, commune de 651 habitants, sur la Briande, au nord de la forêt de Scévole, à 58 mètres d'altitude, canton de Moncontour (13 kilomètres); arrondissement et poste de Loudun (8 kil.); 46 kilomètres de Poitiers, paroisse; église de transition; voûte du XVIIe siècle; vitraux; dalle tumulaire. En tout, 1850 hectares de terrain.

paroisse du dit lieu des Trois-Rivières, fille de défunt Etienne Vien en son vivant habitant du dit lieu et de Marie Guenot (2) à ce présent, ses père et mère, d'autre part. Ont été présents et assistants, les parents et amis des dits contractants ci-après dénommés et soussignés, présence desquelles personnes, la dite Marie Guénot a promis bailler en mariage au dit Mathurin Gouin, la dite Marie-Magdelaine Vien, de son plein gré et volonté a promis foi et loyauté de mariage au dit Mathurin Gouin, lequel Mathurin Gouin a promis par ces présentes prendre en mariage pour sa femme et loyalle épouse la dite Marie-Magdelaine Vien, consentant les dites parties volontairement à l'accomplissement du dit futur mariage qui se fera le plutôt que faire se pourra, si Dieu et notre Sainte Mère Eglise y consente et accorde. En faveur et contemplation duquel futur mariage les dites parties et contractants ont accordé ce qui s'en suit, à savoir : La dite Marie Guénot a laissé la possession et jouissance de tous les biens qui lui pourront appartenir, tant à elle délaissés par le décès du dit son défunt mari que par elle acquise et à acquérir à l'avenir, aux Mathurin Gouin et Marie Magdelaine Vien, son gendre et sa fille pour par eux en jouir et disposer comme de leur propre incontinuu, après le dit futur mariage acquis et consommé; à condition qu'elle vive avec eux comme une mère avec ses deux enfants, sans toutefois qu'il ne puisse rien vendre ni engager, ni aliéner en quelque façon que ce soit sans son consentement. Et le dit Mathurin Gouin de sa part a promis de faire valoir les biens meubles et immeubles desquels la jouissance lui est laissée à lui et à sa future

(2) Mgr Tanguay dit Denot, comme, au reste, le notaire Aneau, dans le corps de l'acte même.

épouse comme les siens propres, et traiter et respecter la dite Denot comme sa propre mère, la dite comparante désirant vivre... et communs en biens. Et a donné et donne le dit Mathurin Gouin à la dite Marie-Magdelaine Vien, sa future épouse, un douaire préfix de la somme de cinq cents livres. Est accordé entre les dits contractants que le survivant des deux jouira de tous les biens meubles et immeubles aquets et conquests, acquis tant avant que constant le dit mariage pour en disposer sa vie durant, seulement, sans qu'il ne puisse rien vendre ni aliéner de la part du prédécédé et pourtant le survivant ne sera tenu de venir à aucun partage, mais seulement en fera inventaire. Et pour toutes autres circonstances lesdits contractants ont déclaré s'arrêter aux us et coutumes de la ville, prévôté et vicomté de Paris. Le tout ainsi accordé entre les susdites parties et contractants, présents, et des personnes desquelles ils ont été assistés, à savoir : De la part du dit Gouin : Pierre Boucher, Ecuier, sieur de Grosbois, gouverneur des Trois-Rivières et Demoiselle Jeanne Crevier, femme du dit sieur Boucher, Etienne Pézard, sieur de la Touche, lieutenant au dit gouvernement, Laurent Gouin, frère du dit Mathurin, Pierre Lorrain, son cousin, Pierre Dandonneau, dit Lajeunesse et Françoise Jobin, sa femme, Maurice Poulin, sieur de Lafontaine, procureur fiscal au dit lieu et Jeanne Jallaut, sa femme ; et de la part de la dite Vien, Marie Guénot, sa mère, Jean de Godefroy, Ecuier, sieur de Linctôt et Demoiselle Marie Leneuf, sa femme, Michel de Godefroy, Quentin Moral, sieur de St-Quentin, lieutenant en la sénéchaussée du Cap de la Magdelaine et Marie Marguerie, sa femme, Louis Pinnard, maître chirurgien et Marie Magdelaine Hertel, François Lemaître et Judith Rigaud, sa femme, Simon

Baston, Guillaume Frenion, marchand, Magdelaine Beaudoin, femme du notaire, Noëlle Landeau (1), veuve de défunt Jean Beaudoin, Michel de Godefroy, Ecuier, enseigne de la garnison du dit lieu.

Fait aux Trois-Rivières ce jourd'hui dixième mai, mil six cent soixante et trois. (Les signatures).

AMEAU, notaire.



(1) Fille de Jean Landeau et de Marie Aubert. Le 9 juin 1663, elle se remarie à Louis Tétreau, à Trois-Rivières. Ce Louis Tétreau est l'ancêtre de la famille du même nom, en Canada. Une de ses filles, *Marie*, épousa, à Champlain, le 14 octobre 1681, Paul Desmarais, souche de la famille du même nom, et ancêtre direct de feu l'hon. juge Odilon Desmarais.

GOUIN

1663, (20 nov.) Trois-Rivières.

I. GOUIN, MATHURIN, b 1638, fils de Vincent et de Charlotte Gauthier, d'Angliers, arrondissement de Loudin, diocèse de Poitiers.

VIENS, Marie-Madeleine, b 20 janv. 1650, fille d'Etienne et de Marie Denot de la Martinière, de Marennes, en Aunis; s 2 janv. 1728, à Sainte-Anne de la Pérade ¹. Issus: *Catherine*, b 1669; s ¹ 12 av. 1799.—*Joseph*, b 1671; m ¹ 6 juillet 1701, à Marguerite Roy-Chatellereau (le notaire Michel et Françoise Hobbé); s ¹ 15 sept. 1748.—*Pierre*, b 1679; m 5 fév. 1705, à Jeanne Quatrousous (Damien et Nicole Bonin), à Batiscan ²; s ² 27 av. 1761.—*Louis*, b 1681; 1^o m ² 12 fév. 1720, à Jeanne Marchand (Alexis et M.-Catherine Rivard); 2^o m ¹ 5 mai 1733, à M.-Anne Janvier (Jean et Dorothé Dubois); s ¹ 4 mars 1771.—*Anne*, b 1683; m ¹ 6 fév. 1703, à Françoise-Marie Trottier-Des Ruisseaux (Antoine et Catherine Lefebvre); s ² 24 juin 1763.

1701, (6 juillet), Ste-Anne.

II. GOUIN, JOSEPH, s 15 sept. 1748. MATHURIN I.

Roy, Marguerite, b 1683; s 20 mai 1742. Issus: M.-Madeleine, b 16 sept. 1702; m 5 mars 1737, à Louis Mailoux (Jean et Marguerite Caron).—*Pierre*, b 13 jan. et s 29 mars 1704.—*Joseph*, b 28 jan. 1705; m 6 mars 1734, à Anne-Catherine Hédouin (Charles et Catherine L'Archevêque), à Québec ²; s 19 déc. 1760.—*Joachim*, b 29 av. 1707; m 11 jan. 1740, à Elisabeth Rivard-Montendre (François et M.-Joseph Hamelin), aux Grondines; s 21 nov. 1774.—*Claude*, b 6 juin 1710; m 13 janv. 1742, à M.-Josephite Cuillerier-Beaubien (Antoine et M.-Angélique Girard), au Détroit ³; s ³ 29 mai 1776.—*M.-Josephite*, b 12 juillet 1714; m 5 sept. 1752, à Joseph Mailoux (Pierre et Angélique De Trépagny).—*Pierre*, b 16

juin et s 3 déc. 1716.—*M.-Anne*, b 6 juillet 1719; m 16 av. 1742, à Antoine Germain (Henri et Geneviève Marcot); s 5 janv. 1794, à Deschambault.—*Marguerite*, b 12 oct. 1721; 1° m 1 nov. 1745, à Alexis Trottier (Fr.-Marie et Françoise Mercereau); 2° m 22 janv. 1753, à Joseph Bigot (Jean-Bte et Céleste Turcot), à Batiscan.—*Louis*, b 1723; m 26 janv. 1756, à M.-Thérèse Rivard-Lanouette (Pierre et M.-Anne Caya).

1705, (5 fév.) Batiscan.

II. GOUIN, PIERRE, s 27 av. 1761. MATHURIN I.

QUATRESOUS, M.-Jeanne, b 1684; s 22 mai 1739. Issus: *Joseph*, b 1709; s 1715.—*M.-Anne*, b 1711; s 1733.—*Pierre*, b 10 juin 1715; m 18 av. 1735, à M.-Charlotte Duclos (Nicolas et Madeleine Lafond); s 29 juin 1791.—*Joseph*, le 4 mai 1720; m 2 fév. 1750, à Madeleine Desranlot-Chateaufneuf (Jean-Bte et M.-Madeleine Rivard-Lacoursière).

1720, (12 fév.) Sainte-Anne.

II. GOUIN, LOUIS, s 4 mars 1771, à Batiscan. MATH. I.

1° MARCHAND, Jeanne, b 1698; s 21 mars 1732. Issus: *Ls-Alexis*, b 18 déc. 1720, à Batiscan¹; 1° m 1754, à M.-Joseph Bransard-Langevin; 2° m 9 mai 1757, à M.-Madeleine Rivard-Lavigne (Pierre et M.-Jeanne Du Bois); s 3 mars 1780 (1).—*François*, b 31 déc. 1721; s 14 sept. 1762.—*M.-Madeleine*, b 20 fév. 1724; m 17 fév. 1749, à Joseph Poisson (François et Elisabeth Désy) (2).—*Marg.-Geneviève*, b 3 janv. à Champlain et s 23 av. 1726.—*Ls-Joseph*, b 25 juillet 1726.—*Ls-Joachim*, b 26 sept. 1729; 1° m 5 juillet 1751, à M.-Elisabeth Rivard (Nicolas et M.-Joseph Raux), aux Grondines; 2° m

(1) Du mariage d'Alexis Gouin et de Madeleine Rivard, naquirent entr'autres enfants: *Alexis*, m 3 fév. 1782, à Thérèse Bigué (Pierre et Elisabeth Guillet). *Joseph*, m 4 août 1783, à Louis Bigué (Pierre et Elisabeth Guillet.)

(2) François Poisson était seigneur de Gentilly.

6 oct. 1755, à M.-Anne Laquerre (Pierre et M.-Anne Picard); s 10 déc. 1760.—*Joseph*, b oct. et s déc. 1731.

2° JANVIER, M.-Anne (veuve d'Edmond Roy), m 5 mai 1733.

1740, (11 janv.) Sainte-Anne.

III. GOUIN, JOACHIM, s 21 nov. 1774. JOSEPH II.

RIVARD, M.-Elisabeth, b 1712; s 30 juin 1754. Issus: *M.-Louise*, b 15 déc. 1740; m 18 juillet 1768, à Antoine Cureux; s 22 fév. 1812, à Québec.—*M.-Joachim*, b 15 août 1743; m 13 fév. 1776, à M.-Louise Mercure (Joseph et Anne Gauthier) (1), s 1 mars 1827, à 85 ans.—*M.-Anne*, b 29 juin 1747; m 20 fév. 1775, à Joseph Pedreault († Pierre et Anne Trottier); s 3 sept. 1793, à 46 ans, dit le registre de Ste-Anne.—*M.-Josephite-Scholastique*, b 2 déc. 1750; m 20 oct. 1776, à Modeste Richer-Lafèche (Joseph et Marguerite Bélaïr-Lupien) (2); s 22 juillet 1817.—*M.-Elisabeth*, b 1753; s 30 oct. 1754.—*M.-Elisabeth*, b 11 jun 1754; m 19 août 1776, à Louis Joseph Gouin (Joseph et Marguerite Roy); s 25 oct. 1777.

1756, (26 janv.), Sainte-Anne.

III. GOUIN, LOUIS, s après 1774. JOSEPH II.

RIVARD, M.-Thérèse. Issus: *Ls-Joseph*, b 28 déc. 1756; 1° m 19 1776, à Elisabeth Gouin (Joachim et Elisabeth Rivard); 2° m 17 av. 1780, à Catherine Rousseau (Ls-Alexandre et M.-Josephite Chabot).—*M.-Thérèse*, b 6 déc. 1758; m 5 fév. 1777, à Louis Marchand (Louis et M.-Josephite Rivard); s 1 nov. 1787, aux Grondines.—*M.-Victoire*, b 23 oct. 1764.—*M.-Josephite*, b 21 mars 1766.—*Pierre*, b 16 juillet 1767; m 22 fév. 1791, à Geneviève Rousseau (Henry et Geneviève Lefrançois).—*Antoine-Venance*, b 11 juin 1772 (3); m 21 fév. 1803, à

(1) Joseph Mercure était capitaine d'infanterie à l'Île Saint-Jean, Acadie.

(2) Scholastique Gouin était la grand'mère de feu Mgr L.-F. Lafèche.

(3) Du mariage d'Antoine Gouin et de Josephite Boudreau, entr'autres enfants, naquirent: *Eloise*, m 26 fév. 1830, à Georges McKintosh Ross (James et Elisabeth Vaughan), de Québec. Note: C'est ici la mère de feu l'hon. Jones-John Ross, ancien

Josephite Boudreau (Jean et Josephite Germain), à Deschambault.—*M.-Josephite-Marg.*, b 11 sept. 1774; m 13 fév. 1777, à Joseph Mét. ot (Joseph et M.-Anne Lauriault); s 11 juillet 1832.—*M.-Anne*, m 27 oct. 1782, à Henry Rousseau (veuf de Geneviève Lefrançois et fils de Louis et de Marguerite Saviord).

1735, (18 av.) Batiscan.

III. GOUIN, PIERRE, s 29 juin 1791. PIERRE II.

DUCLOS, M.-Charlotte, b 1714; s 20 déc. 1785. Issus: *Pierre*, b 1736; s 9 déc. 1756.—*Joseph*, b 1737; s 7 oct. 1747.—*Joseph-Eustache*, b 18 oct. 1739; (1) m 31 janv. 1763, à Geneviève Proteau (Pierre et M.-Françoise Perrot).—*M.-Madeline*, b 1741; s 1743.—*M.-Anne*, b 1743; s 1749.—*Monique*, b 1747; s 1749.—*M.-Amable*, b 26 av. 1749 (2); m 8 janv. 1770, à François Massicotte (Jean et M.-Angélique Vallée).—*Nicolas*, b 8 mars 1751.—*M.-Josephite*, b 7 fév. 1753; m 20 nov. 1775, à Joseph Gaudin (Jos. et Madeleine Roy).—*M.-Charlotte*, b et s 1754.—*Antoine*, b 6 sept. 1756; m 4 sept. 1797, à Marg. Dubord.

1776, (13 fév.), Sainte-Anne.

IV. GOUIN, JOS.-JOACHIM, s 1 mars 1827. JOAC. III.

MERCURE, M.-Louise. Issus: *M.-Louise*, b 21 nov. 1776; s 10 mars 1779.—*Jos.-Louis*, b 7 mars 1778.—*Anonyme*, b et s 21 nov. 1780.—*M.-Geneviève*, b 15 fév. 1784;

premier ministre de la Province de Québec. L'hon. Dr. J.-J. Ross épousa. le 8 août 1854. M.-Arline Lanouette (Joseph-Edouard et Antoinette-Adélaïde Pézard de Champlain), à Champlain; *Ant.-Zéphirin*, m à Sophie P. de Moras, de Saint-Pierre-Jes-Bequets; père et mère d'Eugénie Gouin, m 12 sept. 1883, à Jos.-Eugène Baribeau (Elz. et Elise Dauth), avocat; greffier des comités du Conseil Législatif, à Québec.

(1) Du mariage de Joseph Gouin et de Geneviève Proteau, entr'autres enfants, naquit: *Pierre*, m le 25 nov. 1793, à Marguerite Keffy (Joseph et Théotiste Bourque), à Batiscan.

(2) Voir *Généalogie de la famille Massicotte*, par E.-Z. Massicotte, page 24.

s 8 mai 1785.—*Charles*, b 20 mai 1785; m 14 av. 1812, à Marguerite Richer-Lafèche (Joseph et Thérèse Germain).—*Joachim*, b 11 de 1787; m 7 août 1821, à Angèle Marchildon (Charles et M.-Josephte Langevin); s 13 août 1825.—*Antoine-David*, b 16 fév. 1791; m 8 mai 1815, à Josephte Vaillancourt (Raphaël et Angélique Dirouillard-St-Cyr), à Trois-Rivières.—*Marg.-Adélaïde*, b 1 août 1792.

1797; (4 sept.), Champlain.

IV. GOUIN, ANTOINE.

PIERRE III.

DUBORD, Marguerite, fille d'Alexis et de M.-Anne Leseigneur. Issus: *Joseph*, m 26 juillet 1825, à Julie Bransard-Langevin (François et Marg. Lefebvre-Villemure).—*Antoine*, m 24 juillet 1832, à Angèle Dubord (Paul et Marie Duteau-Tourville).—*Olivier*, m 3 nov. 1835, à Rose Bélisle (Jean-Bte et Thérèse Goyet).—*Hyacinthe* b 1828; 1° m à Rosalie St-Pierre; 2° m à Marie Lainé; vit encore en 1909 (1).

1776, (19 août), Sainte-Anne.

IV. GOUIN, LS-JOSEPH (2).

LOUIS III.

1° GOUIN, M.-Elisabeth. Issus: *Louis-Joseph*, b 19 oct. 1777; 1° m 3 sept 1799 à Marie Côté (Frs et M.-Jeanne Benoit), à la Baie¹; 2° m 4 sept. 1827, à M.-Anne Courchène (veuve de Joseph Janelle).

2° ROUSSEAU, Catherine, m 17 av. 1780. Issus: *Louis-Alexandre*, b 17 janv. 1781; m¹ 8 fév. 1803, à Josephte Côté (Michel et Antoinette Proulx).—*Thérèse*, b 16 av. 1782; 1° m¹ 21 février 1803, à Henry Rousseau, marchand de St-François-du-Lac; 2° m 8 fév. 1813, à Joseph Mercure (3).—*Pierre*, b 16 av. 1782; m¹ 18 janv. 1807,

(1) Hyacinthe Gouin et Rosalie St-Pierre, père et mère de M. le capitaine Charles Gouin, de Saint-Ours-sur-Richelieu.

(2) Louis-Joseph Gouin fut député de Buckinghamshire dont un dénombrement forma le comté actuel d'Yamaska. Il siégea au parlement du 28 juillet 1800 au 13 juin 1804.

(3) Du mariage de Thérèse Gouin avec Henry Rousseau sont nés: Pierre Rousseau, m à Zoé Dauphinais, de qui naquirent cinq enfants. Du mariage, de Thérèse Gouin avec

à M.-Louise Gosselin (1) (Michel et M.-Louise Guillo-rie).—*Monique*, b 1785; m 22 fév. 1808, à Joseph Lamy (François et Catherine Dussault, d'Yamachiche); s vers 1834, à Saint-Léon, de Maskinongé (2).—*Catherine*, b 1788; m¹ 4 nov. 1811, à Antoine Gauthier (Modeste et Geneviève Girardin).—*Francis*, b 10 juillet 1792; m vers 1822, à Luscinda Spicer, à Wendover, dans le comté de Drummond.—*J.-Baptiste*, b 3 août 1787.

1812, (14 av.) Sainte-Anne.

V. GOUIN, CHS, s 15 juillet 1854, à Sorel. J.-Joa. IV.

RICHER, Marguerite. Issus: *Joseph-Nérée*, b 25 fév. 1813; m 26 oct. 1852, à Victoire-Séraphine Fugère (Pierre et Victoire Guillet), médecin; s 4 sept. 1872, aux Grondines.—*Rose-de-Lima*, b 18 mars 1815; m à Louis Chapdelaine, de la paroisse de Saint-Ours, à Sorel¹; s¹

Joseph Mercure, naquirent: *Louise-Léocadie*, b 30 nov. 1813, m 18 fév. 1835, à Louis-Germain Crevier de Saint-François; s 19 sept. 1851.—*Joseph*, b 7 mai 1815; s jeune.—*Adélaïde*, b 23 mai 1817, m 28 août 1859, à Louis Gill, s vers 1880. *Joseph*, b 1819, s 1863, à Santa-Fé, N.-M., célibataire.—*Alexandre*, b 31 mai 1821; m à Angèle Lemaitre-Auger (Pruden et Angélique Melançon, de la Riv.-du-Loup); s 7 juin 1902. De ce mariage naquirent six enfants, dont trois sont morts: *Henri*, né à Dona-Benigna Sanchez, de Ferrá Amarrilla, au Mexique; s là.—*Catherine-Elisabeth*, b 1827; 1^o m 25 mai 1845, à Francis-Alexander MacDonald (Dr. MacDonald et Mary MacDougald, de la Baie); 2^o m 1866, au Dr. Charles-A.-L. Toupin (Chs et M.-Louise Cloutier, de Nicolet), à Saint-François-du-Lac; s 1897.—Du mariage d'Elisabeth-Catherine Mercure avec F.-Alex. MacDonald naquirent: M. Je Dr. Acton MacDonald, de Montréal; M. Milton MacDonald, ancien député de Bagot; feu Hercule MacDonald, avocat, à Sorel, puis à Napierville où il est mort, il y a plusieurs années, vers 1875.

(1) Soeur de l'abbé Michel-Olivier Gosselin, curé de la Baie-du-Febvre, et aïeule de l'abbé Pierre-Trefflé Gouin, autre curé de la Baie.

(2) Monique Gouin était la grand'mère de M. Joseph Lessard, ancien propriétaire du journal *Le Monde*, et qui fut député de Maskinongé, à Québec, du 17 juin 1890 au 22 déc. 1891.

21 déc. 1868.—*Antoine-Némèze*, b 18 mars 1821; m¹ 18 mars 1863, à Adèle-Catherine Penton (veuve de James Lane, officier dans l'armée anglaise); protonotaire de la Cour Supérieure de Richelieu, à Sorel, il a été inhumé le 13 juin 1899.—*Charles*, b 1832; m 22 av. 1856, à Emilie Maheux (Étienne et M.-Louise Vaudry), à N.-Dame de Québec²; s² 4 déc. 1902 (1).

1821, (7 août) Sainte-Anne.

V. GOUIN, JOACHIM.

JOACHIM IV.

MARCHILDON, Angèle. Issus: *Joachim*, l. 30 juin 1823.—*Adélaïde*, b 3 sept. 1824; s₂₆ mai 1837.—*M.-Anne*, b 8 nov. 1825 (2).—*Angèle*, b 1825; s 11 juillet 1826.—*Marg.-Philie*, b 8 av. 1827; s 4 sept. 1828.—*M.-Céline*, b 31 mai 1828; m 27 oct. 1857, à Joseph Rondeau.—*M.-Delphine*, b 2 av. 1830.—*Henriette*, b 2 déc. 1831; s 28 oct. 1833.—*Jos.-Trefflé*, b 8 juin 1833; m 12 sept. 1853, à Célanire Lafontaine (Jos. et Julie Gravel).—*Augustin-1 ancrède*, b 18 janv. 1837; s jeune enfant.

(1) A la date du 29 janvier 1909, M. Philéas Gagnon, conservateur des Archives judiciaires, à Québec, nous écrivait ce qui suit:

Je trouve, enfin, le fameux acte de mariage de Charles Gouin, après avoir cherché à Notre-Dame et Saint-Roch, de 1840 à 1854, et n'avoir rien trouvé. Voici: à Notre-Dame de Québec (Basilique), le 22 avril 1856, a lieu le mariage de Charles Gouin, fils majeur de feu Charles Gouin et de défunte dame Marguerite Richer, avec Marie-Emilie Maheux, fille mineure d'Étienne Maheux et de Marie-Louise Vaudry, tous deux de la paroisse de Notre-Dame. C'est l'abbé C.-F. Cazeau, plus tard Monseigneur Cazeau, qui les marie. Son décès est comme suit:

Charles Gouin, époux de M.-Emilie Maheux, décédé le 1er décembre, au faubourg Saint-Jean, et fut inhumé au cimetière Saint-Charles, le 4 décembre 1902. Il est mentionné comme étant âgé de 70 ans. Détail: c'était un célèbre patineur, qui fit de ce sport jusque dans les dernières années de sa vie. Je l'ai connu parfaitement.—PHILÉAS GAGNON.

(2) M.-Anne Gouin a longtemps demeuré aux Grondines, chez M. le Dr. J.-Nérée Gouin, père du premier ministre de la Province de Québec en 1909. Sir Lomer Gouin.

1799, (3 sept.) La Baie.

V. GOUIN, LS JOSEPH.

Ls-Jos. IV.

1° *COTÉ*, Marie. Issus: *Louis*, b 17 août 1800, s 8 sept. 1802.—*Alexandre*, b 9 déc. 1802; m 5 fév. 1828, à Thérèse Chèvrefils-Bélisle (Joseph et Thérèse Manseau).

2° *COURCHÈNE*, M.-Anne, m 4 sept. 1827.

1803, (8 fév.) La Baie.

V. GOUIN, LS-ALEXANDRE.

Ls-Jos. IV.

COTÉ, Josephine. Issus: *Alexandre*, b 30 déc. 1803; m 13 octobre 1828 à Sophie Manseau (Louis et Appoline Brassard).—*Catherine*, b 19 janv. 1805; m 11 oct. 1825, à Adolphe Lozeau.—*Josephite*, b 16 déc. 1805; 1° m ... à ... Brassard; 2° m ... à Colbert Nobert—*M.-Anne*, b 13 av. 1807; s célibataire.—*Louis*, b 7 av. 1808; m 13 août 1832, à Judith Précourt (Michel et Thérèse Janelle).—*Julie*, b 21 juin 1809; s jeune.—*Joseph*, b 9 juin 1810; m vers 1830, à Victoire Grondin (François et † Victoire Flourde), à Saint-François-du-Lac.—*Thomas*, b 14 juillet 1811; s jeune.—*Emilie*, b 18 oct. 1812; m ... à Daniel Capestran.—*Moïse*, b 26 nov. 1813; m 7 août 1838, à Josephite Proulx (Jean-Bte et Madeleine Hébert) (1).—*Adélaïde*, b 31 juillet 1816; m ... à Antoine Pelletier.—*M.-Zoé*, b 16 janv. 1818; m ... à Georges Benoit.—*Onésime*, b 17 janv. 1820; m ... à Héroïse Massé.—*Calixte*, b 28 av. 1822; m 9 fév. 1846, à Aurélie Crépeau (Guillaume et Marie Boisvert); s 8 av. 1905.

1807, (18 janv.) Trois-Rivières.

V. GOUIN, PIERRE.

Ls-JOSEPH IV.

GOSSELIN, M.-Louise. Issus: Olivier, 1° m 12 janv. 1835 (2), à Marguerite Gaboury (Jean et Geneviève Tassé); 2° m 23 nov. 1840, à Louise Pratte (Prudent et Marie

(1) Josephite Proulx était la soeur de feu l'hon. Georges Proulx, conseiller législatif, division de la Vallière, du 2 nov. 1867, au 27 janv. 1884, et la tante de Mgr. M.-G. Proulx, vicaire-général et supérieur du séminaire de Nicolet, en 1909.

(2) Du premier mariage d'Olivier Gouin naquit entr'autres enfants: *Pierre-Trefflé*, b 1835; prêtre, le 6 fév. 1859, à Trois-

Bériau-Boisclair).—*Louis*, b ... —*Emilie*, m 4 mai 1834, à Jean-David Gates (Jean et Louise Sulte); à demeuré à Joliette.—*Julie*, m à Joseph Giroux.—*Chs-Trefflé*, b 3 mai 1825.—*Angèle-Eulalie*, b 11 mai et s 16 juin 1827.

1821, (18 nov.) Wendover.

V. GOUIN, FRANCIS, né 6 et b 10 juillet 1792; s 18 juillet 1863, à Melbourne ¹. Ls-Jos. IV.

SPICER, Lucinda, b 1 fév. 1805; s¹ 21 mai 1894. Issus: *Lucinda*, b 4 fév. 1823; m à Amédée Mazurette; s 1861.—*Georges-Alexandre*, b 8 déc. 1824; m 4 juin 1850, à Caroline Méthot (Pierre et Agathe Rousseau), à Trois-Rivières ²; s² 16 mars 1882.—*Julia*, b 13 déc. 1826; m 7 juin 1852, à Edouard Leclerc, à La Baie ³; vit encore, en 1909, à Montréal.—*Francis*, b 24 oct. 1828; m à Sarah Jane Adam (capitaine Adams et veuve de Charles Carpenter).—*Charles-Louis*, b 14 déc. 1830; 1^o m 1856, à Adélaïde Ford; 2^o m à la nièce d'Adélaïde Ford.—*Jos.-Edmond*, b 27 fév. 1833; s ³ 1848.—*James-Alfred*, b 19 mars 1835 (1), m 21 oct. 1862, à Adélaïde Flindall, à

Rivières, vicaire à Yamachiche, en 1861, à Kingsey; en 1862, curé de l'Avenir; en 1871, de Saint-Stanislas; en 1879, de la Baie, où il est mort, le 9 juillet 1884.

Du deuxième mariage naquirent, entr'autres enfants: *Philippe*, cultivateur et qui demeure sur la terre paternelle, au rang Sainte-Marguerite, de Trois-Rivières; *P.-Avila*, 1^o m à Caroline Lari-vière; 2^o m à ... Brunelle; marchand en gros, de Trois-Rivières; *Joseph-Marie-Auguste*, b 11 août 1858; prêtre; le 19 sept. 1886; vic. à Yamachiche; en 1887, à Sainte-Anne et à Sainte-Flore; en 1888, à Louiseville; en 1889, à Mont-Carmel et à Saint-Lin; en 1889, à Yamachiche; curé de Saint-Adelphe, décédé le 26 fév. 1896.—*Alphonsine*, m à ... Lacroix, de Nicolet.

(1) La plus grande partie des renseignements sur la famille Francis Gouin et Lucinda Spicer, nous a été fournie par M. James Gouin, d'Ottawa. Madame veuve Edouard Leclerc nous a appris le détail intéressant qui suit: les trois filles: Lucinda, Julia et Jessie sont nées protestantes; mais, à l'âge de 21 ans, elles ont embrassé la religion catholique. Leur mère, Lucinda Spicer, est morte, à l'âge avancé de 89 ans et 4 mois, ayant toujours gardé sa croyance religieuse, mais laissant tous ses enfants absolument libres de se faire catholiques, lorsqu'ils en prirent la décision. Les garçons furent tous baptisés, dans la foi catholique, dès leur naissance.

Trenton, ⁴ Ont.; maître de poste de la ville d'Ottawa.—*Frederick-Walter*, b 17 mars 1837; m ⁴ 1860, à Eliza Flindall; s à Winnipeg, Manitoba.—*Jessie-Margaret*, b 1 fév. 1839; m 1859, à William Scott Miller, à Richmond, Que.

1852, (26 oct.) Grondines.

V. GOUIN, J.-NÉRÉE, s 4 sept. 1872. CHARLES VI.

FUGÈRE, Victoire-Séraphine, b 30 mai 1824, à Sainte-Geneviève de Batiscan; s mai 1880. Issus: *Marie-Elisabeth-Joséphine*, b 22 juillet 1853, à Saint-Stanislas ¹; m 11 fév. 1875, à Joseph-Honoré Mayrand (Joseph et Sophie Houde), aux Grondines; réside à Montréal (1).—*Charles-Pierre-Stanislas*, b ¹ 13 juin 1855; prêtre le 30 av. 1882, à Québec; curé de Saint-Henri de Lauzon.—*Jos.-Arthur-Nérée*, b ¹ 13 juin 1855; prêtre 30 av. 1882; demeure avec son frère, à Saint-Henri.—*Edouard-Ernest*, b ¹ 20 av. 1856; célibataire, employé civil, à Montréal.—*Pierre-Eugène*, b 12 mai 1858; m 12 mai 1886, à Léda Talbot (notaire Jos.-Frs et Marie Fréchette), de Saint-Michel, comté de Bellechasse.—*Joseph-Alfred-Lomer*, né et b le 19 mars 1861; m 24 mai 1886, à Elisa Mercier (Honorable Honoré Mercier et Léopoldine Boivin), à Montréal; avocat; en 1909, député de Portneuf et premier ministre de la province de Québec; réside à Québec.—*M.-Cléopâtre-Elodie*, b 9 mars 1863; m 1886, à Antoine Fugère (Cyrille et Domitille L'Eveillé), à Montréal; s 4 janv. 1900.—*M.-Anne-Séraphine-Amanda*, b 29 mai 1865; s jeune.—*Dolphis-Némèse*, b 14 mars 1867; célibataire; employé civil.

1828, (5 fév.) La Baie.

VI. GOUIN, ALEXANDRE.

Ls-Jos. V.

CHÈVREFILS-BÉLISLE, Thérèse. Issus: *Félix*, b 10 nov.

(1) Du mariage de M. et Madame Mayrand sont nés, à Montréal: *Jos.-Arthur* et *Jos.-Alfred*, b 2 août 1876; s 15 sept. et 9 oct. 1876.—*M.-Louise*, b 12 av. 1878; s 2 nov. 1896.—*M.-Alice-Léontine*, b 15 juin 1879.—*M.-Albertine-Emilia*, b 25 juillet 1881; s 25 janv. 1885.

1828; 1° m 19 oct. 1852, à Mélanie Proulx (Jean-Bte et Flore Lemire); 2° m ... à Flore Allard; s mars 1904 (1).—*M.-Élisabeth*, b 13 fév. 1831; s ... —*François-Narcisse*, b 3 fév. 1833 (2); m 28 janv. 1856, à Julie Lévesque (Hyacinthe et Marie Robida).—*Cléophas*, b 11 fév. 1835; fit ses études classiques et théologiques à Nicolet; ordonné prêtre le 17 mars 1861, à Trois-Rivières où il fut inhumé, le 30 oct. 1863.—*Hedwidge*, b vers 1837; m ... à Raphaël Côté (Jean-Bte et Marie Manseau).—*Philomène*, b 23 oct. 1838; s 2 oct. 1858.—*M.-Thérèse*, b 17 oct. 1840; m 11 oct. 1859, à Vincent Lemaire, de Saint-Bonaventure d'Upton.—*M.-Adéline*, b 12 av. 1843.—*M.-Élisa* et *M.-Jessie-Elmire*, b 7 oct. 1848.—*Marie*, b vers 1850; soeur Madeleine-de-Jésus, du Précieux-Sang, à Saint-Hyacinthe; a fait profession, le 30 av. 1867; s 16 sept. 1872.

1846, (9 fév.) La Baie

VI. GOUIN, CALIXTE, s 8 av. 1905. LS-ALEX. V.

CRÉPEAU, Aurélie, s 26 fév. 1908.—*Joseph-Eugène*, b 20 oct. 1848; a fait ses études à Nicolet; médecin; s célibataire, à Lawrence, Mass., 4 juillet 1882.—*Jos.-Ernest-Arsène*, b 5 mai 1850; m ... 1873, à Fugénie Bélisle, à Saint-Camille de Wotton.—*M.-Josephite-Anastasie*, b 5 nov. 1851; m 17 nov. 1874, à Hylas Duguay (Joseph et Scolastique Beauchemin); s 19 mars 1884.—*Philippe-Onésime-Omer*, b 10 sept. 1853; m ... 1889, à M.-Anne

(1) Mort subitement à l'hôtel Rochette, à Nicolet, le 25 mars 1904, en revenant d'un voyage à Québec, où il s'était rendu pour assister aux séances du conseil d'agriculture, dont il était un membre distingué.

(2) M. l'abbé Elzéar Bellemare, curé de la Baie, nous écrit ce qui suit, à la date du 5 février 1909: Il n'y a plus, ici, qu'une seule famille Gouin, celle de François-Narcisse qui a trois enfants vivants: *Adélard*, b vers 1860; célibataire.—*Henri-Alma*, le 27 août 1858; m 16 janv. 1884, à Elmeria Côté, fille de Philibert.—*Eva*, b 17 juin 1878; m 26 nov. 1900, à Joseph Janelle, fils de François. La famille d'Alma Gouin, qui est composée de 8 enfants, est demeurée en cette paroisse. Celle d'Eva Gouin, est à Saint-Thomas de Pierreville.

Courchène, à Saint-Albert, Alberta.—*M.-Adéline*, b 16 av. 1855; s 9 juin 1891.—*Les-Henri*, b 21 juin 1857; m ... oct. 1881, à Ledeanne Doucet, à Somerset.—*Philippe-Antonio*, b 8 mai 1862; à étudié à Nicolet; ordonné prêtre 17 juillet 1887; vic. à Saint-Grégoire jusqu'en oct. 1888; vic. à Nicolet jusqu'au 21 sept. 1889. Desservant à Sainte-Angèle de Laval jusqu'au 18 av. 1890; vic. de nouveau à Nicolet au 3 oct. 1899. Desservant à Gentilly au 7 nov. 1891. Curé d'office à la cathédrale de Nicolet jusqu'au 25 sept 1898; curé de Saint-Pierre-les-Becquets au 12 août 1908, puis transféré à la cure de Saint-Médard de Warwick, à la mort de M. l'abbé Joseph Tessier.—*M.-Aurélié*, b 22 juillet 1864; s 11 fév. 1896.—*Jos.-Arthur*, b 27 fév. 1869; demeure avec son frère, M. le curé de Warwick, en 1909.

1850, (4 juin) Trois-Rivières.

VI. GOUIN, GEORGES, s 1882 (1). FRANCIS V.
MÉTHOT, Caroline. Issus: *Lucinda*, b 1851; s 1854.—

(1) Dans le volume *Fleurs Ursuliennes*, on lit les lignes suivantes, en rapport avec une branche de la famille Gouin établie à la Baie-du-Fébvre.

"A Batiscan, Louis Gouin, fils de Mathurin Gouin, marié à Jeanne Marchand, continue la lignée. Il est l'ancêtre de l'honorable Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec. Les Gouin alliés aux Rousseau et aux Lafèche, ont toujours occupé des postes de confiance dans le district des Trois-Rivières.

Louis-Joseph Gouin, arrière petit-fils de Mathurin, né à Sainte-Anne de la Pérade, s'établit à la Baie-du-Fébvre. Après la mort de sa première femme, Elisabeth Gouin, il épousa, en 1780, Catherine Rousseau. C'était un homme actif et entreprenant; ainsi que nous l'apprend une note manuscrite de M. l'abbé J.-Elz. Bellemare, curé de la Baie-du-Fébvre, il était marchand, représentant du comté de Buckingham et seigneur du fief Courval. Il eût pour fils François, aïeul de Sr Agnès de Jésus (fille de feu Georges-A. Gouin, célèbre marchand de bois, à Trois-Rivières), dont nous écrivons la vie.

Monsieur François Gouin tenait un hôtel à la Baie-du-Fébvre, et un magasin à Saint-Zéphirin.

Jusque là, cette famille avait été entièrement catholique;

Mary, b 1852; *Ste-Agnès de Jésus*, du Précieux-Sang, à Trois-Rivières; s 31 mai 1890.—*Alvina*, b 1854; s 1858.—*Johnny*, b 1855; s 1863.—*Francis*, b 1856.—*Willis-Georges*, b 24 janv. 1857; m 24 mars 1878, à M.-Louise Béchet-Saint-Ours (Godefroy et Louise Richard), à Sainte-Angèle de Laval; réside à Montréal.—*Alfred-Joseph*, b 28 mars 1860; 1° m 16 fév. 1886, à M.-Sophie-Elise-Asilda Lemaitre de Lottinville (Octave et Luce Beaudry); 2° m 20 fév. 1906, à M.-Anne Tassé (Didace et Victoria Badeau), à Saint-Louis de France, Montréal; agent de la Compagnie Richelieu et Ontario, à Trois-Rivières.

1888, (24 mai) Montréal.

VII. GOUIN, JOS.-ALFRED-LOMER. JOS.-NÉRÉE VI. MERCIER, ELISA, b 14 août 1867, à Saint-Hyacinthe; s

malheureusement pour François, il épousa une protestante, Lucinda Spicer, fille d'un employé des forges de Batiscan. Ils eurent de nombreux enfants, dont quelques-uns furent catholiques et les autres anglicans.

Georges, l'aîné, se dirigea vers Québec où il travailla le bois en attendant qu'il en fit le commerce.

"M. Georges Gouin, écrit M. Sulte, était bon, sous un extérieur un peu rude, et un air préoccupé. Il avait la conception des grandes affaires, mais faute d'instruction suffisante, il se fatiguait trop: aussi, disait-il, que c'était "terrible de toujours jongler."

"Il avait pour teneur de livres son frère Charles qui lui épargnait le tracas des chiffres, mais il était seul aux prises avec la correspondance, ce qui l'obsédait sans cesse. Vers 1860, il me prit dans son bureau. Nous eûmes à écrire en public sur des questions de coupes de bois, estacade, flottage de billots. Je mis au jour l'argumentation qu'il me fournissait. Il eût gain de cause et m'en félicita plusieurs fois.

"Je suis parti pour la frontière trois fois et à chaque coup. M. Gouin se trouva sur le quai avec un dix piastres qu'il mettait dans ma main.

"M. Gouin travaillait avec une ardeur et une persistance extrême. Néanmoins, lorsqu'il se faisait un éclairci dans la besogne, il disait en riant: "Faisons les fous, congé partout, dispersons-nous." Et nous fermions le bureau pour le reste de la journée."

4 sept. 1904 (1). Issus: *Léopoldine-M.-Jeanne*.—*Virginie-Eva*, née 23 et b 26 juin 1889; s jeune.—*M.-Jeanne-Thérèse*, née 25 et b 27 mai 1890; s jeune.—*Léon-Mercier*, né 24 et b 25 déc. 1891.—*Paul*, né 20 et b 22 mai 1898 (parrain: Honoré Mercier, oncle; marraine: Jeanne Fréchette).

1886, (12 mai) Montréal.

VI. GOUIN, P.-EUGÈNE.

J.-NÉRÉE V.

TAJBOY, Léda. Issus: *M.-Bernadette*, b 16 fév. 1887.—*M.-Laure-Yvonne*, b 16 août 1888, à Saint-Michel, Belle-chasse; s 23 juin 1889.—*Paul-Émile-Nérée*, b 9 nov. 1889; s 13 mars 1890.—*Jos.-Lomer-Paul*, b 2 av. 1891, à Longueuil; s 12 juillet 1891.—*Ls-Henri-Ernest-Talbot*, b 1 déc. 1893.—*M.-Alexandra-Géraldine-Jeanne*, b 24 mai 1898.—*Marguerite-Marie-Blanche*, b et s 24 oct. 1899.

(1) Nous croyons intéresser les membres de la famille Gouin en publiant ici, les noms des enfants de feu l'honorable M. Honoré Mercier. Voici:

1866, (29 mai) Saint-Hyacinthe.

MERCIER, HONORÉ.

1° BOIVIN, Léopoldine (fille de Narcisse et d'Elisabeth Maillette), s 1869. Issue: *Elisabeth*, b 14 av. 1867; m 24 mai 1888, à Lomer Gouin (feu le Dr. Jos.-Nérée et Séraphine Fugère, des Grondines) à Saint-Jacques de Montréal; s 4 sept. 1904.

2° SAINT-DENIS, Virginie (fille de Jean-Bte. et de M.-Hermine Boivin), m 9 mai 1871. Issus: *Joseph-Iberville-Honoré*, b 31 mars et s 23 juin 1872.—*M.-Virginie-Hermine-Eva*, b 8 juin 1873; m 5 oct. 1896, à M. le dentiste Omer Fauteux, (Gaspard et Hermine St-Pierre, de St-Hyacinthe), à Saint-Louis de France, de Montréal; réside à Saint-Joseph de Beauce.—*Honoré*, né 20 mars et b 12 av. 1875; m 21 av. 1903, à Jeanne Fréchette (Louis, poète national, et Emma Beau-dry), à Montréal; avocat, échevin, et député de Châteauguay à Québec, en 1909.—*Paul-Émile*, b 18 mars 1877; m 1901, à M.-Louise Taché (Charles Taché et Marie Drapeau), à White horse, au Yukon; ingénieur civil à Montréal, en 1909.—*Raoul*, b 15 déc. 1878, s jeune.

1878, (24 mars) Trois-Rivières.

VII. GOUIN, WILLIS. GEO. A. VI.

BÉCHET-SAINTE-OURS, Marie-Louise. Issus: *Willis-Alexandre*, b 24 av. 1882, à Saint-Tite; m 1893, à Joséphine Parent; réside à Montréal.—*Franck*, b 1884; s 1786.—*Léon*, b et s 1886.

1886, (16 fév.) Trois-Rivières.

VII. GOUIN, ALFRED-JOSEPH. GEO.-A. VI.

1° DE LOTTINVILLE, Asilda. Issus: *Marie-Asilda*, b 1888; s 1889.—*Marie-Agnès*, b 13 oct. 1890.—*Jos-Alexandre*, b 29 août 1892.—*Georges-Antoine*, b 6 juin 1894.—*Marguerite-Caroline*, b 7 mars 1899.

2° TASSÉ, M.-Anne, m 2 fév. 1906. Issu: *Paul-Alfred*, b 7 janv. 1907.



La famille Gouin et ses alliés

1663, (20 nov.) Trois-Rivières.

I. GOUIN, MATHURIN, et VIEN, Madeleine.

1701, (6 juillet) Sainte-Anne.

II. GOUIN, JOSEPH, et ROY, Marguerite.

1740, (11 janv.) Grondines.

III. GOUIN, JOACHIM, et RIVARD, Elisabeth (1).

1756, (26 janv.) Sainte-Anne.

III. GOUIN, LOUIS, et RIVARD, Thérèse (2).

1776, (13 fév.) Sainte-Anne.

IV. GOUIN, JOS.-JOACHIM, et MERCURE, M.-Louise (3).

1812, (14 av.) Sainte-Anne.

V. GOUIN, CHARLES, et RICHER-LAFLÈCHE, Marguerite (4).

1852, (20 oct.) Grondines.

VI. GOUIN, DR NÉRÉE, et FUGÈRE, Séraphine (5).

(1) Joachim Gouin était le grand-père d'Eloïse Gouin, mère de feu l'hon. Dr J.-J. Ross, ancien premier ministre de la province de Québec.

(2) Père et mère de Joseph Gouin, mariée à Joseph Méthot, grand-père de feu l'hon. F.-X.-O. Méthot, conseiller législatif, division de la Vallière.

(3) Dans l'acte du mariage de Joseph-Joachim Gouin, on constate la présence de M.-Anne-Scholastique-Elisabeth Gouin, sa sœur, Louis Gouin et Louis Marchand, ses oncles, François Roy et Joseph Perreault, ce dernier beau-frère et Louis Gouin, son cousin. L'épouse, M.-Louise Mercure, est dite fille de feu Joseph Mercure, en son vivant officier des troupes de la marine, et de Dame M.-Anne Gauthier, de l'île Saint-Jean.

(4) Dans l'acte de mariage de Charles Gouin et de Marguerite Richer-Lafèche, on lit que Modeste Richer-Lafèche était l'oncle et le tuteur de Marguerite Richer.

(5) Père et mère de Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, en 1909.

RICHER-LAFLECHE

1671, (5 oct.) Québec.

I. RICHER-LAFLECHE, PIERRE, et BRASSARD, Doro-
thée.

1714, Sainte-Anne.

II. RICHER-LAFLECHE, MICHEL, et PILOTTE,
Charlotte.

1753, Sainte-Anne.

III. RICHER-LAFLECHE, JOSEPH, et BÉLAIR,
Marguerite

1776, (20 oct.) Sainte-Anne.

IV. RICHER-LAFLECHE, MODESTE, et GOUIN,
Scholastique (1).

1796, (21 nov.) Yamachiche.

IV. RICHER-LAFLECHE, ABRAHAM, et BETTEZ,
Elisabeth (2).

1807, (3 fév.) Sainte-Anne.

V. RICHER-LAFLECHE, LOUIS, et BOISVERT, M.-
Anne (3).

1806, (15 juillet) Sainte-Anne.

V. RICHER-LAFLECHE, JOSEPH, et CHOREL,
Marguerite (4).

1842, (19 juillet), Sainte-Anne.

VI. RICHER-LAFLECHE, FR.-AUGUSTIN, et CHA-
RES^m, M.-des Neiges (5).

(1) Scholastique Gouin était la sœur de Jos.-Joachim
Gouin, époux de M.-Louise Mercure.

(2) Abraham Richer était le père de Modeste Richer-Lafle-
che, seigneur d'Yamachiche.

(3) Louis Richer était le père de feu Mgr Louis-François
Lafleche, évêque des Trois-Rivières.

(4) Père d'Hector, m 20 oct. 1840, à Esther Nobert, et grand-
père de M. l'abbé Edouard Lafleche, retiré à Sainte-Anne.

(5) Frère de Mgr L.-F. Lafleche et père de MM. les curés
Télesphore, chanoine, curé de Sainte-Anne, et Edouard, curé de
Saint-Paulin, diocèse de Trois-Rivières.

METHOT

1673, (16 juillet) Québec (1).

I. METHOT, ABRAHAM, fils de Jacques et de Catherine Anjou, de Rouen.

MEZERAY, M.-Madeleine, fille de René et d'Hélène Chastel.

1713, (24 av.) Sainte-Foye.

II. METHOT, ABRAHAM, et MASSÉ, Thérèse.

1753, (8 oct.) Pointe-aux-Trembles

III. METHOT, JOSEPH, et LAURIOT, M.-Anne-Genève (Pierre et Marie Denis), de la Pointe-aux-Trembles.

1787, (13 fév.) Sainte-Anne.

IV. METHOT, JOSEPH, et GOUIN, M.-Joseph (2).

V. METHOT FRANÇOIS (fils de Jos. IV), et MAS-SUE, Marie (3).

Sainte-Anne.

V. METHOT, MICHEL (frère de Jos. IV), et BER-TRAND, Louise.

V. METHOT, JOSEPH (fils de Michel IV), et AN-GERS, Marguerite.

1851, (5 mai) Sainte-Anne.

VI. METHOT, TÉLESPHORE et MATHE, Céline (4).

(1) Date du contrat de mariage, passé devant le notaire Rageot, à Québec.

(2) Joseph Gouin était la sœur d'Antoine-Venance, grand-père maternel de feu l'hon. Dr. J. J. Ross.

(3) Père et mère de feu l'hon. F.-X.-O. Méthot, conseiller législatif, s 1908, à Saint-Pierre-les-Becquets.

(4) Père et mère de MM. les avocats Edouard Méthot, d'Arthabaska, et Georges, de la société légale Bureau, Méthot et Beaudry, à Trois-Rivières; aussi d'Arthur Méthot, clerc des malles, sur le chemin de fer du Grand-Nord. Filles issues: Virginie, Charlotte et Louisella.

FUGERE

Vers 1770, Baie Saint-Paul (1).

I. FUGERE, JOSEPH, et HUOT, Madeleine. Issus: *Jean-Bte*, b 20 juin 1772; 1° m 18 juin 1792, à M.-Anne Champlain (veuve de Joseph Durand), à Champlain 1; 2° 13 juin 1801, à M.-Anne Marchildon (Charles et Joseph Langevin), à Sainte-Geneviève de Batiscan 2; s 1 9 août 1839.—*Joseph*, m 2 28 janv. 1793, à Angélique Pansard-Langevin (Alexis et Joseph Langevin).

1792, (18 juin) Champlain.

II. FUGERE, JEAN-BTE s 9 août 1839. JOSEPH I. 1° CHAMPLAIN, M.-Anne; 2° MARCHILDON, M.-Anne; m 13 juin 1801. Issus: *Marg.*, b 19 janv. 1802. *J.-Bte*, b 8 janv. 1806, à Batiscan; m 5 fév. 1833 à Marg. Marchand (Ls et † Marg. Durant-Chartier).—*M.-Eudice*, b 20 déc. 1807.—*M.-Théotiste*, b 12 mars 1810.—*Charles*, b 21 mai 1811; m 23 janv. 1838, à M.-Claire Leduc (Alexis et Marg. Caillac), à Batiscan.—*Joseph*, ... m 9

(1) Il a été impossible de retracer l'endroit, de France, d'où Joseph Fugère est parti pour venir s'établir en Canada. Nous le trouvons, pour la première fois, établi avec sa femme, Madeleine Huot, à la Baie St-Paul, où ils font baptiser leur enfant Jean-Baptiste, le 29 juin 1772. C'est de là qu'il est venu se fixer dans la paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, où il a toujours vécu, depuis.

Dans le but de faire cette généalogie nous avons déjà inutilement parcouru les registres de Batiscan et de Champlain, et nous pensions ne pas réussir à la compléter, lorsque l'idée nous vint d'écrire à M. le Chanoine Charles Bellemare, curé de Sainte-Geneviève. Avec son amabilité reconnue, notre vénérable ami s'est fait un plaisir de nous envoyer, de suite, une copie du travail qu'il avait, lui-même, déjà fait sur la famille Fugère. C'est donc grâce surtout à M. le Chanoine Bellemare que les intéressés seront redevables de pouvoir lire cette généalogie. Notre rôle s'est borné à compléter ce travail, en ajoutant les renseignements que nous avons pu trouver, à Batiscan et à Champlain.

janv. 1844, à Elisabeth Brousseau (Louis et Françoise Trottier-Dubord).—*Pierre*, b 27 juillet 1814; m 23 janv. 1838, à Catherine Guilmette (Paul et Catherine Bélanger, de Trois-Rivières).—*Alexandre*, b 30 mars 1816; m 6 fév. 1846, à Marie Chartier (Magloire et Victoire Giroux).—*M.-Louise*, b 6 nov. 1817.—*Etienne*, b 25 janv. 1820.—*Germain-Onésime*, b 19 oct. 1822.

1793, (28 janv.) Sainte-Geneviève.

II. FUGERE, JOSEPH.

JOSEPH I.

BRANSARD-LANGEVIN, Angélique. Issus: *Joseph*, b 28 oct. 1793; m 15 fév. 1819, à Julie Guillet (Jean et Marguerite Langlois).—*Jean-Bte*, b 18 oct. 1795.; s 26 janv. 1797.—*Angèle*, b 18 sept. 1798; m 17 nov. 1818, à Abraham Massicotte (Frs et Amable Gouin).—*Pierre*, b 29 mars 1802; m 3 fév. 1823, à Victoire Guillet (Jean et Victoire Delisle, de la Pointe-aux-Trembles).—*Madeleine*, b 12 déc. 1803, à Batiscan; s 15 oct. 1813.—*Frs-d'Assise*, b 4 oct. 1814; 1° m 31 janv. 1837, à Julie Frigon (Abraham et Josephte Dontigny); 2° m 24 mai 1880, à Louise Quessy (veuve de Michel Massicotte, et fille de Joachim et Thérèse Félix); s 21 oct. 1882.

1819, (15 fév.) Sainte-Geneviève

III. FUGERE, JOSEPH.

JOSEPH II.

GUILLET, Julie. Issus: *M.-Julie*, b 14 nov. 1819; s 22 août 1842.—*Madeleine-Séraphine*, b 13 juillet 1821; s 3 août 1822.—*Jos.-Cyrille*, b 30 . . .rs 1823; m 16 fév. 1847, à Domitille Léveillé (Charles et Marie Toutant), à Batiscan¹.—*Jean-Odéric*, b 28 oct. 1824.—*M.-Marguerite*, b 30 oct. 1826; m¹ 4 fév. 1856, à Elie Lahaye (Alexis et Denise Marchand).—*M.-Reine*, b 8 oct. 1828; s 30 janv. 1829.—*Jos.-Narcisse*, b 10 janv. 1830; m¹ 10 fév. 1855, à Délia Châteauneuf († Edouard et Flavie Saint-Mars).—*Zoé-Adélaïde*, b 1 mars 1832.—*Marie*, b 21 av. 1834.

1823, (3 fév.) Sainte-Geneviève

III. FUGERE, PIERRE.

JOSEPH II.

GUILLET, Victoire. Issus: *Victoire-Séraphine*, b 30

mars 1824; m 25 oct. 1852, au Dr Jos.-Nérée Gouin (Chs et Marg. Richer-Lafèche); s mai 1880, aux Grondines.—*M.-Henriette*, b 26 mars 1826; m 28 oct. 1845, au notaire Louis Guillet (Louis et Louise Leclerc); s 14 oct. 1871.—*Claire*, b 30 juillet 1828; m 22 janv. 1856, à Urbain Léveillé (Chs et Marie Toutant).—*Pierre-Léandre*, b 10 janv. 1831 (1); m 25 août 1855, à L. ocadie Toupin (Joseph et Eulalie Denis, du Cap).—*Ls-Eugène*, b 8 août 1833; s vers 1855.—*Napoléon*, b vers 1836; m à Caroline Brunelle; réside à Batiscan.—*Rose-de-Lima*, b 7 janv. 1839; m à Dolphis Pothier, de Batiscan; s ... —*Joseph*, b 26 août 1841; s célibataire.—*Victorine*, b vers 1843; m à Dolphis Pothier (veuf de Rose-de-Lima Fugère); s.

1837, (31 janv.) Sainte-Geneviève.

III. FUGERE, FRs-D'ASSISE.

JOSEPH II.

1° FRIGON, Julie. Issu: *Frs-Xavier*, b 19 déc. 1837; m 17 août 1858, à Philie Saint-Arnaud (Jos. et Adélaïde Thiffault).—*Jos.-Théodore*, b 12 janv. 1839; s 28 juillet 1856.—*M.-Philie*, b 1 fév. 1841; m 27 juin 1865, à Elzéar Périgny (Frs et Geneviève Jacob).—*Ls-de-Gonzague*, b 22 juin 1843.—*M.-Julie*, b 2 mars 1845.—*Olive*, b 19 janv. 1847; m 25 juin 1872, à Eugène Saint-Arnaud (J.-Bte et Emilie Massicotte).—*Nazaire*, b 30 nov. 1848.—*Anonyme*, s 3 juin 1850.—*Adélaïde*, b 24 sept. 1851; m 30 juillet 1872, à Thomas Marchildon (Sifroi et Luce Massicotte).—*Pierre-Hercule*, b 21 oct. 1855; m 11 juillet 1876, à Jeanne Germain.—*Camille-Ferdinand*, b 18 juillet 1857.—*Jos.-Samuel*, b 28 mars 1860; m 3 av. 1883, à Céline Germain (Pierre et Luce Paquet).—*Reine-Malvina*, b 7 av. 1862; s 26 nov. 1889.—*Geneviève-Emilie*, b 3 janv. 1867; m 17 mai 1886, à Frs-Xavier Germain (Chs-Frs et Aurélie Demers).—*Marie*, b 11 oct. 1853.
2° QUESSY, Louise, m 24 mai 1880.

1846, (6 fév.) Champlain.

III. FUGERE, ALEXANDRE.

JEAN-BTE II.

CHARTIER, Marie. Issu: *Joseph-Orphir*, m 25 juin

(1) Réside à Québec, en 1909, avec ses fils.

1867, à Zoé Despins (Louis et Adélaïde Thibault), à Sainte-Geneviève de Batiscan. Renseignements incomplets.

1847, (16 fév.) Sainte-Geneviève.

IV. FUGERE, CYRILLE. JOSEPH III.

LÉVEILLÉ, Domitille. Issus: *Joseph*, b 12 juin 1852.—*J.-B.-Philippe*, b 24 juin 1854.—*Ls-Antoine*, b 26 août 1862.

1876, (11 juillet) Sainte-Geneviève.

IV. FUGERE, PIERRE. FRANÇOIS-D. III.

GERMAIN, Jeanne. Issus: *Amanda*, b24 août 1877; m 30 août 1898, à Emile Mongrain (Léon et Aurélie Saint-Louis).—*Ls-Désiré-Prime*, b 2 juin 1882; m 1904, à Anna Mongrain, à Saint-Stanislas.—*Aimé-Josaphat*, b 4 mai 1885; (1); m 18 juin 1907, à Alice Toutant (Jos. et Amanda Thiffaut). Cinq autres enfants aussi nés.

1883, (3 av.) Sainte-Geneviève

IV. FUGERE, SAMUEL. FRANÇOIS-D. III.

GERMAIN, Céline. Issus: *M.-Emma-Exilda*, b 8 janv. 1884.—*Jos.-Ls-Donat*, b 21 juillet 1886; s oct. 1887.—*M.-Anne-Corinne-Doria*, b 27 janv. 1888.—*M.-Eva*, b 16 janv. 1891.

1904, Sainte-Geneviève

V. FUGERE, LOUIS. PIERRE IV.

MONGRAIN, Anna. Issus: *Ls-Philippe*, b 24 juillet 1905.—*M.-Bella-Yvonne*, b 10 janv. et s 27 mars 1907.—*M.-Jeanne*, b 17 fév. et s 23 août 1908.

(1) Issu: *Jos.-Georges-Armand*, b 4 août 1908.

GUILLET

1649, Cap-de-la-Madeleine.

I. GUILLET-LAJEUNESSE, PIERRE, b 1627, en Saintonge; s 8 mai 1695.

1^o SAINT-PAIR, Jeanne, b 1630, fille de feu Mathurin et de Madeleine Couteau; s 1669 (1). Issus: *Mathurin*, b 7 nov. 1649, à Trois-Rivières¹; m 2 nov. 1681, à Charlotte Lemoine (Jean et Madeleine de Chavigny), à Sainte-Anne-de-la-Pérade; s 2 mars 1720, à Montréal (2)².—*Madeleine*, b¹ 9 oct. 1650; m 28 oct. 1664 (date du contrat), à Robert Rivard-Loranger (frère de Nicolas Rivard-Lavigne, de Tourouvre), à Batiscan²; s² 27 av. 1736.—*Jeanne*, ondoyée le 14 et b³ 17 nov. 1652; m 26 juin 1667 (date du contrat), à Mathurin Rouillard (Guillaume et Jeanne Garneau, de la Rochelle); s² 18 nov. 1723.—*Anne*, b 24 nov. 1654; m 26 juin 1667 (date du contrat), à Jean Moreau (Pierre et Françoise Mesnard, de Javresac, diocèse de Saintes).—*M.-Catherine*, b 18 fév. 1656; 1^o m 18 nov. 1669 (date du contrat), à Jacques Massé (Jacques et Philippe David, de Saint-Pierre-de-Cholet, en Anjou); 2^o m 14 mai 1691, à Sébastien Provencher (veuf de Marguerite Manchon) (3).

(1) A son contrat de mariage avec Emery Calteau, passé devant le notaire LeCoutre, à Québec, Madeleine Couteau est dite veuve de Mathurin Saint-Pair.

(2) Le 2 novembre 1681, M. Paul Vachon, prêtre, desservant à Sainte-Anne-de-la-Pérade, a donné dans la chapelle Saint-Nicolas, la bénédiction nuptiale à un couple aristocratique. La fille du seigneur de Sainte-Marie, alliée par sa mère à la noble dame de la Peltrie, Marie-Charlotte Lemoine, âgée de 26 ans, épousait Mathurin Guillet, du Cap-de-la-Madeleine.—*Histoire de Sainte-Anne-de-la-Pérade*, par la Révde Sr Marguerite-Marie, des Ursulines, de Trois-Rivières.

(3) Jacques Massé, ancêtre maternel de feu Mgr Louis Richard, supérieur du séminaire des Trois-Rivières, et qui a fait un travail généalogique considérable sur les familles acadiennes de la région des Trois-Rivières.

—*Louis*, b¹ 4 juin 1657; m 18 janv. 1684 (date du contrat), à Marie Trottier (Jean et Geneviève de Lafond); s² 6 mars 1730.—*Marie*, née et b¹ 27 oct 1658; m 1674, à Jean Baril; décédé le 20, à Champlain, et s² 21 oct. 1681 (1).—*Marguerite*, b¹ 22 août 1660; m 1677, à Pierre Deshaies-Saint-Cyr (2).—*Pierre*, b 1662; s² 17 sept. 1684.—*Joseph*, b 1664.—*Geneviève*, b 1666, à Champlain; 1^o m 10 janv. 1679, à Pierre Champoux-Jolicœur (André et Marie Lavau, d'Eymet, paroisse de Saint-Germain, diocèse de Sarlat, en Périgord); 2^o m 29 sept. 1704, à Jacques Bardin (Paul et Françoise Dredin, de Pleine-Selve, diocèse de Bordeaux); 3^o m après 1720, à Ange Lefebvre-Descoteaux (veuf de Madeleine Cusson); s 13 av. 1741.

2^o DELAUNAY, M.-Madeleine, née 1637 (Claude et Marguerite Pleau, de Saint-Vincent, diocèse de ..., en France), m 11 oct. 1670 (date du contrat, greffe du notaire Romain Becquet), à Québec.

1684, (18 janv.) Batiscan.

II. GUILLET, LOUIS, b 1657; s 1730. PIERRE I.

TROTTIER, Marie, b 1668; s 24 juin 1739. ISSUS: *M.-Jeanne*, b 28 janv. 1691; m 25 août 1718, à Jean-Bte Guyon-Dubuisson (Joseph et Geneviève Cloutier), de Varennes.—*Madeleine*, b 9 nov. 1692; m 25 août 1718, à M. René Messier, de Varennes.—*Louis*, b 17 juin 1696; m 1 août 1718, à Marguerite Tétreau (Daniel et Catherine Charron), à Saint-Ours; s 4 sept. 1759, à Verchères.—*Jean-Bte*, b 25 janv. 1705; m 9 fév. 1728, à M.-Marguerite Roy-Chatellereau (notaire Michel Roy et

(1) Jean Baril, ancêtre direct de Mgr Hermyle Baril, vicaire-général du diocèse des Trois-Rivières, et chapelain des religieuses Ursulines, des Trois-Rivières, en 1909. Malgré de nombreuses recherches, à Québec, à Montréal et à Trois-Rivières, il a été impossible de retrouver le contrat de mariage de Jean Baril. Peut-être se trouve-t-il dans le greffe du notaire Michel Roy, à Trois-Rivières.

(2). Pierre Deshaies-Saint-Cyr, ancêtre maternel de l'hon. juge F.-Siméon Tourigny, de la Cour Supérieure, à Rimouski.

Françoise Hobbé), à Sainte-Anne-de-la-Pérade; s 22 juillet 1786.—*Joseph*, b 18 av. 1700; m 21 sept. 1726, à Angélique Lepellé-Lahaie (Claude et Charlotte Jérémie).—*M.-Catherine*, b 1689; m 16 av. 1708, à Jean-Bte Adam (Jean et Marie Mezerai, de Baumont); 22 juin 1752.

1728 (9 fév.) Batiscan.

III. GUILLET, J.-B., b 25 juin 1705; s 1786. Ls II.

Roy, M.-Marguerite, b 1705; s 7 mai 1788. Issus: *Louis*, b 7 janv. 1729; 1° m 22 fév. 1751, à M.-Anne Lepellé-Lahaie (Claude et M.-Anne de Lafond); 2° m 7 fév. 1757, à Elisabeth Desranlot-Chateauneuf (Jean-Bte et M.-Madeleine Rivard-Lacoursière); s 4 mars 1808.—*Elisabeth*, b 29 juin 1731; m 11 janv. 1751, à Pierre Bigué (Claude et Marie Vaillant).

1751, (22 fév.) Batiscan.

IV. GUILLET, LOUIS, s 4 mars 1808 (1).

1° LEPELLÉ, M.-Anne, b 1729; s 23 juin 1756; 2° DES-

(1) J'ai connu mes aïeux paternels et mon aïeul maternel, Louis Guillet, mon grand-père, était un homme de près de six pieds; d'un embonpoint extraordinaire; tellement, que sur ses dernières années, il ne pouvait se chausser, ni se déchausser seul. Ma grand'mère, Elizabeth Chateauneuf, était une petite femme d'environ quatre pieds et quelques pouces; elle était aussi extrêmement replette et souffrait de la goutte. L'une et l'autre aimaient la bonne chair et ayant des moyens pécuniaires abondants, ils ne se refusaient rien de ce qui pouvait satisfaire leur goût; aussi leur grosseur, témoignait du profit de leur bonne table. Ils étaient trop gros, pour se mettre, tous deux, sur le siège d'une voiture; de sorte que pour aller à la messe, il leur fallait chacun leur voiture. L'un et l'autre avait leur capot de castor, ce qui ne tendait pas à les amoindrir. On verra, ci-après, l'époque de leur décès que j'avais et que j'ai égarée. Comme mon grand-père aimait la bonne chair et les prémices des saisons, je me souviens qu'étant jeune encore, un de ses petits-fils, Joseph Carignan, lui apporta dans une automne, neuf petites morues qu'il venait de prendre, étant convaincu qu'il ferait un grand plaisir à son grand-père, vu que c'était les premiers petits poissons qui avaient été pris dans cette saison. En effet, en voyant les petits poissons, le grand-père en fut émerveillé, et on le lui prépara pour le repas prochain. Mon grand-père, Louis Guillet, était assez,

RANLOT-CHATEAUNEUF, Elisabeth, m 7 fév. 1757. Issus: Louis, b 12 mai, à Sainte-Anne-de-la-Pérade, et s 1 juin 1758.—Marguerite, b 1760; m 20 janv. 1777, à Joseph-Louis Duclos-Carignan (Pierre et M.-Anne Lafond-

dans son état de cultivateur, favorisé des biens de la fortune, pour s'exempter de travailler comme les autres habitants.

Jean Langlois, père de ma mère, était un vieillard sec et d'une santé, sur les dernières années de sa vie, chancelante. Dans sa jeunesse, il avait été longtemps commis à l'établissement de Mingan. Un des bourgeois d'alors, était un monsieur D'Arche, de Québec; après avoir laissé l'établissement, il prit la carrière du commerce; d'abord à Batiscan, ensuite à Québec, pendant la guerre de 1775, à Sainte-Anne et, enfin, à la Pointe-aux-Trembles de Québec, finalement il abandonna cet établissement à mon père, chez lequel il vint demeurer et où il est décédé.

Son épouse est décédée pendant qu'il résidait à la Pointe-aux-Trembles, Québec.

Jean Guillet, mon frère, l'aîné de la famille, fut placé à la Pointe-aux-Trembles et reçu, par arrangement de famille, l'établissement complet avec le magasin. Jean Guillet, comme il est dit plus haut, était marié en premières noces, à Delle Victoire Delisle, dont un seul enfant, Victoire, veuve à présent de feu Pierre Fugère.

En secondes noces, il épousa Delle Louise Blumké, fille d'un allemand et de Dame Louise Amyot, veuve de Mr. de la Madeleine. Cette Dame Amyot, à laquelle M. de la Madeleine, avait laissé de grands biens, fut ruinée par cet allemand, M. Blumké, qui sous prétexte d'un voyage en Allemagne, ne revint plus en Canada, était-il mort dans la traversée, ou avait-il fuit exprès? La chose est restée incertaine, toutes les recherches et informations ont été inutiles. Le dit Jean Guillet, laissa ensuite la Pointe-aux-Trembles et mourut à Québec, vers 1842 ou 1843, laissant trois fils: George, décédé, Amable, aussi décédé et Edouard, dont la vie a été plusieurs fois mouvementée. George et Edouard, ont eu des fils dont j'ignore la destinée. De ce dernier mariage naquit aussi une fille, Olympe, mariée à Québec, à un nommé Moffet, typographe, décédé depuis plusieurs années, laissant un fils, commis dans une banque. Elle est veuve et vit à Québec, avec ce fils.

Louis Guillet, mon frère, s'est marié vers 1822, à Delle Louise Leclerc, dont son issu, Louis, b 1819, à Sainte-Genève; marié le 28 octobre 1845, à Henriette Fugère, Aurélie, (Éléonore, morte) et Ursule.

Notes de feu le notaire Valère Guillet.

Mongrain); s 28 juin 1793.—*Elisabeth*, b 26 fév. et s 10 mai 1761.—*Jean-Bte*, b 12 juin 1762; m nov. 1781, à Marguerite Langlois (Jean et Geneviève Rivard-Lacoursière).—*Elisabeth*, b 20 oct. 1764; m 11 oct. 1784, à Antoine Lacoursière (Antoine et Geneviève Brisson, cette dernière s 24 mars 1794, à 74 ans); s 20 fév. 1789.

1781, (nov.) Batiscan.

V. GUILLET, JEAN, b 12 juin 1762. LOUIS IV.

LANGLOIS, Marguerite, b 23 janv. 1763. Issus: *Antoine*, b 11 juillet 1783; s 24 av. 1784.—*Jean*, b 1785; 1^o m vers 1805, à Victoire Delisle, de la Pointe-aux-Trembles; 2^o m à Louise Blumké (fille d'un allemand et de Louise Amyot, cette dernière veuve de M. de la Madeleine); s 1843, à Québec.—*Marie*, b 8 août 1786; m 4 nov. 1811, à Alexis Rivard-Laglanderie (François et Ursule Ledroit), marchand d'Yamachiche.—*Louis*, b 28 janv. 1788 (1); m vers 1818, à Louise Leclerc. ... —*Antoine-Edouard*, b 13 oct. 1789; m 18 janv. 1813, à M.-Amable Dorval (Joseph et M.-Anne Homelette, de Montréal).—*Julie*, m 15 fév. 1819, à Joseph Fugère (Jos. et Angélique Bransard-Langevin), de Ste-Geneviève.—*Solanges*, s à 86 ans; a toujours demeuré chez son frère, le notaire Valère Guillet.—*Valère*, b 5 juillet 1796 (2); notaire; célibataire; s 1 mars 1881, à Trois-Rivières.—*Adélaïde*, b 3 oct. 1798; s célibataire.—*Mélanie*, b 9 av. 1802; m à André-Joseph Martineau, notaire à Champlain.—*François-Xavier*; m 22 nov. 1825, à Archange Baribeau (Jean-Bte et Judith Sévigny), à Sainte-Geneviève.

(1) Louis Guillet, notaire, a représenté le comté de Champlain, de 1844 à 1851. C'était le grand-père de M. Philippe Guillet, avocat de Trois-Rivières.

(2) Valère Guillet a exercé d'abord sa profession à Yamachiche, s'est fait élire député du comté de Saint-Maurice, de 1830 à 1836, puis a accepté la position de coroner du district de Trois-Rivières, qu'il a occupé jusqu'à sa mort. Ce notaire a joui, toute sa vie d'une grande popularité, à Trois-Rivières et dans le district.

Vers 1805, Pointe-aux-Trembles.

VI. GUILLET, JEAN, s 1843, à Québec. JEAN V. DELISLE, Victoire. Issue: *Victoire*, b vers 1806; m 3 fév. 1823, à Pierre Fugère (Joseph et Angélique Bransard-Langevin), à Sainte-Geneviève de Batiscan.

Vers 1818, Sainte-Geneviève.

VI. GUILLFT, LOUIS, notaire. JEAN V.

LECLERC, Louise. Issus: *Louis*, b 5 nov. 1819, à Batiscan¹; 1° m 25 oct. 1845, à Henriette Fugère (Pierre et Victoire Guillet); 2° m 28 nov. 1865, à Delphine Filteau (Norbert et Marceline Legendre); notaire; s 1 juillet 1880.—*Ursule*, m¹ 19 mai 1851, à Dosithé Lacoursière (Jos. et Sophie LeBlanc). Note: C'est ici le père et la mère de M. le Dr Emile Lacoursière, de Saint-Tite.—*Aurélié*, m¹ 21 fév. 1854, à Téléphore L'Heureux (Valère et Reine Lacoursière). Renseignements incomplets.

1825, (22 nov.) Batiscan.

VI. GUILLET, FRs-XAV. JEAN V.

BARIBEAU, Archange. Issue: *Mélanie*, m 26 janv. 1847, de Sainte-Geneviève).—*Frs-Xavier*, 1° m à Marie Desfossés; 2° m à Angélique Desfossés; s 1891 (2).

1845, (25 oct.) Sainte-Geneviève

VII. GUILLET, LOUIS, s 1 juillet 1880. LOUIS VI. 1° FUGÈRE, Henriette, b 26 mars 1826; s 12 sept. 1864,

(1) L'acte de baptême de Jean Guillet, l'aîné de mes frères, ne se trouve pas, dans les registres de Batiscan. Jean a été d'abord, marchand à la Pointe-aux-Trembles de Québec, pendant bien des années. Il s'est marié, en premières noces, à Victoire Delisle, fille d'un notable habitant du lieu; elle n'a vécu que deux ans avec lui et lui a laissé une fille, du nom de Victoire, mariée à Pierre Fugère, mort subitement.—Notes de feu le notaire Valère Guillet.

(2) Du mariage de Frs-Xavier Guillet et Angélique Desfossés naquit entr'autres enfants: *M.-Elmire*, b 30 août 1862; m 8 août 1888, à M. Jos.-Adolphe Tessier (Ls-de Gonzague et R. de Lima Laquerre, de Sainte-Anne); *M. J.-A. Tessier* a été, pour la seconde fois, élu député de la ville de Trois-Rivières, en 1908. Madame veuve Frs-Xavier Guillet, née Angélique Desfossés vit encore, en 1909, chez son gendre, M. le député J.-A. Tessier.

à Batiscan. Issus: *M.-Louise*, b 13 août 1846, à Saint-Stanislas ¹; m 7 juillet 1868, à Téléphore L'Heureux, à Trois-Rivières; s 14 août 1871.—*Louis-Philippe*, b ¹ 14 janv. 1848; m ... juillet 1881, à Cordélia Marsan, à Montréal; avocat; exerce sa profession à Trois-Rivières.—*Pierre-Octave*, b ¹ 15 mai 1850; m 28 oct. 1879, à M.-Antoinette Trudel (M. le notaire Robert et M.-Anne Duguay); notaire; s 2 av. 1906.—*M.-Flore*, b ¹ 23 juin 1852; m 15 sept. 1874, à M. le notaire David-Tancrede Trudel (Robert et M.-Anne Duguay).—*M.-Anne*, b ¹ 12 juin 1855; s 26 mars 1872.—*Jos.-Téléphore*, b 8 oct. 1857.—*Chs-Borromée*, b 30 oct. 1859; m janv. 1894, à Laura Boisclair, à Nicolet ²; avocat; s ² 1 juillet 1899.

2° FILTEAU, Delphine, m 28 nov. 1865; s 27 nov. 1897.
De ce deuxième mariage sont nés plusieurs enfants,
morts en bas âge.



Extrait des titres concernant la terre de la famille Guillet, à Batiscan

Grâce à l'amabilité de M. l'avocat Ls-Philippe Guillet, de Trois-Rivières nous publions ici, un mémoire très précieux, écrit par feu le célèbre notaire Valère Guillet, de Trois-Rivières. Comme on le verra, par sa lecture, ce travail historique date de l'année 1865. Le voici, cité intégralement :

Il appert par un titre de concession consenti par le révérend père Nicolas, jésuite, à François Frigon, par contrat passé devant Cusson, notaire, le 3 mai 1674, que la terre en question a été accordée au dit François Frigon, sur le bord de la rivière Batiscan, de six arpents de front sur la profondeur à aller à la ligne de Ste-Anne. Cette terre prenait alors son front au grand chemin.

Le 7 mai 1682, le même François Frigon vend la même terre à Mathurin Guillet, demeurant à Ste-Anne et à Louis Guillet, sieur de Saint-Mars, demeurant à Batiscan, 2000 livres, moitié payable en pelleteries de castors et l'autre moitié en argent, aux créanciers du vendeur. Même désignation que dans le contrat précédent.

Le 21 janvier 1686, les dits Mathurin et Louis Guillet, font le partage de la dite terre au sort, et la moitié de la terre, du côté de la grande rivière, est échue au dit Mathurin Guillet, et l'autre moitié au dit Louis Guillet, joignant Joseph Guillet, leur frère, ce qui fait voir qu'ils avaient un autre frère, du nom de Joseph, qui avait une terre voisine et de plus que leur père s'appelait Pierre, puisqu'il signe l'acte de partage avec eux et suivant un ancien papier terrier, Mathurin Guillet paraît avoir vendu ses trois arpents à François Rivard-Lacoursière, le 22 septembre 1695, et il paraît qu'un arrêt du Conseil leur a donné ce qui restait de terre en pointe, entre le chemin et le fleuve Saint-Laurent. Le dit arrêt du 2

avril, 1709, et aussi une plus grande étendue de terre qui se trouvait là, qu'ils paraissent avoir acceptée par l'exploit d'un huissier du 10 mai 1709; et une sentence du 9 juillet 1714, ordonne que le tout sera partagé par moitié entre Guillet et Lacoursière; ce qui paraît avoir été fait, par un procès-verbal et plan d'arpenteur, du 14 mars 1714.

A cette époque, Proteau paraît voisin au sud-ouest de la moitié de Louis et on ne trouve dans aucun papier que Bottin Courte-Botte et le dit Joseph Guillet, dont il est parlé dans les dits titres, aient possédé aucun terrain dans le voisinage par titre; ce qui laisse à supposer qu'ils n'ont qu'une possession momentanée et sans titre; et, d'après un ancien papier terrier, aveu et dénombrement fait par les Jésuites, il est dit que Guillet et Lacoursière avaient chacun 342 arpents et demie en superficie; ce qui paraîtrait prendre toute la pointe partant de la ligne de Proteau à aller à Ste-Marie.

La terre de Proteau, dont Ovide Lacoursière possède une grande partie (10 octobre 1865), a été concédée à Jean Lemoine, le 4 mai 1677. Lemoine l'a vendue à Claude Rivard-Loranger; et, ce dernier, à Luc Proteau, le 8 janvier 1687; elle était de 4 arpents de front et joignait au nord-est Louis Guillet, et, au sud-ouest, à François Baribeaut.

Le 17 février 1724, le dit Louis Guillet et Marie Trottier, sa femme, font cession de tous leurs biens à leurs enfants, au nombre de huit, et donnent comme suit à Joseph Guillet, joignant Lacoursière; à Jean-Baptiste Guillet, joignant Adam; à Jean-Baptiste Guion dit Lachapelle et son épouse; Ignace Guion et son épouse; Etienne Bigué et son épouse; Duchêne, Joseph Guion et Louis Guillet. Quoique la donation soit faite à tous également, Jean-Baptiste Guillet est celui qui paraît destiner à rester à la maison, et il achète aussitôt, de ses frères, leur part, savoir: de Jean-Baptiste Guion, et Marie-Jeanne Guillet, le 30 novembre 1724.

Le 24 août 1726, Jean-Baptiste Adam et Catherine Guillet, son épouse, font un acte d'échange avec le dit

Jean-Baptiste Guillet et c'est la partie vendue par Adam et son épouse, qui paraît être la terre actuelle de Joseph Saint-Mars.

Etienne Bigué et Angélique Guillet, sa femme, cèdent leur part, trois quarts à Jean-Baptiste Guillet; et, l'autre quart, à Joseph Guillet, le 29 avril 1731.

Le 25 février 1724, pareille vente par Jean Guion et Louise Guillet.

Le 8 février 1728, contrat de mariage de Jean-Baptiste Guillet avec Marguerite Roy dit Chatellereau. A ce contrat de mariage étaient présents, Joseph Guillet-Saint-Mars et Angélique Lepellez, sa femme, Joseph Guion et Elisabeth Guillet, sa femme, Madeleine Guillet, leur fille, femme de Duchêne, Jean-Baptiste Adam et Catherine Guillet, sa femme, Jean Guion et Marie-Jeanne Guillet, sa femme

Le 15 mai 1753, le dit Jean-Baptiste Guillet et sa femme, font cession de leurs biens à Louis Guillet et Marie Lepellez-Lahaie, et à Pierre Bigué et à Elisabeth Guillet, leurs enfants.

Le dit Louis Guillet était marié avec la dite Marie Lepellez-Lahaie depuis 1751, contrat de mariage du 18 février 1751, et auquel contrat assiste Joseph Guillet-Saint-Mars, oncle paternel de l'épouse et capitaine de milice.

En 1756, la dite Marie Lahaie était décédée, ainsi qu'il paraît par un acte de cession que fait au dit Louis Guillet, sa belle-mère.

Le dit Louis Guillet s'est remarié en secondes noces à Elisabeth Chateaneuf-Durandlot; le contrat de mariage manque. De ce mariage trois enfants sont nés, savoir: Jean Guillet, notre père, marié à Marguerite Langlois, fille de Jean Langlois et de Geneviève Lacoursière, en novembre 1781. Marguerite Guillet, épouse de Joseph Duclos dit Carignan, et Elisabeth Guillet, mariée à Antoine Lacoursière, et non à François Lacoursière.

Le 7 juillet 1785, le dit Louis Guillet donne ses biens à Jean Guillet, notre père, et à la dite Marguerite Langlois, son épouse, notre mère, devant Levrard, notaire.

Le 19 février 1818, le dit Jean Guillet fait donation

de ses biens à Louis Guillet, son fils, notaire, (vivant encore aujourd'hui, 12 octobre 1865), et cette donation est résiliée le 4 août 1820.

Le 29 avril 1824, le dit Jean Guillet fait un acte d'échange avec le dit Louis Guillet, son fils, par lequel, il, le dit Louis Guillet, devient possesseur de la terre, telle qu'il la possède aujourd'hui, sauf ce qu'il peut en avoir donné à Téléphore L'Heureux et à Aurélie Guillet, ses gendre et fille. Cette partie au moitié aux dits sieur et dame L'Heureux, est la première division de la terre depuis qu'elle est dans la famille.

MATHURIN GUILLET.

On voit par les papiers, que la terre des Proteau a été concédée à Jean Lemoine qui l'a vendue à Claude Rivard-Loranger, et ce dernier à Luc Proteau. Ce Jean Lemoine, était donc voisin des Guillet comme on le trouve dans les papiers de la famille.

Mathurin Guillet dans les actes prenait qualité et résidence comme habitant de Ste-Anne. Est-ce Ste-Anne la Pêrade, comme on a toujours cru, ou Ste-Anne du Bout de l'Île de Montréal?

Ce qui peut en faire douter, c'est que dans l'écho du cabinet paroissial de Montréal du 1er mars 1866, on y trouve une critique contre M. Stevens, signé de T. Bourgeault, Ptre, où il est dit, en parlant de la chapelle de la Baie d'Urfé, qu'elle a vu dans ses murs, Jacques Leber, Louis Daillebout et Paul Lemoine, Catherine Lemoine et Mathurin Guillet et son épouse Catherine Lemoyne, tant en leur nom qu'en celui du marquis de Vaudreuil, Gouverneur-général de la Nouvelle-France, etc., etc.

Ceci était vers 1700 à 1715.

Ce Mathurin Guillet, qui avait pour voisin à Batiscan, Jean Lemoine, marié à Catherine Lemoine, est-il le même que celui de Batiscan? Ce qui est probable, il avait pour voisin Jean Lemoine; il est donc possible que Catherine Lemoine sa femme fut fille du dit Jean Lemoine. Dans les actes, il se dit Habitant de Ste-Anne. Est-ce encore

une fois, Ste-Anne du Bout de l'Île ou Ste-Anne de la Pérade?

Ce voisinage avec Jean Lemoine, à Batiscan, sa présence à Ste-Anne du Bout de l'Île comme époux de Catherine Lemoine, laisse beaucoup à croire que c'était le même Mathurin Guillet.

Au reste, la chose pourra s'éclaircir par les registres de Ste-Anne-de-la-Pérade, où il doit en être parlé, s'il y a résidé (1).



(1) Mathurin Guillet, fils de Pierre et de Jeanne Saint-Pair, est mort à Montréal où il fut inhumé le 2 mars 1720. Ce détail règle le doute soulevé dans l'écrit de M. Valère Guillet. Voir le commencement de la généalogie de la famille Guillet.

FAMILLES GOUIN

(Du "Trifluvien", 23 janvier, 1906)

La généalogie de ces familles était si embrouillée pour nous, il y a trente ans, que j'avais renoncé à la mettre au jour. Savoir attendre est l'art de parvenir, ainsi qu'on va le voir, car nous sommes plus riches en renseignements que dans ce temps-là. J'en profite avec plaisir.

Commençons par mentionner les Gouin qui n'ont pas fait souche :

1662, Trois-Rivières, Laurent Gouin figure comme témoin devant devant la cour.

1666, recensement de la région du Cap et Champlain : "Sauveur Gouin, 26 ans, habitant ; Marie-Thérèse Paulinier, sa femme 24 ans." Pas d'enfants

1667, recensement de Champlain : "Laurent Gouin, 30 ans ; Marie Paumier, sa femme, 30 ans. Pas d'enfant. Huit arpents cultivés. Domestique : Louis Touan.

1681, recensement de Champlain : "Laurent Gouin, 40 ans ; Marie Gallien, sa femme, 40 ans. Pas d'enfant 1 fusil, 2 boeufs, 12 arpents cultivés. Marie, 10 ans, servante. Jérôme Langlois, 82 ans, serrurier.

Sauveur et Laurent ne font qu'un. Il s'est marié deux fois. Tanguay I, 277, dit que "Thérèse Gallien" était fille de Jean Gallien et de Marguerite Dupont paroisse Saint-Cosme, diocèse de Paris. Le 7 janvier 1687, à Champlain, elle épousa Louis Gilbert.

Voici trois autres noms : Antoine Gouin dit Lachesné est mentionné dans le greffe d'Audouard, à Québec, en 1640, fut inhumé au Château-Richer en 1707. Pierre Gouin, né en 1735, arrivé en 1751, se maria en 1754, à Saint-Nicolas avec Marie Kaine—il paraît avoir laissé une fille (Tanguay I, 277 ; IV, 335). Notons que ce Pierre était de l'Aunis, petite contrée voisine de la Sain-

tonge et de la Rochelle, d'où sont venus Sébastien et Mathurin, c'est-à-dire, ceux de Sorel et des Trois-Rivières.

SOREL

I. Sébastien Gouin, dit Champagne, fils de Pierre Gouin et de Marie Buneaude, paroisse Saint-Vivien, ville de Xaintes, en Saintonge, épousa, à Montréal, en 1703, Louise de Rainville.

Cognac et Champagne, deux cantons de la Saintonge, sont renommés pour leurs eaux-de-vie Il ne faut pas les confondre avec la province de Champagne qui est à l'autre extrémité de la France. La "Fine Champagne" vient du pays des Gouin.

Jean-Baptiste, fils aîné de Sébastien, baptisé à Montréal, le 26 février 1706, qui ne se retrouvait plus après cela, était passé aux Illinois et demeurait dans la paroisse Saint-Philippe. Il épousa Marie-Josephite Lacroix, fille de François Lacroix. Le contrat de mariage, dressé et signé par Jérôme Rousilet, notaire, est du 14 février 1733; il n'a été enregistré dans le bureau des Illinois que le 7 avril 1752, à la demande de "Jean-Baptiste Gouin dit Champagne"—ce qui montre qu'il vivait encore à cette dernière date. Je dois ces renseignements à M. Clarence W. Alvord, de l'Université des Illinois. Un jour, je vous parlerai des Gouin de là-bas.

II. Daniel Gouin dit Champagne, second fils de Sébastien, épousa, à Sorel, en 1735, Madeleine LeValois. Il se fixa à Sorel. Son père était toujours resté à Montréal.

III. Pierre-Amable, né à Sorel, en 1746, se maria à l'île Dupas, en 1771, avec Anne-Céleste-Théotiste de Rainville.

IV. Pierre, marié en 1794, à Saint-Cuthbert, avec Geneviève Rouleau.

V. Pierre, né à Saint-Cuthbert, a continué la lignée.

Cette famille de Sorel n'a pas eu d'alliance avec celle dont nous allons parler—et les deux habitaient des régions différentes.

DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Mathurin Gouin, né vers 1636, fils de Vincent Gouin et de Charlotte Gaultier, paroisse Saint-Jean d'Angély, diocèse de Poitiers, à quelques lieues de la Rochelle et de Rochefort, se maria aux Trois-Rivières, le 20 novembre 1663, avec Madeleine (âgée de 13 ans, 10 mois) fille d'Etienne Vien et de Marie Denot de la Martinière, en présence de Jean Godefroy de Lintot et Séverin Aneau. Le Père François Le Mercier célébra le mariage.

Etienne Vien, boulanger, né à Marennnes, en Aunis, était aux Trois-Rivières dès 1648, avec sa femme, native du bourg de Porcheresse, diocèse d'Angoulême. Il mourut en ce lieu et la veuve se remaria avec Mathieu Labat, aussi boulanger, le 26 janvier 1653, mais Labat fut tué par les Iroquois le 9 décembre suivant, de sorte que Marie Denot de la Martinière épousa, le 26 janvier suivant, Louis Azannes dit Lafronde, lequel mourut aux Trois-Rivières, le 21 décembre 1661. Elle était donc trois fois veuve lorsque, en 1663, elle mariait sa fille à Mathurin Gouin. Au recensement de 1666, Trois-Rivières, elle est portée à 60 ans et vivait chez son autre fille, Marie (mariée à treize ans) veuve de Jean Lanquetot, officier et remariée à Philippe Etienne.

Examinons les recensements :

1666, Cap de la Madelcine. "Mathurin Gouin, tonnelier, habitant, 28 ans; Madeleine Vien, sa femme, 15 ans."

1667, Petit Cap ou Champlain. "Mathurin Gouin, 30 ans; Madeleine..., 17 ans; 3 bêtes à cornes, 10 arpents cultivés."

1681, Sainte Anne de la Pérade. "Mathurin Gouin, tonnelier, 47 ans; Madeleine Vien sa femme, 32 ans. Enfants: Thomas, 14 ans, Joseph, 10 ans, Pierre, 2 ans. 4 fusils, 12 bêtes à cornes, 20 arpents cultivés. Domestiques: Henry Humne, 17 ans.

L'année suivante, 1682, au registre de Champlain, il y a la signature de Joseph "Goin" qui paraît être celle de l'enfant noté ci-dessus. Nous n'avons ni actes de baptême,

ni actes de naissance, pour les cinq enfants de Mathurin Gouin. Je les mettrai dans l'ordre suivant: Thomas 1667, Joseph 1670, Pierre 1679, M.-Anne 1685, Louis 1690.

Sur vingt-trois familles à Sainte-Anne de la Pérade, en 1681, il y en a trois plus nombreuses que celles de Gouin. Il compte parmi les quatre familles qui ont le plus de terre en culture.

I. Mathurin Gouin a dû mourir à Sainte-Anne. C'est là que sa femme fut inhumée le 2 janvier 1728. La carte cadastrale de 1709 montre quatre terres portant le nom de Gouin à Sainte-Anne.

Nous allons suivre la lignée de chacun des trois fils qui se sont mariés.

II. JOSEPH

Marié à Sainte-Anne, 1701, avec Marguerite Roy dit Chatellereau. Ce dernier nom se voit sur une terre du plan de 1709, même paroisse. Joseph était capitaine de milice. Il avait des intérêts dans la traite du Détroit mais demeurait à Sainte-Anne de la Pérade où il mourut en 1748, six années après sa femme.

III. Marie-Madeleine, née 1702, mariée 1737, à Louis Maillou.

III. Joseph, né 1705, marié 1734, à Anne-Catherine Hédouin; sépulture 1760; pas de descendance.

III. Joachim, né 1707, marié 1740, à Elisabeth Rivard-Montendre; sépulture 1774, Détroit.

III. Claude, né 1710, marié 1742, à Joseph Cuillier, au Détroit; sépulture 1776, Détroit.

III. Joseph, né 1714, marié 1752, à Joseph Mailoux. De là le nom de Mailloux-Gouin qui se rencontre plus tard.

III. Louis, né vers 1724, capitaine de milice, marié 1756, à Thérèse Rivard.

Les enfants ci-dessus appartiennent à Sainte-Anne, mais Claude s'est fixé au Détroit.

II. PIERRE

Marié 1705, à Batiscan, avec Anne Quatresous. Tous deux inhumés à Batiscan, lui en 1761, elle en 1739.

III. Joseph, né 1712, marié 1750, à Madeleine Desranlot dit Châteauneuf. Demeura à Batiscan. Il mourut vers 1752.

III. Pierre, né 1715, marié 1735, à Charlotte Duclos, à Batiscan, où il mourut en 1791, elle en 1785.

II. LOUIS

Marié 1720, à Batiscan, avec Jeanne Marchand, puis 1733, avec Anne Janvier. Il décède à Sainte-Anne, le 3 mars 1771.

III. Louis-Joachim, né 1729, à Sainte-Anne, marié 1751, à Elisabeth Rivard, puis 1755, à Anne Laquerre. Il décède vers 1764 Pas de descendance.

III. Louis-Alexis dit Mailloux, né 1720, à Batiscan, marié 1754, avec Josephthe Bransard-Langevin. Décède 1780 à Batiscan. D'un second mariage, il a eu, en 1763, Alexis, baptisé à Sainte-Anne.

IV. LOUIS-JOSEPH

Fils de Louis Gouin et de Thérèse Rivard né à Sainte-Anne, 1756, marié 1776, à Elisabeth Gouin. Elle décède en 1777 laissant un fils, Louis-Joseph. Il se remarie 1780, avec Catherine Rousseau. Pas d'enfant de ce mariage.

IV. JOSEPH-JOACHIM

Fils de Joachim et d'Elisabeth Rivard, né à Sainte-Anne, 1743, marié 1776, à Louise Mercure. Leur fils, Joseph-Louis, naquit à Sainte-Anne, en 1778.

IV. JOSEPH-EUSTACHE

Fils de Pierre Gouin et de Charlotte Duclos, né 1739, marié à Batiscan, 1763, avec Françoise-Geneviève Proteau.

V. Leur fils Pierre, marié 1793 avec Marguerite Quessy.

NOTES DIVERSES

Le 29 octobre 1760, J. Bruyère, secrétaire du gouverneur des Trois-Rivières, écrit à Maillou Gouin, de Sainte-Anne, et à Joachim Gouin, au sujet des courriers venant de Québec et de Montréal qui passaient tous à Sainte-Anne, car il n'y avait pas de grande route sur la rive sud du fleuve. Il faudra que ces courriers produisent des papiers en règle. Les deux Gouin avaient été nommés maîtres de poste par le général Amherst, le 30 du mois précédent, lorsqu'il descendit des Trois-Rivières à Québec.

Bruyère adresse une lettre à Louis Gouin, capitaine de milice à Sainte-Anne, le 25 juin 1761, à propos d'un soldat déserteur nommé Thomas Knee, de la compagnie du chevalier Cocborn, qui avait passé l'hiver à Sainte-Anne et par la suite s'était sauvé des Trois-Rivières probablement pour retourner à Sainte-Anne où on lui connaissait "quelque attachement". Ordre de le prendre et de le renvoyer aux Trois-Rivières. Gouin s'occupera des fusils et des premis de chasse dans la paroisse. Il avertira le capitaine Loranger.

En 1762, Louis Gouin était capitaine de milice et juge de paix. Si je ne me trompe, il vivait encore en 1800.

M. de Gaspé raconte que le gouverneur général Guy Carleton revenant de Sainte-Anne, en hiver, dans la cariole du capitaine Gouin, se gela le bout du nez et parut très en peine de n'avoir pas de médecine sous la main pour enrayer le mal. Gouin lui montra le remède; il y en avait plein les champs, mais il ne savait sous quelle forme polie on frictionne le nez d'un gouverneur sans lui manquer de respect. Carleton, un gros joufflu avec une pomme entre les joues, ce qui faisait trois bosses, le supplia d'oublier le décorum et d'y aller à tour de bras. L'opération réussit à souhait et le nez gouvernemental se rendit à Québec en bonne condition.

Tanguay mentionne, VII, 136, un esclave de la nation des Panis baptisé sous le nom de Louis, à Sainte-Anne

de la Pérade, le 15 septembre 1735, appartenant à Claude Gouin; et Louise, même nation, propriété de Louis Gouin, aussi de Sainte-Anne, baptisée en 1745

Les Panis, peuple du Nébraska, avaient toujours été traités par les Mandans, les Pieds-Noirs et les Sioux comme esclaves. Les Français agissaient de même. Louis XIV les assimila aux nègres dans le code concernant l'esclavage. A la capitulation de Montréal, en 1760, cet état de chose fut confirmé et dura jusque vers 1830. Nègres et Panis restaient domestiques dans les familles, au lieu de travailler la terre comme dans les colonies du sud.

Louis Gouin était capitaine de milice à Sainte-Anne en 1797, d'après l'Almanach de Québec.

Au mois de novembre 1800, Pierre Gouin est cité comme "nouveau propriétaire" aux Trois-Rivières. Je pense que c'est le premier Gouin établi en ville.

Charles Gouin, seigneur de la Baie du Febvre, mourut en 1805. L'année suivante, Louis Gouin vend à Henri Rousseau, le titre d'un seizième qu'il possède dans la seigneurie de Saint-François du Lac.

En 1808, Pierre Gouin était marguillier en charge aux Trois-Rivières. En 1812-13, il était enseigne dans le premier bataillon de milice, ville des Trois-Rivières

Les bordereaux de paie de la milice des Trois-Rivières en 1812-13, donnent les noms de David Gouin et Antoine Gouin, soldats. Ceux-là devaient venir du comté de Champlain ou de Sainte-Anne.

Les syndics pour les travaux de l'église des Trois-Rivières, en 1818, étaient Joseph Badeaux, Philippe Burns, Pierre Gouin, Frédéric Dufresne, Jean-Baptiste Panne-ton. C'était une nomination du gouvernement.

DETROIT

Joseph Gouin, fils de Mathurin I, était, en 1726, membre de la compagnie qui exploitait la traite du Détroit, (State Sistorical Society of Wisconsin III. 171) et vivait à Sainte-Anne.

Claude, son fils, arpenteur, marié au Détroit, le 13

janvier 1742, avec Josephte Cuillerier dit Beaubien; fut un des premiers à connaître la conspiration de Pontiac, en 1763 et à prévenir les autorités. La terre qu'il occupait est encore possédée par sa descendance. Je l'ai visitée, il y a trente ans, en compagnie de madame Watson Hamlin qui nous a laissé "Legends of the Détroit" et autres écrits historiques fort bien faits.

Deux des fils de Claude ont continué la famille, Joseph-Nicolas et Charles-François. Des alliances avec les: Trottier des Ruisseaux, les Godé de Marantay, Chabert de Joncaire, Descomptes Labadie, Riopelle, Rivard, Boyer, Saint-Bernard, font voir que les Gouin ont toujours tenu un rang élevé au Détroit et dans les environs. Nous avons, grâce à Madame Hamlin, la généalogie complète de toute cette famille. De son côté, M. Silas Farmer, historien du Détroit, m'a fait voir que en 1807, cinq des plus belles terres autour de la ville appartenaient aux Gouin.

Sur le plan de 1807, les autres terres sont distribuées entre Beaubien, Beaubien, Moran, Rivard, Mallet, Riopelle, Dequindre, Whiterell, Saint-Aubin, Dubois, Campeau, Campeau, Chesne, McDougall, Chapoton, Hunt, Lieb, Meldrum, Beaufait, Chapoton, Church, Moras, Van Dyke, Cass, Jones, Forsyth, Labrosse, Baker, Lafontaine, Woodbridge, Lognon, Thompson, Lafferty, Godefroy, Porter, Campeau, Hubbard, Campeau. C'étaient toutes les grandes fermes cultivées. A part cela il y avait les exploitations maraîchères que l'on voit autour des villes.

Dans la ville, le même plan donne les rues Beaubien, Rivard, Gouin, Mallet, Riopelle, Dequindre, Saint-Aubin, Chesne, Dubois, Campeau.

L'histoire du Détroit, de 1701 à 1830, est celle d'un second Canada où nos gens avaient le rôle principal. A partir de 1830, se dessine l'ère des inventions et des progrès actuels. Notre élément s'est effacé devant les Américains, mais il y a encore de bons restes.

Benjamin SULTE.

Journal de M. F. M. et S. L.

MM. LES ABBES GOUIN

Fête à Saint-Henri de Lévis

(Du "Soleil", 29 avril, 1908)

Dieu a abaissé son regard complaisant sur un coin béni de notre terre canadienne. Une de nos pieuses paroisses manifeste sa reconnaissance au Créateur du sacrement d'amour, dans des transports de sainte allégresse.

Une des premières familles de notre province assistera, émue au vingt-cinquième anniversaire d'ordination de deux de leurs membres, MM. les abbés J.-Arthur Gouin, curé de St-Henri de Lauzon, Lévis, et Charles-P.-S. Gouin, son vicaire, les deux frères jumeaux de l'honorable Lomer Gouin, le premier ministre distingué de la province de Québec.

Jamais à la fois spectacle plus consolant et plus édifiant n'a été offert au monde catholique, de deux frères jumeaux, montés ensemble à l'autel du Dieu qui réjouit la jeunesse, et recevant, après vingt-cinq ans, la même couronne d'argent que Dieu réserve à ses prédestinés et aux soldats valeureux de sa milice céleste.

La fête commencera ce soir.

Elle sera grandiose et sublime, et mémorable comme l'événement unique qu'elle rappelle avec tant d'éclat.

Et demain, le coquet village de St-Henri, pavoisé, pomponné, en belle toilette de renouveaux printaniers, accourra à l'appel joyeux des cloches paroissiales.

Sous les voûtes liliales, striées d'or du majestueux temple gothique de St-Henri, des hymnes d'allégresse triomphantes, qu'accompagneront les mélodies des orgues, monteront vers le trône de Dieu.

Le front rayonnant des lumières d'en haut, les sacrificateurs que Dieu instituait, il y a vingt-cinq ans, les gardiens et les dispensateurs de son corps et de son sang,

monteront à l'autel du Dieu qui a réjoui et conservé leur précieuse jeunesse jusque sous la neige des ans, et qui a fait répandre le parfum de leurs vertus dans leur entourage, pour l'édification du peuple.

La foule émue et recueillie des parents, des amis et du peuple entier évoquera, pendant l'auguste et sublime sacrifice, les souvenirs pieux de la consécration sacerdotale alors que le pontife, d'un geste majestueux quasi divin, oignait les fronts purs de l'onction sainte qui les faisait prêtre pour l'éternité :

“Sacerdos in aeternum”!

Et de nouveau tous les coeurs vibreront de reconnaissance et d'amour pour l'auteur de l'institution du sacerdoce catholique.



ARTHUR GOUIN
A l'âge de 10 ans.



CHARLES GOUIN
A l'âge de 10 ans.

MM. les abbés J.-Arthur-N. Guoin et Charles-P.-S. Guoin, sont nés à St-Stanislas, comté de Champlain, le 12 janvier 1855, du mariage du docteur J.-A.-N. Guoin, un savant, un patriote et un grand chrétien, et de dame Séraphine Fugère, une âme d'élite, la noble et digne compagne, la mère tendre, dévouée et vertueuse qui fait l'ornement de nos foyers canadiens

Dieu bénit huit fois l'union de ce couple respecté.
Ils eurent six garçons et deux filles. L'honorable Lo-

mer Gouin, premier ministre de la province de Québec; Eugène, assistant-shérif de Montréal; Ernest, employé à la douane de Montréal; et Némèse, employé civil à Ottawa; Elodie, Mme Fugère de Montréal; décédée à l'âge de 35 ans, et l'aînée de la famille, Mme Joseph-Honoré Mayrand, de Montréal.

La famille subit sa première épreuve en 1878, alors qu'elle perdit son chef bien-aimé. Madame Gouin suivait son époux dans la tombe en 1781, mais Dieu lui accordait, avant sa mort, la suprême consolation de voir deux de ses enfants chéris consacrés à Dieu. Elle pouvait s'endormir heureuse dans la paix du Seigneur, son rêve de mère était réalisé. Ses vertus revivaient avec celles de son époux, comme son patriotisme éclairé dans l'âme de ses enfants, et Dieu dut lui envoyer, à cette heure dernière, la visite consolante des hautes destinées auxquelles il les appellerait.

Charles et Arthur Gouin firent leurs humanités au Séminaire de Québec où ils entrèrent au mois de septembre 1870.

En 1878, leur cours classique terminé, ils furent nommés professeurs au Collège de Lévis, où ils complétèrent leurs études théologiques.

Le 30 avril 1882, ils étaient ordonnés prêtres par Son Eminence le cardinal Taschereau, d'illustre mémoire.

Le lendemain, 1er mai, ils célébraient leur première messe, en présence de la communauté réunie au Collège de Lévis.

Leur mission d'apôtre allait commencer.

Les deux jeunes prêtres qui avaient les mêmes aspirations, les mêmes saints désirs et les mêmes pensées avaient l'un pour l'autre le même fervent amour fraternel; ils devaient donc trouver bien pénible la séparation.

C'était une bien dure épreuve, mais ils avaient fait de bon coeur ce grand sacrifice pour Dieu.

Séparés pendant leur vicariat, des douces joies de la réunion leur étaient réservées pour plus tard.

M. l'abbé Arthur fut nommé vicaire à St-Michel en 1882; à St-Anselme, en 1883; à St-Jean-Baptiste de Qué-

bec, en 1884; puis dans la même année, à Ste-Marie de la Beauce, où il demoura pendant quatre ans.

M. l'abbé Charles, de son côté, fut désigné pour le vicariat de St-Raphaël; l'année suivante, il était appelé à St-Gervais; puis son archevêque lui confia la direction de l'une des plus importantes communautés des Etats-Unis, celle d'Albany, dans l'Etat de New-York. Il passa ensuite quelques mois dans la mission de Chicopee.

En 1885, Mgr l'archevêque décidait de réunir les deux frères jumeaux qui languissaient loin l'un de l'autre. M. l'abbé Arthur était nommé curé de St-Léon de Standon et M. l'abbé Charles rappelé des Etats-Unis venait l'y rejoindre pour l'aider dans son apostolat.

Ils y signalèrent leur dix ans et quatre mois de séjour par des oeuvres qui publient les bienfaits de leur administration sage. Ils firent terminer l'intérieur de l'église commencée et construire un presbytère.

L'autorité ecclésiastique leur confiait, en 1885, la cure de St-Valier. Bien des tribulations et des épreuves leur étaient réservées dans cette paroisse, mais leur énergie appuyée sur leurs vertus leur firent surmonter tous les obstacles, et sous leur surveillance s'éleva dans cette paroisse l'un des plus magnifiques temples élevés, dans la province, à la gloire de Dieu.

Ils furent appelés à la direction de la paroisse de St-Laurent, Ile d'Orléans, au mois d'octobre 1901; pendant leur court séjour de trois ans, ils avaient gagné les coeurs de tous leurs paroissiens et à leur départ ils étaient l'objet d'une flatteuse démonstration qui les émut aux larmes; on leur présenta de riches cadeaux et adresses.

En 1903, ils étaient chargés de la direction de la paroisse du Sacré-Coeur de Jésus (East Broughton). Leur charité s'exerça là encore, comme partout et ils fournissaient l'argent nécessaire pour faire terminer le couvent.

Leur départ fut vivement regretté, et l'adresse magnifique, qui accompagnait les riches cadeaux qu'on leur présentait le jour de leur départ, témoigne de la vénération qu'on leur portait. Ils ont laissé quelque chose à leur départ. outre le souvenir de leurs belles vertus. Les magni-

fiques portraits qu'on leur avait présentés furent généreusement laissés au couvent.

Leur arrivée, le 11 mai 1906, à St-Henri de Lévis, fut saluée avec joie.

La réputation de leurs vertus, de leurs belles oeuvres, les y avaient précédée et l'accueil sympathique qu'on leur fit leur ont fait espérer y finir leur fructueux apostolat.

C'est une belle et admirable carrière que ces bons et fidèles serviteurs de Dieu ont fourni à l'Eglise canadienne.

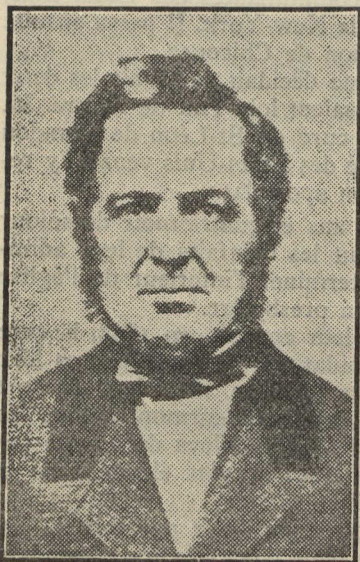
Du Séminaire au professorat et d'humbles vicaires à la direction spirituelle de paroisses importantes, ils ont imprimé partout dans le cœur de leurs administrés des souvenirs émus et ineffaçables.

Séminaristes studieux et pleins de talents, éducateurs dévoués, directeurs de consciences éclairés, ils ont laissé

partout, sur leur passage, comme nous le disions en commençant, un parfum de vertus édifiant et agréable à respirer.

La bonté et la charité sont les qualités distinctives de ces hommes d'élite.

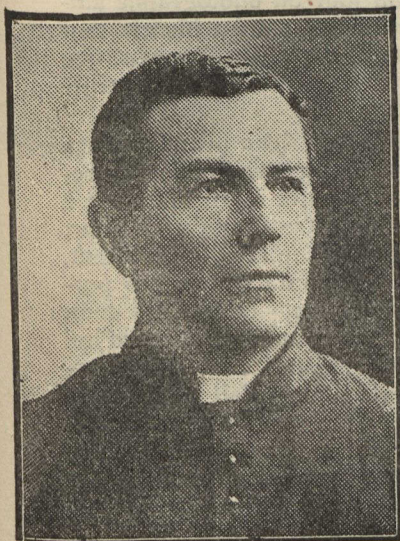
La liste serait longue et combien édifiante de leur inépuisable charité, si nous ne craignons d'être indiscret, mais nous savons que leur modestie souffrirait de la publication de cette analyse de leur bon cœur. Et pourtant, quelle belle et touchante prédication dans nos deux hé-



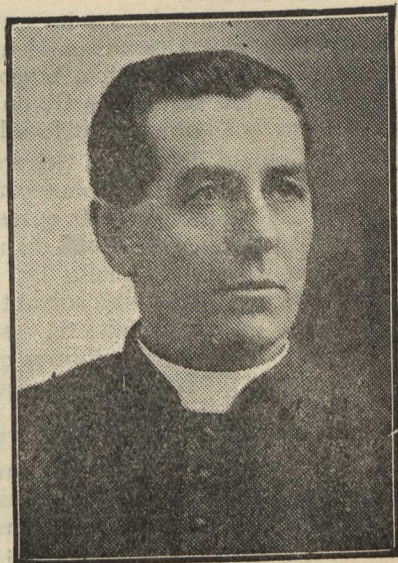
DR JOS.-NÉRÉ GOUIN.

ros! Leur coeur toujours largement ouvert à l'infortune comme leur bourse, l'adoption de jeunes orphelins, et les belles oeuvres cachées dont Dieu seul possède le secret, ont bien véritablement mérité à ces modèles de notre clergé, le titre de père et de pasteurs. Leur apostolat n'est pas terminé encore; ils ont commencé à St-Senri de Lévis les belles oeuvres qui ont marqué leur passage ailleurs.

La restauration de la maison de Dieu, la construction



M. L'ABBÉ ARTHUR GOUIN,
L'un des jubilaires.



M. L'ABBÉ CHARLES GOUIN,
L'un des jubilaires.

d'un presbytère, digne de la florissante paroisse de St-Henri, sont des oeuvres qui resteront en attendant maintenant la couronne d'or du jubilé.

MM. les abbés Guin tiennent de famille et de race un bel esprit gaulois

Fins lettrés, ils savent dire avec autant d'esprit que d'éloquence.

Autant que celles du coeur, les qualités de l'esprit rendent leur commerce agréable.

Leur presbytère hospitalier est toujours largement ouvert et tous y reçoivent un sympathique et cordial accueil.

MM. les abbés Gouin racontent avec verve les amusants quiproquos, les aventures plaisantes dont leur ressemblance a été cause.

Ils aiment surtout à rappeler un charmant épisode de leur enfance

Ils avaient six ans lorsqu'un jour un photographe ambulante vint à passer par leur village, qui fut bientôt tout en émoi. Tout était à la pose, il n'est pas étonnant que l'attention des jeunes Gouin fut éveillée aussi par l'événement qui bouleversait le village

Comme ils avaient été très sages, leur père les plaça devant l'objectif du photographe à la grande joie des petits. Quelques instants après, alors que la famille était à table, prenant le repas du midi, entre l'homme du jour, tenant dans ses mains les portraits placés, séparément, dans une jolie boîte, suivant la mode du temps. Les portraits étaient parfaits de ressemblance,—ce sont les deux intelligentes petites figures que nous mettons aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs,—mais le père resta perplexe, il regardait Charles, puis il regardait Arthur, assis à ses côtés à table, puis les deux portraits. Enfin, s'adressant au photographe amusé: malheureux, lui dit-il, nous voici bien avancé, vous me les avez mêlés. L'artiste constatait, en effet, la difficulté du problème.

Ce furent les enfants qui le résolurent Chacun se reconnut et le père s'empressait d'écrire sur la boîte du portrait le nom de chacun afin que l'erreur ne se renouvelle plus.

Nous ne saurions parler des héros de la fête sans donner un aperçu succinct du théâtre coquet où elle doit avoir lieu et sans grouper autour des deux saints prêtres quelques-uns des respectés citoyens qui ont entrepris d'en faire un succès. Quant aux charmantes dames qui en ont préparé avec eux les détails, nous nous contenterons de déposer l'hommage respectueux de notre sincère admira-

tion Leurs mains d'artistes laissera une empreinte dans cette célébration paroissiale qui en doublera le charme.

St-Henri de Lauzon est assurément le plus joli village des alentours de Lévis.

C'est en quelque sorte le coeur du plus beau comté de la province. Cinq paroisses l'enchassent comme un véritable bijou.

Au nord, Saint-Louis de Pintendre et au sud, Saint-Anselme; à l'est Saint-Charles, et à l'ouest Saint-Lambert et Saint-Jean Chrysostôme.

Cette paroisse a été fondée le 1^{er} février 1766, et son premier desservant fut M. l'abbé Charles Youville-Dupras, curé de St-Joseph de Lévis, qui y continua son ministère depuis le 11 février 1766 jusqu'au 10 avril 1774.

Son deuxième desservant fut M. l'abbé Auguste Hubert, aussi curé de St-Joseph de Lévis, depuis le 13 mai 1774 au 6 août 1775.

M. l'abbé J. Berthiaume fut le premier curé de St-Henri, où il resta depuis décembre 1775 à octobre 1781.

Le deuxième curé fut M. l'abbé J.-M. Vézina, depuis octobre 1781 à octobre 1794.

Puis, M. l'abbé J.-R. Leclerc fut curé de cette paroisse durant 23 ans, depuis octobre 1794 à octobre 1817.

Le quatrième curé fut M. l'abbé Jos. Lacasse, depuis octobre 1817 jusqu'à décembre 1847, c'est-à-dire, durant 30 ans

M. l'abbé Célestin-Zéphirin Rousseau desservit la paroisse depuis la mort de M. Lacasse jusqu'à octobre 1848.

M. l'abbé Jos.-P. Lefrançois fut curé de St-Henri depuis octobre 1848 à octobre 1850.

M. l'abbé Jacques-Benjamin Grenier lui succéda, et fut curé jusqu'à mai 1878.

Depuis le mois de juin 1878 M. l'abbé Ferdinand Laliberté desservit la paroisse.

MM. les abbés Gouin ont eu d'illustres prédécesseurs, et cette évocation d'un passé de vertu et de mérite, était, croyons-nous, intéressante au moment où la paroisse se prépare à ajouter une autre page d'or à son histoire déjà si belle.

La première église qui fut construite à St-Henri se trouvait à la distance d'environ trois milles de l'église actuelle. Il reste encore quelques matériaux de cette église. La seconde église fut construite, comme la première, sur les bords de la rivière Etchemin, mais à trois milles au sud.

L'église actuelle fut construite tout près de l'ancienne. Cette nouvelle église a été terminée en juin 1879. Elle a 166 pieds de long sur 62 de large. Le style en est gothique et elle passe pour une des plus belles du diocèse.

Elle possède un véritable trésor, c'est-à-dire cinq grands tableaux de maîtres anciens. Voici les sujets de ces tableaux :

1er—St-François de Paul, dit-on, ressuscitant l'enfant de sa soeur.

2e—Adoration des Mages, qu'on dit être un original de Lesueur.

3e—St-Philippe, baptisant l'Eunuque de la reine de Caudace.

4e—Apparition de l'Enfant Jésus à St-Antoine de Padoue et de la Sainte Vierge à St-François d'Assise, par Guy de Hallé, du siècle de Louis XIV.

5e—Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par Lebrun.

Ces tableaux furent vendus à Saint-Henri par M. Desjardins, qui les avait soustraits à la destruction pendant la révolution française.

Des connaisseurs disent que Saint-Henri possède la plus riche collection du Canada.

La population de St-Henri est de 2,000 personnes, formant 343 familles. Il y a 1,400 communicants.

St-Henri possède un couvent, celui des révérendes Soeurs du Perpétuel Secours, dont la maison-mère est à St-Damien, dans le comté de Bellechasse. Cinq religieuses enseignent aux élèves.

St-Henri n'est pas un centre manufacturier. Cependant on y voit une scierie dont M. Alfred Fortin est le propriétaire; une fromagerie dirigée par M. Adolphe Fortier.

Le village est relié à la ville de Lévis par un magnifique chemin macadamisé et, en été, c'est la promenade préférée des Lévisiens qui se rendent en voiture.

La ligne de chemin de fer Québec Central traverse la paroisse dans toute sa longueur. La distance de St-Henri à Lévis est de 9 milles.

On y compte plusieurs magasins généraux, tenus par MM. J.-E. Fortier, S.-T. Genest, M. Beaudoin, Achille Laflamme, Joseph Couette, D. Laliberté, Côme Brochu et Alphonse Couet.

Le maire du village de St-Henri de Lévis est M. Louis Cantin. Deux savants et dévoués médecins, MM. les docteurs Sinclair et Bernier, sont établis à St-Henri. M. F.-X. Charland est le maître de poste.

Nous aurions désiré en cette solennelle circonstance, grouper autour des dignes héros de la fête les figures respectées de tous nos braves et excellents amis de St-Henri, étaler leur oeuvre au grand jour à leur honneur. Si nous ne le pouvons, disons au moins à tous, au milieu de l'éclat joyeux de cette grandiose fête paroissiale, un chaleureux bravo, et aux dignes et vénérés héros, nos meilleurs et nos plus respectueux hommages à l'occasion de leurs noces d'argent sacerdotales.



LES FETES DE SAINT-HENRI

(De "l'Évènement", 30 avril, 1908)

Hier soir, une assistance nombreuse se pressait dans la sacristie de l'église paroissiale pour entendre une soirée dramatique et musicale donnée à l'occasion des noces d'argent sacerdotales de MM. les abbés A. et C. Gouin.

On remarquait dans l'assistance en outre des héros de la fête, Mgr Mathieu, recteur de l'Université Laval, M. le juge Lemieux, M. le curé Beaudoin, du faubourg St-Jean-Baptiste, MM. les abbés Ir. Lecours, du collège de Lévis, Ph. Fillion, secrétaire de l'Université Laval, Pouliot, Joseph et Bruno Pelletier, du Séminaire de Québec, J. Geo. Goudreau, curé de Thetford Mines, Couture, curé de Pintendre, Lafrance, curé du Sacré-Coeur de Jésus, Léonidas Hébert et Joseph Dumont, du collège de Lévis, Georges Mercier, curé de Sainte-Sabine, etc., etc., MM. le docteur Sinclair et madame Sinclair, M. le Dr Vaillancourt, de St-Anselme, et madame Vaillancourt, MM. M.-A. Lemieux, avocat de Québec, M. L.-T. Beaudoin, rentier et madame Beaudoin, M. L.-T. Genest et madame Genest, M. le docteur Donat Bernier et madame Bernier, M. Joseph Bussièrès et madame Bussièrès, M. Alphonse Couet, marchand, et madame Couet, mesdames Letellier, mesdemoiselles Waters, St-Michel, de Québec, mademoiselle Beaudoin, de la Beauce, M. J.-R. Giroux, etc., etc.

Le programme d'un choix judicieux et délicat fut rempli. La grâce féminine et juvénile de St-Henri a eu les honneurs de la journée. Après avoir obtenu des succès réels dans l'art dramatique, cet essaim de jeunes filles a reçu les hommages mérités de l'assistance qui a applaudi ou plutôt s'est ému et a même pleuré... C'est bien le plus beau des compliments à ces demoiselles de St-Henri qui ont interprété le drame en trois actes de "Sainte-Cécile". Mademoiselle Juliette Sinclair, fille de M. le doc-

teur Sinclair, remplissait ce rôle de Sainte-Cécile. Elle en avait—et nous serions tenté de dire, elle en a—tout le pur éclat et toute la distinction, toute la douceur et toute la noblesse. Elle a su maintenir ce rôle difficile avec un remarquable talent. Ce fut une patricienne conquérante de l'auditoire. Mademoiselle Laura Genest manifesta d'une façon heureuse toutes les angoisses maternelles, dans le rôle de Metella, mère de Sainte-Cécile. Mademoiselle L'Abbé, fut une toute gentille Lévia, amie païenne de Cécile, de même d'ailleurs que mademoiselle Yvonne Baudoin, dans Flavia. Mademoiselle Imelda Genest, eut sa large part de succès dans le rôle de Almachia, femme du préfet de Rome. Les rôles de Stephanina et Nigra, respectivement diaconesse et petite servante noire ont été bien remplis par madame D. Bernier et Armandine Grégoire.

Mesdemoiselles E. Fortier, M.-E. Couet, O. Ferland, L. Nadeau, heureuses mortelles, étaient les amies de Cécile, Mesdemoiselles Vallières, A. Roy et F. Bussières, les suivantes de la puissante Almachia.

Avec les derniers chants de triomphe, à la gloire de Cécile, rendons hommage à celle qui la personnifia si bien et joignons à ces félicitations celles que méritent les autres amateurs dans l'art dramatique, ainsi qu'à Mademoiselle M.-A. Letellier, de Québec, qui a contribué, pour la partie musicale, au succès de la représentation.

Revenons de nos tragiques émotions vers la gaieté, et écoutons bien cette saynète de "Paris et Falaise", soit une citadine, Clémence, et une paysanne, Madeleine, qui, chacune d'elle, vante son coin terrestre et donne leur préférence réciproque. Mesdemoiselles L. Genest et I. Genest n'ont pas manqué dans cette pièce d'un naturel amusant. M. le docteur Bernier, avec ses chansons comiques, a fait rigoler l'auditoire. Un jeune fils de l'hon. Lomer Gouin a récité un morceau en prose. Madame Gouin, de Québec, et Mademoiselle Gouin ont aussi fait goûter et leur musique et leur chant, et la soirée dramatique et musicale, proprement dite s'est terminée par un chant en chœur formé pour la plupart de jeunes filles, et qui a

chanté avec brio les Soirées de Québec. Mademoiselle Laura Genest accompagnait au piano.

Avant de clore ce chapitre, il convient, et c'est agréable de le faire, de féliciter M. l'abbé A. Lacasse, curé de Honfleur, qui a été l'âme dirigeante de cette charmante représentation.

Après la séance, il y eut présentation d'adresse et de souvenirs de la double fête par M. le docteur Sinclair. Cette adresse rend hommage au dévouement et à la charité des vénérés pasteurs de St-Henri, parle de l'estime profonde qu'ont pour eux leurs paroissiens et forment des vœux pour leur bonheur. Les cadeaux furent une superbe épargne en argent, et deux riches candélabres.

M. l'abbé A. Gouin répondit avec bonheur aux hommages des paroissiens de St-Henri. Il exprima tout le plaisir qu'il éprouvait avec son frère de cette manifestation de sympathies, et en remercia cordialement les généreux paroissiens. Il remercia ensuite Mgr Mathieu, les membres du clergé, M. le juge Lemieux, d'avoir bien voulu prendre part à la fête. Il en remercia les organisateurs et particulièrement celles qui y avaient pris une part si directe et d'une manière si dévouée.

Mgr Mathieu fut appelé à dire quelques mots. Il exprima tout son plaisir d'être venu à titre de représentant de l'Alma Mater, de MM. les abbés Gouin, félicita les jubilaires de la jolie démonstration dont ils sont l'objet et avec finesse et délicatesse félicita celles qui, dans le drame de Sainte-Cécile, lui firent oublier les heures passées. Avec beaucoup d'à-propos, Mgr Mathieu fit ressortir de la pièce dramatique que l'on venait d'entendre, toute la beauté, toute la supériorité, toute la sublimité du christianisme sur le paganisme.

M. le juge Lemieux fut appelé. On sait toute la vivacité de son éloquence et toute la valeur amusante de ses paroles. Au milieu de ceux qu'il a si bien connus jadis et qui lui furent si fidèles au cours de sa vie politique, il a démontré que sa verve ne s'était pas tarie. Il a félicité MM. les abbés Gouin, d'être l'objet de cette démonstration, félicité ses vieux amis de St-Henri et la génération

qui suit, qui certes démontre bien qu'elle n'est pas inférieure à celle qui l'a connu, s'il en juge par cette brillante jeunesse qui a si magnifiquement réussi dans la représentation donnée et entendue avec étonnement, et avec émotion et avec bonheur par toute l'assistance.

On applaudit, puis l'on se répara gaiement. Madame Sinclair fit parager à quelques invités, après la séance, la douceur d'une charmante hospitalité.

Aujourd'hui a eu lieu une messe solennelle à l'église. M. l'abbé Beaudoin a donné le sermon de circonstance. Ce soir, on répétera la séance.

(Mercredi, 1er mai, 1907)

Ce matin a eu lieu une grand'messe solennelle à l'église paroissiale, à l'occasion de la célébration des noces d'argent sacerdotales de MM. les abbés Arthur et Charles Gouin. M. l'abbé Arthur Gouin officiait. Il était assisté de M. l'abbé Charles Gouin, comme diacre, et de M. l'abbé Lafrance, curé de Sacré-Coeur de Jésus, Beauce, comme sous-diacre.

M. l'abbé Beaudoin, curé de St-Jean-Baptiste de Québec, a donné le sermon de circonstance.

M. Arthur Bernier, organiste de l'église de Saint-Sauveur de Québec, touchait l'orgue et M. le Dr Donat Bernier agissait comme maître de chapelle.

Mademoiselle Mathilde Gouin, de Québec, a chanté "Ave Maria", de Mascagni, et M. l'abbé Arthur Lacasse et le Dr Donat Bernier, ont chanté "Quid retribuam".

Après la messe, il eut dîner au presbytère, auquel les jubilaires et plusieurs membres du clergé et plusieurs membres de la famille Gouin, entre autres M. Ernest Gouin, du bureau des Douanes de Montréal, M. Eugène Gouin, assistant-shérif de Montréal, M. et Mme J.-H. Mayrand de Montréal, Léandre Fugère de Québec, Mme Charles Gouin et mademoiselle Gouin de Québec, Mlle Alice Mayrand, Mlle Bernadette Gouin, MM. Léon-Mercier Gouin et Paul Gouin, fils de l'honorable premier ministre de la province de Québec, MM. Lomer et Lucien

Fugère, de Québec; M. et Mme J.-L. Fugère; Mlle Anna Fugère, M. et Mme Arthur Talbot; Mlle Alfredine L'Abbé, etc.

Parmi les cadeaux offerts, on remarquait une épargne en argent massif, offert par les paroissiens de St-Henri; un grand porte-fleurs et fruits, en argent, par M. l'abbé Beaudoin, curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec; un service à thé, en argent solide, par M. et Mme J.-H. Mayrand, de Montréal; plat à pudding, en argent, par M. Eugène Gouin et famille; corbeille en argent, par M. Ernest Gouin et famille; cocotiers, en argent, par la famille P.-E. Fugère; corbeille, en argent, par M. l'abbé J.-L. Fugère; cuillères, en argent, par Mlle B. Gouin; bouquet spirituel, par la famille L.-P. Guillet, de Trois-Rivières; anneaux de serviette, en argent, par MM. Léon Mercier Gouin et Paul Gouin; porte-allumettes, en argent, par Mme Chs Gouin et Mlle Gouin; Statuettes, par Mgr Faguy, de Québec; théière, en argent, par le Dr Lebel; lunettes d'opéra, par M. le Dr Cliche, de East Broughton; porte-monnaies, par l'abbé Gosselin, de Beauceville; plats de côté, en argent, dons de MM. les abbés Ph. J. Filiou, Bruno Pelletier, Jos. R. Pelletier et Napoléon Pouliot, du Séminaire de Québec; bréviaires, par M. l'abbé Georges Mercier, curé de Ste-Sabine; pot à crème, par Mlle Agnès Perron; grande jardinière, en argent, par M. et Mme Arthur Talbot; gobelets, en argent, par M. Philémon Bussières; bouquet spirituel, par la famille J. Chabot, etc., etc.

Dans l'après-midi, il y eut bénédiction solennelle du Saint-Sacrement et répétition de la séance de la veille.

De toute cette jolie fête, nous en devons l'organisation au zèle de M. l'abbé Lacasse, au dévouement de mademoiselle Juliette Sinclair et de ses généreuses amies, qui ont donné une si belle soirée dramatique et musicale et dont nous les félicitons cordialement.

La Famille Allard



L'HONORABLE M. J. ALLARD

L'honorable M. Jules Allard

Ministre des Terres, Bois et Forêts de la Province

(*Esquisse biographique*)

Par ALFRED PELLAND

L'HONORABLE M. Jules Allard naquit à Saint-François-du-Lac, le 21 janvier 1859, du mariage de Louis Allard et de Marie-Anne Chapdelaine.

Il est fils de l'une des plus anciennes familles de cultivateurs de la région; cependant ses aspirations le portèrent plutôt, dès sa jeunesse, vers l'étude.

C'est au collège de Nicolet, qu'il suivit son cours d'études classiques. Il manifesta, dès lors, les qualités qui devaient, dans la suite, attirer l'attention publique sur lui: du zèle, de la fermeté et de la prudence dans l'accomplissement de tous ses devoirs d'écolier.

Re çu avocat, il prit une place éminente parmi les membres du barreau de son district, et, au mois de juin 1906, il recevait, des mains du représentant du Souverain de l'Empire Britannique, le titre honorable et convoité de Conseil du Roi.

Ayant épousé, le 3 juin 1885, Berthe Toupin, fille d'un commerçant de bois, avantageusement connu dans son canton, il vit bientôt sa maison se peupler, suivant les meilleures traditions franco-canadiennes. Et probablement que le souci de la nichée à élever l'emporta sur ses goûts personnels; car il accepta, du regretté Honoré Mercier, la position de registrateur du comté d'Yamas-

ka, et, de 1890 à 1897, il remplit cette fonction, souvent délicate, avec honneur pour lui et profit pour ses concitoyens.

La mort de M. Victor Gladu, survenu en 1897, laissait le parti libéral d'Yamaska sans chef, et l'hon. M. Marchand fit appel au dévouement de M. Allard, qui accepta la candidature libérale. Ses capacités et les services rendus à ses concitoyens (il avait été durant neuf années président de la commission scolaire, et, de 1895 à 1898, maire de Saint-François-du-Lac) lui méritèrent la sympathie des électeurs; et, le 22 décembre 1897, il l'emportait facilement sur son concurrent, M. le notaire A.-A. Mondou.

Les élections générales de 1900 et celles de 1904 le trouvèrent sans concurrent, et les deux fois, il fut élu député à l'unanimité.

Député au parlement de Québec, M. Allard prit une part importante aux travaux portant surtout sur les questions agricoles et juridiques. S'il parlait rarement, à la Chambre, il exerçait une influence réelle dans les divers comités, où l'on prisait fort son esprit sagement progressif et modéré.

Lorsque sir Lomer Gouin forma son cabinet, en mars 1905, M. Allard était tout désigné pour occuper une des premières positions. Il fut d'abord placé à la tête du ministère des Travaux publics, et, quelques mois après, il devenait ministre de l'Agriculture.

Ce fut le 1er septembre 1906, que M. Allard prit la direction de cet important service de notre administration provinciale, qu'il devait quitter le 21 janvier 1909, après avoir été promu au ministère des Terres et Forêts.

Sa première fonction officielle fut de présider à

l'inauguration de l'École de Laiterie de Saint-Hyacinthe, une des plus belles fondations du gouvernement Gouin.

Nous n'avons nullement l'intention d'entrer, ici, dans les détails de l'œuvre qu'il accomplit durant son séjour à la tête de ce ministère, où il s'est acquis des titres sérieux à l'estime publique. Qu'il nous suffise de dire que son administration a été à la fois celle d'un homme pratique et d'un homme de progrès, et qu'il a toujours été favorable aux propositions tendant à établir la prospérité et le bonheur dans nos campagnes.

Citons deux faits principaux à l'appui de notre thèse :

Des plaintes étaient sans cesse adressées, au ministère de l'Agriculture, au sujet de la négligence qu'apportaient certains fromagers dans la fabrication et l'emballage du beurre et du fromage.

Il n'entrait pas dans les prérogatives du ministre de l'Agriculture d'exercer une action directe sur la fabrication des produits de la laiterie ; mais M. Allard comprit qu'une surveillance plus étroite et plus active, de la part des inspecteurs du gouvernement et de ceux des syndicats, produiraient d'heureux effets, et il encouragea, au moyen de primes, tous ceux qui, se lançant dans la voie des réformes, obtiendraient de bons certificats des susdits inspecteurs.

Cet encouragement ne tarda pas à produire d'heureux résultats, et tous ceux qu'intéresse l'industrie laitière se plaisent à constater que nous avons réalisé des progrès sensibles, depuis deux ans.

Mais, il est une autre question d'intérêt général à laquelle l'hon. M. Allard a consacré le meilleur de son temps et de son énergie : c'est celle de l'amélioration de la voirie rurale.

Nos chemins de la campagne étaient dans un état lamentable, et tout le monde s'en plaignait.

Les conseils municipaux ne se rendaient pas compte des dépenses qu'ils leur faudrait encourir pour prendre à leur charge les chemins de terre et rompre avec la vieille routine du "chacun sa part". Ils n'osaient prendre d'initiative et laissaient faire.

C'est alors que l'honorable Ministre de l'Agriculture prit la sage décision, non pas d'imposer par une loi une évolution complète de notre système de voirie, mais bien de venir en aide, par un octroi annuel de \$800.00 par comté, pour les municipalités qui voudraient bien prendre, sous leur contrôle direct, l'entretien de leurs chemins de terre.

Il décidait, en outre, de payer à chaque municipalité qui ferait des travaux de macadamisage ou de gravelage, la moitié du coût des travaux qu'elles décideraient de faire, et ce, jusqu'à concurrence de la somme de \$500.00.

M. Allard obtint de plus que le budget de la voirie fut porté à \$50,000.00. En 1897, il n'était que de \$15,000.00.

M. Allard a fait plus. Il a voulu faire lui-même une campagne de propagande en faveur des meilleurs chemins, et on l'a vu parcourir la Province, et expliquer le parti que l'on pourrait tirer de la nouvelle loi et de l'aide pécuniaire qu'accordait le gouvernement de sir Lomer Gouin.

Cette campagne a déjà produit des résultats très satisfaisants, puisque plus de cinquante municipalités se sont prévaluées de la nouvelle loi et des bénéfices qui sont la conséquence de son application.

Ainsi que nous le disions plus haut, l'honorable M. Allard est maintenant ministre des Terres et forêts—le

département le plus important et le plus redouté de l'administration. C'est en effet de l'administration de ce ministère que découle le plus clair de notre revenu, de même que la conservation de notre vaste domaine forestier et de nos incomparables pouvoirs hydrauliques.

Nous ne doutons pas que son passage au ministère des Terres et forêts sera aussi fructueux qu'il l'a été à l'Agriculture, car sous des allures modestes, M. Allard cache beaucoup de savoir, d'expérience et de sens politique.

M. Allard fait nécessairement de fréquents et assez longs séjours dans la Capitale; mais le meilleur de son temps est encore celui qu'il passe à Saint-François-du-Lac, au milieu de ses concitoyens—la plupart ses camarades d'enfance—qui lui ont ouvert toutes grandes les portes de la vie publique, et au milieu de sa famille, qui l'entoure de la plus tendre affection.

Québec, 6 février, 1909.

CONTRAT DE MARIAGE DE FRANÇOIS ALLARD

Par devant Romain Becquet notaire, etc., furent présents en leurs personnes François Allard habitant du bourg de Rayne, fils de Jacques Allard et de Jacqueline Frerot, ses père et mère, de la paroisse de Blaqueville, archevêché de Rouen (1) d'une part et Jeanne Anguille,

(1) Sur Blaqueville le *Dictionnaire géographique de la France*, année 1872, par Adolphe Joanne, contient les renseignements suivants :

Blaqueville, département de la Seine-Inférieure, commune de 524 habitants, sur un plateau de 115 mètres, canton de Pavilly (8 kilomètres), arrondissement de Rouen (24 kilomètres), bureau de poste de Barentin, paroisse administrée par un simple desservant. 1007 hectares de superficie.

filie de Michel Anguille et de Tiennette Toucheraine, ses père et mère, du village D'Artaisne (2) évêché de Tours, d'autre part. Lesquels de leurs bons gré et volonité eû du consentement de leurs parents et amis pour ce assemblés; scavoir de Dame Anne Gagnier, veuve de feu Monsieur Maître Jean Bourdon, vivant, écuyer seigneur de Saint-Jean et de Saint-François, procureur général au Conseil Souverain de ce pays et de Damoiselle Catherine de la Tour Envriane de David Corbin, etc., Jean Langlois, ont fait les accords et promesses de mariage qui ensuivent; c'est à savoir que le dit Allard a promis et promet prendre pour sa femme et légitime épouse la dite Anguille comme aussi elle promet prendre pour son mari et légitime époux le dit Allard, icelui mariage faire et solemniser en face de notre mère' Sainte Eglise Catholique Apostolique et Romaine le plus tôt que faire se pourra et qu'il avise et délibère entr'eux leurs dits parents et amis si Dieu et notre dite mère Sainte Eglise y consentent et accordent pour être les dits futurs conjoints uns et communs en tous bien meubles acquets et conquêts immeubles du jour de leur épousailles à l'avenir, suivant la Coutume de Paris ne seront les dits futurs conjoints tenus aux dettes l'un de l'autre faites et créées avant leur futur mariage ni aucunes y a seront payées et acquittées

(2) Le même *Dictionnaire*, par Adolphe Joanne, édition de 1872, parle ainsi d'Artannes :

Artannes, département d'Indre-et-Loire, commune de 1115 habitants, sur l'Indre, à 95 mètres d'altitude, canton de Montbazou (10 kilomètres), arrondissement de Tour (18 kilomètres), correspondant avec (5 kilomètres) Monts, station de chemin de fer d'Orléans, bureau de poste de Monts, paroisse administrée par un simple desservant, notaire, percepteur. Filature de lin.—Curiosités: Eglise romano-ogivale. Châteaux de Loché et de Niéré.—2097 hectares de superficie.

par celui qui les aura faites et créées et sur son bien sera douée la dite future épouse du douaire coutumier ou de la somme de trois cents livres tournois de douaire prefix pour une fois payé et ce au choix de la dite future épouse icelui douaire à prendre et avoir sur le plus beau et plus clair des biens du dit futur époux qui en a dès à présent chargé et hypothéqué et a le dit futur pris la dite future épouse avec tous ses droits, noms, raisons et actions qu'elle a de présent et qui lui pourrait échoir ci-après tant par succession donation qu'autrement et en outre le dit futur époux a reconnu et confessé que la dite future épouse lui a apporté et mis en communauté jusques à la somme de trois cents livres tournois dont la moitié entrera en la dite communauté et l'autre moitié lui sortira nature de propre à elle et aux siens de son côté et ligne et en outre la somme de cinquante livres tournois, que sa Majesté lui a donné en considération de son mariage qui lui serviront aussi nature de propre à elle et aux siens de son côté et ligne et arrivant dissolution du dit futur mariage sans enfants procréés d'icelle les dits futurs conjoints se sont fait et font donation l'un à l'autre entrevifs en la meilleure forme et manière que donation puisse avoir lieu et sortir en tout son contenu de tous et un chacun les biens meubles acquets et conquets immeubles qui se trouveront leur appartenir au jour et trépas du premier mourant sans aucune chose en réserver ni retenir pour par le survivant du tout faire jouir et disposer ainsi que bon lui semblera au moyen des présentes et pour faire insinuer ces dites présentes partout où il appartiendra dans quatre mois d'hui suivant l'ordonnance les dits futurs conjoints ont nommé et élu pour leur procureur général et spécial le porteur des présentes auquel il donne pouvoir de ce faire et de requérir acte.

Car ainsi, etc., promettant, etc., obligeant et chacun en droit raison, etc. Renonçant, etc. Fait et passé au dit Québec, en la maison de la dite dame Bourdon, l'an mil six cent soixante onze, le uix-huitième jour d'octobre après-midi en présence de Jean Baptiste Gosset et de Nicolas Métru demeurant au dit Québec témoins qui ont signé à ces présentes avec les dits amis et notaire et ont les dits futurs conjoints déclaré n'écrire, ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance. (Signés) Anne Gasnier, C. de la Tour Envrine, David Corbin, Germain Langlois, Gosset, Métru, BECQUET.



ALLARD

1671, (1 nov.) Québec.

I. ALLARD, FRANÇOIS, b 1637, fils de Jacques et de Jacqueline Frérot, de la paroisse de Blaqueville, arrondissement de Rouen, France.

ANGUILLE, Jeanne, b 1647, fille de Michel et d'Etienne-
nette Toucheraïne, du village d'Artaine, diocèse de Tours ;
s 12 mars 1711, à Charlebourg¹. Issus: *André*, b 12 sept.
1672; m¹ 22 nov. 1695, à Anne Lemarché dit Laroche
(Jean et Catherine Hureau, le premier, de St-Laurent de
Paris, la deuxième, de la Flèche).—*Jean-François*, b 1
août 1674; 1^o m 5 nov. 1698, à Ursule Tardif (Jacques
et Barbe d'Orange), à Beauport²; 2^o m² 3 août 1711, à
Geneviève Dauphin (René et Susanne Gignard).—*Jean*,
b 22 fév. 1676; m¹ 23 fév. 1705, à Anne-Eliza Pageot
(Thomas et Catherine Roy).—*Marie*, b 11 janv. 1678;
m¹ 7 mai 1703, à Charles Villeneuve (Mathurin et Mar-
guerite Lemarché-Laroche).—*Georges*, b 10 fév. 1680;
1^o m¹ 7 janv. 1710, à Marie Pageot (Thomas et Cather-
rine Roy); 2^o m¹ 30 janv. 1713, à Catherine Bédard
(Jacques et Elisabeth Doucinet).—*Marie-Renée*, b¹ 18
mai 1683; s¹ 9 oct. 1684.—*Thomas*, b¹ 19 mars 1687;
m¹ 11 juin 1714, à Marie-Charlotte Bédard (Etienne et
Marie Villeneuve).—*Anne*, 1^o m¹ 23 juillet 1714, à
Pierre Boutillet (Pierre et Jeanne Lemoine, de St-Sau-
veur, de Rouen); 2^o m¹ 1720, à Jean Renaud (Jean et
Marguerite Anne ..., de St-Aumario, diocèse de Péri-
gneux, Périgord).

1695, (22 nov.) Charlesbourg.

II. ALLARD, ANDRÉ, s 6 déc. 1735. FRANÇOIS I.

LEMARCHÉ, Anne, s 3 fév. 1735. Issus: *Jean-Bte*, 1^o m
30 sept. 1732, à M.-Elisabeth Pepin (Louis et Elisabeth
Boutin, de Lorette); 2^o m 1 août 1746, à Marie-Joseph
Auclair (François et M.-Charlotte Martin); s 28 sept.

1751, à Québec.—*M.-Josephite*, m 9 janv. 1736, à François Dion (Pierre et Anne-Agnès Bonhomme); s 29 mai 1760, à la Pointe-aux-Trembles, Oué.—*Pierre*, m¹ 15 janv. 1724, à Madeleine Paquet (Philippe et Jeanne Brosseau).—*Thomas*, b 20 juillet 1705; m 1731, à M.-Agnès Belleau-Larose (Guillaume et M.-Susanne Robitaille); s¹ 26 juin 1762.

1698, (5 nov.) Beauport.

II. ALLARD, JEAN-BTE.

FRANÇOIS I.

1° TARDIF, M.-Ursule; s 23 av. 1711. Issus: *M.-Charlotte-Ursule*, 1° m 29 oct. 1727, à Louis Lamothe (Frs-Louis et M.-Anne Leroux); 2° m 11 janv. 1745, à Pierre Protot (Jean-Bte et M.-Anne Bourré).—*Jacques*, b 1701; m 10 av. 1731, à Charlotte Gaudin (Charles et Marie Boucher); s 19 av. 1771.—*Jean-Bte*, m 28 fév. 1729, à Agathe Meunier (Mathurin et Françoise Fafard), à Lorette.

2° DAUPHIN, Geneviève, m 3 août 1711. Issus: *M.-Louise*, b 20 fév. 1720; m 28 août 1741, à Joseph Couturier-Labonté (Pierre et Gertrude Maugras), à St-Frs-du-Lac¹.—*M.-Catherine*, b 26 mars 1722; m¹ 13 janv. 1744, à Gabriel Dany (René et Marguerite Forcier).—*Marguerite*, b 23 fév. 1724.—*Louis*, b 22 fév. 1726, s 14 nov. 1749.—*M.-Ursule*, b 28 nov. 1727.—*Susanne*, b 23 av. 1730; m¹ 5 fév. 1759, à Joseph Gagné (René et Gabrielle St-Laurent); s¹ 6 sept. 1773 (1).—*Joseph*, b¹ 14 juin 1732; s¹ 13 fév. 1733.—*Geneviève*, m¹ 15 janv. 1732, à Jean-Bte Cantara-Deslaurier (Bernardin et Pétronille Dany).—*René*, b 1718; s¹ 6 fév. 1736.—*Gabriel*, m 12 fév. 1748, à Elisabeth Proulx († Claude et Elisabeth Robida-Manseau), à la Baie.—*Joseph*, b¹ 19 mai 1734; 1° m 12 oct. 1761, à Madeleine Harel (Pierre et Madeleine Tessier), à St-Michel de Yamaska; 2° m¹ 1 oct. 1764, à Aimable Gagnier (René et Gabriel St-Laurent).—*Marie*, m¹ 17 fév. 1749, à François Proulx

(1) Les registres de St-François-du-Lac, disent que Susanne Allard, veuve, était âgée de 88 ans.

(Claude et Elisabeth Robida-Manseau).—*André*, m¹ 20 oct. 1749, à Jeanne Giguère-Despins (Antoine et Françoise Jutras).

1729, (28 fév.) Lorette.

III. ALLARD, JEAN-BTE. JEAN-FRS II.

MEUNIER, Agathe. Issus: *Jean-Bte-Noël*, b 23 oct. 1730, à Québec¹; m 8 janv. 1759, à Madeleine Gauthier (Jean-Bte et Madeleine Dany), à Saint-François-du-Lac.—*Joseph*, b¹ 12 juillet 1733 (il était né le 1er déc. 1732);—*Louis*, b 23 mai 1734, à Lotbinière.—*Claire*, b 23 août 1738, à Trois-Rivières².—*M.-Marguerite*, b² 20 juillet 1740; m 24 nov. 1760, à Jean-Bte Dany (René et Marguerite Forcier), à St-Michel d'Yamaska³.—*François*, m³ 9 juin 1755, à Marguerite Couturier-Labonté (Jean-Bte et Jeanne Renou).—*M.-Claire*, m³ 10 janv. 1760, à Joseph Goguet-Gauger (Joseph et Madeleine Dany); s³ 5 av. 1766.—*Agathe*, m³ 17 janv. 1764, à Joseph Forcier (Joseph et Agathe Gagnier-Potvin).—*Joseph*, m³ 17 janv. 1764, à Marie Cartier (François et Louise Chapdelaine).—*M.-Madeleine*, m³ 16 fév. 1767, à Augustin Lambert (Pierre-Noël et M.-Josephte Baron).

1748, (12 fév.) Saint-François.

III. ALLARD, GABRIEL, s 30 av. 1777. JEAN-FRS II.

PROULX, Elisabeth, s 5 août 1773, à Nicolet. Issus: *Elisabeth*, b 2 fév. 1749.—*Gabriel*, b 24 sept. et s 10 oct. 1751.—*M.-Françoise*, b 24 sept. 1751; m 1 juillet 1776, à Paul Bussière (Paul et Marie Ferland).—*Marguerite*, b 10 juin 1753; s 5 août 1773.—*Joseph*, b 28 nov. 1754; m 3 mars 1794, à Catherine Lafond († Jos. et Josephte Desrochers).—*Michel*, b 20 oct. 1756; m à Madeleine René (1).—*François*, b 28 juin 1758; m 27 août 1781, à M.-Josephte Courchène (Louis et M.-Anne Chèvrefils), à la Baie⁴.—*Jean-Bte*, b 21 mai 1761.—*Gabriel*, 1^o m¹ 27 fév. 1786, à Thérèse Lafond (Antoine et M.-Josephte Chèvrefils-Bélislo); 2^o m à Marie-Anne Roy ... —

(1) Issue de ce mariage: *Madeleine*, b 13 nov. 1789.

M.-Josephite, m 16 av. 1787, à Louis Côté (Augustin et Angélique Précourt, de la Baie).—*Antoine*, b 21 av. 1768.—*Pierre*, b 11 fév. et s 13 août 1770.—*Joseph*, b 27 juillet 1771; m 1 8 août 1776, à Ursule Jannelle (Pierre et Thérèse Proulx).

1761, (12 oct.) Saint-François.

III. ALLARD, JOSEPH. JEAN-FRS II.

1° HAREL, Madeleine; 2° GAGNIER, Aimable, m 1 oct. 1764. Issus: *François*, b 11 janv. 1783.—*Joseph*, m 22 nov. 1790, à Louise Laliberté (Jean-Bte, de St-Jean).

1749, (20 oct.) Saint-François.

III. ALLARD, ANDRÉ. JEAN-FRS II.

DESPINS-GIGUÈRE, Jeanne. Issus: *Michel*, b 31 mai 1755.—*Ursule*, 1° m 18 av. 1774, à Michel Salois († Ignace et Marguerite Joyal); 2° m 4 août 1777, à Joseph Pelletier († Ant. et Jeanne Tessier).—*Jeanne*, m 12 sept. 1774, à Jean-Bte Raboin (Frs et Madeleine Lamontagne).—*Charlotte*, m 25 juin 1775, à Michel Poitevin († Jos. et Jeanne Couturier).—*Antoniette*, 1° m 11 fév. 1782, à Michel Outrage-Flamant († Jos. et M.-Anne Marquet); 2° m 29 août 1791, à Louis Berthiaume (Louis et M.-Joseph Larose, de la paroisse de Ste-Foy, Québec).—*Antoine*, b 1763; 1° m 27 mars 1789, à M.-Anne Pinard-Losier (Regis et Catherine Cartier); 2° m 15 oct. 1798, à Louise Lamirande (17 ans) (Jacques et M.-Anne Hébert).—*François*, b 31 mai 1755.—*Marie*, m 4 oct. 1784, à Louis Despîns (Frs et Thérèse Périgord).

1776, (8 août) Saint-François.

IV. ALLARD, JOSEPH. GABRIEL III.

JANELLE, Ursule. Issus: *Joseph*, b 16 juillet 1777.—*Jean-Bte*, b 22 fév. 1779.

1794, (3 mars) St-François

IV. ALLARD, JOSEPH. GABRIEL III.

LAFOND, Catherine. Issus: *Adélaïde*, m 7 av. 1834, à

Antoine Losier (Michel et Catherine Laferté).—*Joseph*, m 23 janv. 1821, à M.-Angèle Cloutier (François et Marguerite Baillargeon).—*Josephte*, m 31 mai 1819, à Charles Guay (veuf de Louise Chauret).—*Guillaume*, m 17 sept. 1833, à M.-Prosper Losier (Nicolas Prosper et Marie Beaubien).—*François*, m 22 juin 1824, à Julie Cloutier (Frs et Marg. Baillargeon).—*Antoine*, 1° m 9 janv. 1827 à Geneviève Boisvert (Jos. et †Geneviève Laforest); 2° m 17 nov. 1829, à Thérèse Grenier (Frs et Thérèse Plante).—*Jean-Bte*, m 25 mai 1830, à Emérence Chouinard († Louis et † Josephte Vasseur, de St-Louis de Kamouraska).—*Rose*, b 3 nov. 1810.—*Adélaïde*, b 22 juin 1815.—*Théophile*, b 7 sept. 1817.—*Moïse*, b 27 août 1819; (1) m 7 janv. 1851, à Duxéné Côté (Jos. et Isabelle Babineau).

1781, (27 août) Saint-François.

IV. ALLARD, FRANÇOIS.

GABRIEL III.

COURCHÈNE, Josephte. Issus: *François*, b 27 juillet 1783; m 24 janv. 1814, à Marie Janelle († Antoine et Marie Péron-Poitevin).—*Louis*, b 1784; 1° m 12 janv. 1813, à Marguerite Vanasse-Précourt († Louis et Marguerite Losier); 2° m 6 juillet 1830, à Catherine Viens (Joseph et † Catherine Ritchot); 3° m 14 fév. 1832, à Luce Bibaud (Jean-Bte et Thérèse Laroche). Note: présents au mariage: Jean-Bte Bibaud et Paschal Laurier.—*Joseph* m 31 mai 1813, à Josephte Janelle († Antoine et Marie Péron).—*Jean-Bte*, 1° m 8 fév. 1820, à Josephte Couturier-Verville (Michel et Angélique Poitevin); 2° m 10 janv. 1837, à Angélique Janelle (Jean-Bte et Josephte Morvan).—*Antoine*, m 15 nov. 1825, à M.-Archange Bibaud (Ant. et Madeleine Desforges).—*Paul*, b 3 déc. 1792.—*M.-Anne*, b 6 août 1796; célibataire; s à la Baie.—*Élisabeth*, b 22 sept. 1798.—*Charles*, b 20 déc. 1800.—*M.-Josephte*, m 1 août 1808, à Jean-Marie Véronneau (F.-Marie et Marg. Labonté).—*Michel*, b 4 nov.

(1) A son mariage, les registres de Saint-François disent que Moïse Allard réside aux États-Unis.

1802; m 20 nov. 1830, à Marguerite Thérour-Laferté (François et Agathe Cartier).

1789, (27 mars). Saint-François.

IV. ALLARD, ANTOINE; s 30 nov. 1841. ANDRÉ III.
1° LOSIER, M.-Anne; 2° LAMIRANDE, Louise, m 15 oct. 1798. Issus: *Antoine*, b 30 juillet et s 9 août 1799.—*M.-Louise*, m 30 juin 1824, à Amable Boisvert (veuf de Geneviève Outrage).

1821, (23 janv.) Saint-François.

V. ALLARD, JOSEPH. JOSEPH IV.

CLOUTIER, M.-Angèle. Issus: *Antoine*, b 7 nov. 1830.—*Josephite*, b 16 oct. 1837.—*Joseph*, m 10 janv. 1843, à Henriette Lavoie (Paul et Josephite Chauret).—*Julie*, m 3 fév. 1845, à Joseph Lemire (Antoine et Angélique Orion-Champagne, de Nicolet).

1833, (17 sept.) Saint-François.

V. ALLARD, GUILLAUME. JOSEPH IV.

LOSIER, Prospère. Issus: *Marie*, b 18 juillet 1834.—*Narcisse*, b 12 mai 1837.—*Thérèse-Elvine*, b 18 août 1838.—*Narcisse*, b 8 juillet 1839.—*Norbert*, b 9 sept. 1841.—*Cyrille*, b 31 juillet 1843.—*M.-Elmire*, b 22 janv. 1845.—*Jean-Bte*, b 14 mai 1846.—*M.-Georgiana*, b 13 déc. 1847.—*Moïse*, b 16 janv. 1850.

1824, (22 juin). Saint-François.

V. ALLARD, FRANÇOIS. JOSEPH IV.

CLOUTIER, Julie. Issus: *Joseph*, b 30 août 1827.—*Onésime* b 17 mars 1830; m 21 janv. 1851, à Adée Danaud (Pierre et Marg. Senneville).—*Emilie*, b 15 janv. 1834.—*Rosaire*, b 20 juillet 1835; s 2 juillet 1841.—*Julie*, b 20 juillet 1838.—*Ferdinand*, b 21 sept. 1841.

1827, (9 janv.) Saint-François.

V. ALLARD, ANTOINE. JOSEPH IV.

1° BOISVERT Geneviève; 2° GRENIER, Thérèse, m 17

nov. 1829. Issus: *Marguerite*, m 28 oct. 1851, à Léon Morvan (Gabriel et Marie Chapdelaine).—*Domitille*, b 9 mars 1833.—*Louis-Joseph*, b 15 mars 1836.—*Henriette*, b 17 sept. 1838.—*Antoine*, b 19 nov. 1839.—*Rosalie*, b 3 fév. 1843.—*Odile*; b 8 mars 1846.

1830, (25 mai) Saint-François.

V. ALLARD, JEAN-BTE. JOSEPH IV.

CHOUINARD, Emérence. Issus: *Sophie*, b 25 sept. 1831.—*Jean-Bte*, b 19 mai 1833.—*Guillaume*, b 11 juillet 1835.—*Georges*, b 10 av. 1838.—*Jos.-Ovide*, b 20 juillet 1840.—*Olive*, b 5 juin 1842.—*Jos.-Frédéric*, b 10 juillet 1844.—*Hermine*, b 29 juillet 1846.—*François*, b 1 août 1848.—*Laurence*, b 28 janv. 1850; s à 15 jours.

1814, (24 janv.) Saint-François.

V. ALLARD, FRANÇOIS. FRANÇOIS IV.

JANELLE, Marie. Issus: *Frs*, b 1815; m 7 av. 1845, à Angèle Gariépy († Charles et Marg. Michaud); s à Drummondville.—*Joseph*, b 1817; m à Marie Langlois; résidait dans le Wisconsin, où il est mort.—*Michel*, b 1819; m à Aurélie Forest (Basile et Anne Manseau, de Saint-David; s à Wotton (1)).—*Thomas*, b 11 nov. 1821; m à Adéline Pratte; s vers 1900, à L'Avenir.—*Angèle*, b 1823; m 16 oct. 1848, à Joseph Forest (Basile et Anne Manseau, de Saint-David); réside à Saint-Pie de Guise.—*Jean-Bte*, b 24 nov. 1824; m 16 oct. 1848, à Adélaïde Morin (Jean-Bte et Ursule Cartier); s à Saint-Thomas de Pierreville.—*Marie*, b vers 1828; m 4 juillet 1848, à Onésime Morin (J.-B. et U. Cartier).—*Alexandre*, b 19 fév. 1831; m à Sophie Desrosiers, à Yamaska².—*Mathilde*, b 3 mai 1832; m² à Chrysostôme Proulx, réside à Saint-Pie.—*Louis*, b 1834; m juin 1866, à M.-Edwige Bourgeau (Ant. et Sophie Beaudoin) (2); s 22 juin

(1) Michel Allard était le père de la Rvde Sœur Romuald, de la Providence, à l'hospice des Sourdes-Muettes, de la rue Saint-Denis, Montréal.

(2) Antoine Bourgeau était le cousin germain de feu M. le grand-vicaire Bourgeau, de Montréal, et le frère de l'architecte Victor Bourgeau.

1903, à Montréal.—*Philomène*, b 29 sept. 1836; en 1856 à fait profession, chez les RR. SS. de la Providence, Montréal, sous le nom de Sr Thomas de Cursini.

1813, (12 janv.) Saint-François.

V. ALLARD, LOUIS, s 7 mai 1861. FRANÇOIS IV.

VANASSE-PRÉCOURT, Marguerite. Issus: *Marie*, m 21 août 1832, à Joseph Pinard (Joseph et Françoise Côté, d'Yamaska).—*M.-Eloïse*, b 11 juillet 1817; m 13 août 1833, à Théophile Forcier-Nadeau (François et Marg. Gagnier, d'Yamaska).—*Josephite*, b 29 déc. 1820; m 23 janv. 1838, à Pierre Paulhus († Pierre et Marie Lasalle); elle vit encore, en 1906.

2° VIENS, Catherine, m 6 juillet 1830.

3° BIBAUD, Luce, m 14 fév. 1832; s 20 août 1886, à 75 ans. Issus: *M.-Valérie*, b 2 mai et s 23 août 1833.—*Basile*, b 18 nov. 1834; m à Dalvina Emond, aux États-Unis.—*Louis*, b 30 oct. 1839; m 9 fév. 1858, à M.-Anne Chapdelaine (Bénoni et Marie-Martin).—*Joseph*, b 28 juillet 1848; m à Delvina Lee, aux États-Unis.

1813, (31 mai) Saint-François.

V. ALLARD, JOSEPH. FRANÇOIS IV.

JANELLE, Josephite, s av. 1840. Issus: *Julie*, m 30 nov. 1840, à Joseph Proulx (Louis et M.-Louise Courchène, de la Baie).—*Josephite*, m 16 av. 1844, à Joseph Vallée (Louis et † Josephite Bérubé, de la Baie).—*Sophie*, b 28 nov. 1819; m 20 janv. 1845, à Louis Benoit (Joseph et Angélique Bouchon).—*Michel*, b 28 mai 1822; m 1 juillet 1845, à Olive Benoit (Jean-Bte et Théotiste Janelle).—*Moïse*, b 30 juillet 1824; m à ..., dans le Wisconsin. *Télesphore*; est parti pour les États-Unis.—*Louis*, b 14 juillet 1831; m ... à Olive Côté, de la Baie.—*Théophile*, b 22 mai 1835.—*Zoé*, m 13 fév. 1849, à Cléophas Proulx (Jean-Bte et Marguerite Côté, de la Baie).

1820, (8 fév.) Saint-François.

V. ALLARD, JEAN-BTE. FRANÇOIS IV.

COUTURIER-VERVILLE, Josephite. Issus: *M.-Dreussille*, b 9 nov. 1820.—*M.-Angélique*, b 26 nov. 1821.

1825, (15 nov.) Saint-François.

V. ALLARD, ANTOINE, s au Wisconsin. FRs IV.

BIBAUD, Archange. Issues: *Caroline*, b 1 janv. 1829.—*Flore*, b 4 août 1830.

1830, (20 nov.) Saint-François.

V. ALLARD, MICHEL. FRANÇOIS IV.

THÉROUX-LAFERTÉ, Marguerite. Issus: *Emilie*, b 8 août 1831.—*David*, b 10 août 1833.—*Marcelline*, b 31 août 1834.—*Adélaïde*, b 2 fév. 1835.—*Cyrille*, b 15 sept. 1840.

1858, (9 fév.) Saint-François.

VI. ALLARD, LOUIS. LOUIS V.

CHAPDELAINÉ, M.-Anne, b 18 mars 1841. Issus: *Jules*, b 21 janv. 1859; m 3 juin 1885, à Berthe Toupin (Adolphe et Marguerite Legendre); avocat, conseiller législatif pour la division de Lanaudière depuis 1905; ministre des Terres de la Couronne, dans le cabinet Gouin, en 1909.—*Omer*, b 21 nov. 1861; m janv. 1887, à Helmine Lord (Pierre et M. Courchène), à Pierreville.—*M.-Zéphirine*, b 1 janv. 1862; m 14 oct. 1884, à Omer Joyal (Georges et Delinasse Courchène).—*Georges*, b 15 av. 1864; m 7 nov. 1887, à Elisabeth Léveillé (Noël et Marie Cartier), à Yamaska.—*Valérie*, b 28 juillet 1866; m ... oct. 1889, à Fortunat Houle (F. et Esther Joyal), de St-Cyrille.—*Emile-Aurore*, b 7 oct. 1869; s 1906.—*Guillaume*, b 28 sept. 1871; m nov. 1890, à Odille Lareau (Aimée et ...); à Lowell, Mass.—*Emma*, b 19 av. 1873; sœur Pulchérie, des Soeurs-Grises, à Ottawa.—*Aifred*, b 31 déc. 1875; m 11 juillet 1904, à Eugénie Desmarais (François et M. Chevalier).—*M.-Ménilda*, b 7 mars 1879; s av. 1898.—*Arthur*, b 5 sept. 1881; réside aux Etats-Unis; m

30 juin 1908, à Elide Laforest, à Northfield, Mass.—*Victorine*, b 1 oct. 1883; s 28 juillet 1885.—*Corinne*, b 16 juillet 1887.

1866, (juin)⁽¹⁾ Montréal.

VI. ALLARD, LOUIS, s 22 juin 1903. FRÈS V.

BOURGEAU, M.-Edwidge, b ... Issus: *M.-Lumina*, b 31 août 1869; m 21 fév. 1889, à Avila Lesieur-Desaulniers (M le Dr L.-L. L.-Desaulniers et Flora Merrill) (1).—*M.-Blanche*, b 7 mai 1871; m oct. 1894, à M. le Dr Louis Laurin.

1885, (3 juin)⁽¹⁾ Saint-François.

VII. ALLARD, JULES. LOUIS VI.

TOUPIN, Berthe, b 3 juin 1861. Issus: *Adolphe*, 28 mars 1886, étudiant en droit, à l'Université Laval, Québec.—*Marie-Anne*, b 14 sept. 1887.—*Amable*, b 11 déc. 1888; s janv. 1894.—*Marguerite*, b 28 mars 1891.—*Émérentienne*, b 9 mars 1893.—*Albert*, b 17 août 1894.—*Antoinette*, b 3 avril 1896.—*Félix et Cécile*, b 25 oct. 1897.—*Berthe*, b 8 nov. 1898.—*Edouardina*, b 1 oct. 1904.



(1) Du mariage de M. Avila Désaulniers est née: *M.-Alexina-Lætitia*, b 13 janv. 1890. Note: Dans l'hiver de 1909, Madame Desaulniers, accompagnée de Demoiselle Lætitia, sa fille, a fait le voyage d'Europe.

La famille Allard et ses alliés

1671, (1 nov.) Québec.

I. ALLARD, FRANÇOIS, et ANGUILE, Jeanne.

1698, (5 nov.) Beauport.

II. ALLARD, JEAN, et 1° TARDIF, M.-Ursule (1);
2° DAUPHIN, Geneviève, m 31 août 1711.

1748, (12 fév.):

III. ALLARD, GABRIEL, et PROULX, Elisabeth (2):

1781, (27 août) La Baie.

IV. ALLARD, FRANÇOIS, et COURCHÈNE, Josephthe.

1813, (12 janv.) Saint-François.

V. ALLARD, LOUIS, et 1° VANASSE-PRÉCOURT, Marguerite (3); 2° VIENS, Catherine, m 6 juillet 1730; 3° BIEAUD, Luce, m 14 fév. 1832.

1858, (9 fév.) Saint-François.

VI. ALLARD, LOUIS, et CHAPDELAIN, M.-Anne (4).

(1) Jean Allard, après son mariage avec Geneviève Dauphin, vint se fixer à Saint-François-du-Lac.

(2) Elisabeth Proulx, n'avait aucune parenté avec la famille Proulx, de Nicolet. Par son père, Claude Proulx, elle descendait de Jean-Bte Proulx, époux de Catherine Pinel, venu de Saint-Jean Montierneuf, diocèse de Poitiers, et qui mourut à la Pointe-aux-Trembles, en 1703.

(3) Marguerite Précourt descendait, en ligne directe, de François Vanasse, venu de Rouen et qui fut un des premiers colons de la Baie. Ses descendants, dans cette dernière paroisse, ont gardé le nom de Précourt.

(4) Père et mère de l'hon. M. Jules Allard, avocat, conseiller législatif, division de Lanaudière, et Ministre des Terres de la Couronne, dans le cabinet Gouin, en 1909.

CHAPDELAINÉ

Vers 1690, Saint-François-du-Lac.

I. CHAPDELAINÉ-LARIVIERE, ANDRÉ, et CHÈVREFILS, Anne.

1723, (1 juillet) Saint-François.

II. CHAPDELAINÉ, PIERRE, et 1° PINARD, Agathe; 2° FORCIER, M.-Jeanne, m 22 oct. 1736.

1762, (16 août) Saint-François.

III. CHAPDELAINÉ, CHARLES, et 1° JOYAL, Geneviève; 2° COUTURIER-VERVILLE, Anne, m 1778.

1792, Saint-François.

IV. CHAPDELAINÉ, CHARLES, et LAUZIÈRE, Anne.

V. CHAPDELAINÉ, JOSEPH, et PINARD, Thérèse.

VI. CHAPDELAINÉ, BÉNONI, et 1° MARTIN, Marie (1); 2° DESMARAIS, Josephthe.

1858, (9 fév.) Saint-François.

VII. CHAPDELAINÉ, M.-ANNE et ALLARD, Louis.



(1) Du mariage de Bénoni Chapdelaine et de Marie Martin, sont nés : *Bénoni*, époux de Françoise Joyal;—*Philomène*, épouse de Joseph-Bénoni Joyal;—*M.-Anne*, épouse de Louis Allard;—*Charles*, époux de Monique Duguay;—*Pierre*, époux d'Émérence Joyal;—*Malvina*, religieuse.

BIBAUD

1671, (17 août): Québec.

I. BIBAUD, FRANÇOIS et ESNARD, Louise (1).

1706, (28 nov.) Saint-François-du-Lac.

II. BIBAUD, PIERRE, et PARENTEAU, Madeleine.

1749, (2 juin): Yamaska.

III. BIBAUD, ANTOINE, et RITCHOT, Marguerite.

IV. BIBAUD, ANTOINE, et GAGNIER, Marguerite.

1810, (5 nov.): Yamaska.

V. BIBAUD, JENA-BTE, et LAROCHE, Thérèse.

1832, (14 fév.) Saint-François.

V. BIBAUD, LUCE, et ALLARD, Louis (2).

(1) Un fils de François Bibaud et de Louise Esnard, Joseph qui épousa, en 1730, M.-Françoise Mineau, fut le père de Marie-Isabelle Bibaud, laquelle épousa à la Rivière-du-Loup, le 6 juillet 1750, Jean Ferron, venu de Saint-Léonard dit Chapelle, diocèse d'Avranche, et qui est la souche de tous les Ferron de la région de Trois-Rivières. (Voir *Les Vieilles Familles d'Yamachiche*, vol. IV, page 35).

BIBAUD (François). Je le vois signer: "bibaud", à Québec, en 1700. Il est alors mentionné comme habitant de la Rivière St-François du Lac St-Pierre.—Note de M. Philéas Gagnon, dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, mois de janvier 1909.

(2) Du mariage de Louis Allard et de Luce Bibaud naquit M. Louis Allard, père de l'hon. M. Jules Allard.

PINARD-LAUZIERE

1658, (29 oct.) Trois-Rivières.

I. PINARD-LAUZIERE, LOUIS, et HERTEL, M.-Madeleine (1)!

1698, (24 nov.)! Saint-François-du-Lac.

II. PINARD, LOUIS, et RENOU-LAUZIERE, Madeleine.

1746, (21 fév.)! Saint-François.

III. PINARD, JEAN-BTE, et VÉRONNEAU, Thérèse (2)!

1771, Saint-François.

IV. PINARD, LOUIS, et VERVILLE-COUTURIER, M.-Anne (3)!

V. PINARD-LAUZIER, M.-ANNE, et LARIVIERE-CHAPDELAINE, Charles.

VI. CHAPDELAINE, BÉNONI, et MARTIN, Marie (4)!

(1) Louis Pinard, le colon, était chirurgien et fils de Jean et de Marguerite Gaigneux, de Notre-Dame de la Rochelle; b 1636; s 12 janv. 1695, à Batiscan. Marguerite Hertel était fille de Jacques Hertel, captif des iroquois, et de Marie Marguerie; b 2 sept. 1645, fille de François et de Marthe Romain, de Saint-Vincent de Rouen; s 26 déc. 1711, à Saint-François.

(2) Jean-Bte Pinard était le frère d'Agathe, épouse de Jean-Bte Buisson, bisaïeul de M. l'abbé Edmond Buisson, curé de Victoriaville, en 1909. Ce même Jean-Bte Pinard était aussi le frère de Madeleine Pinard, épouse de Jean-Bte Proulx, bisaïeul de Mgr M.-G. Proulx, V.-G., supérieur du Séminaire de Nicolet, en 1909, et de M. Georges-Horace Proulx, époux d'Elisa-L. Désaulniers, d'Yamachiche.

(3) M.-Anne Couturier-Verville était la fille de François et de Françoise Despins. Elle était veuve de Charles Chapdelaine.

(4) Du mariage de Bénoni Chapdelaine, petit fils de Charles et d'Anne Pinard-Lauzière, est née M.-Anne Chapdelaine qui, le 9 fév. 1858, épousa M. Louis Allard, père de l'hon. M. Jules Allard.

BELLE FÊTE PATRIARCALE

Attendrissante démonstration, à Saint-François du-Lac, à l'occasion des noces d'or du père et de la mère de l'hon. M. Jules Allard, ministre l'Agriculture.

(De la "Presse", 9 juillet, 1908)

C'est par une journée magnifiquement belle que M. et madame Louis Allard, père et mère de l'honorable Jules Allard, ministre de l'Agriculture, dans le cabinet provincial, ont célébré hier, aussi allégrement que des fiancés de la veille, les noces d'or de leur mariage.

Il faisait bon voir cet admirable spectacle familial: ce grand-père entouré de ses onze enfants et de cinquante-trois petits-enfants, rendant hommage à la verte vieillesse des bons vieux.

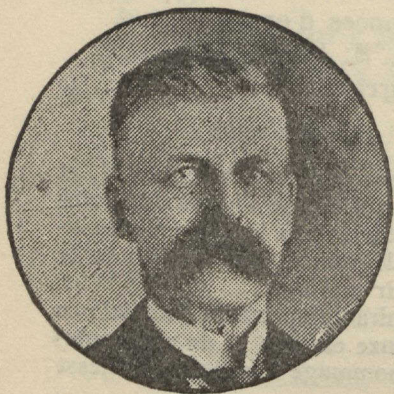
Le matin, les époux suivis de toute la nombreuse famille et de presque toute la population du village, faisaient leur entrée dans l'Eglise aux accords d'une marche triomphale. L'église avait sa toilette de fête. Après la cérémonie religieuse, un lunch somptueux fut servi chez M. le ministre et vers deux heures avait lieu un grand dîner. Monsieur le curé Lahaie, MM. les abbés Edge et Proulx assistaient à la fête ainsi que plusieurs religieuses.

On fit grand honneur aux mets délicieux; grands et petits, dans une même communion d'idée, égayèrent tapageusement de chansons de bon aloi et de compliments, ce dîner de noces.

Les charmantes petites filles de l'honorable M. Allard dirent à grand'maman toute la joie de leurs jeunes coeurs et les sémillants petits garçons, avec une naïveté qui avait un peu plus d'assurance, souhaitèrent longue vie aux chers grands-parents

C'était attendrissant de voir les ancêtres avec, aux yeux, la mélancolie du bonheur qui ne veut pas pleurer, recevoir de la main des tout petits, les cadeaux naïfs, symboles de la simplicité de coeur et de la bonté d'âme de cette belle jeunesse.

Au dessert, l'honorable M. Allard lut aux bons vieillards l'adresse suivante :



M. LOUIS ALLARD.



MME LOUIS ALLARD.

M. et Mme Louis Allard,

“Nous venons, chers parents, fêter avec vous l'anniversaire du jour le plus mémorable de votre longue vie.

“Le bonheur dont vous étiez remplis, il y a cinquante ans, s'est décuplé, il s'est centuplé, puisque vous n'êtes pas aujourd'hui les seuls à être heureux, puisque nous sommes ici plus de soixante dont les coeurs battent sous le coup de la même émotion. Cette joie de votre jeunesse, elle s'est étendue de tous côtés, elle a rayonné de toutes parts, et ses rayons illuminent non pas vos seuls fronts, comme au jour des premières noces, mais les fronts de vos enfants et de vos petits-enfants.

“Aux heures bénies des grandes fêtes de famille, on aime à parler d'autrefois ; on demande aux vieillards de raconter les histoires anciennes, on se suspend à leurs lê-

vres pour entendre parler de ceux qui furent et des choses qui se passèrent jadis. Peut-être vos enfants et vos amis aimeront-ils, tout à l'heure, à réveiller vos souvenirs; mais auparavant il sied de dire un peu l'histoire de personnages qui sont en même temps des temps passés et qui, heureusement, sont aussi des temps nouveaux; et, si je me hasarde à faire revivre un instant une époque disparue, c'est parce que vous en avez été les principaux acteurs. Et pourquoi ne pas intervenir momentanément les rôles? Pourquoi ne serait-ce pas à moi, en ce moment, le rôle de l'ancêtre qui raconte? Puisque vous êtes redevenus jeunes, puisque tantôt, vous vous êtes mis la main dans la main, comme des fiancés de la veille, ne faut-il pas qu'un autre se charge, à son tour, de l'histoire ancienne?

"Les luttes, les sacrifices, vous nous avez tout caché, pour ne nous laisser voir que les beaux côtés de la vie.

"Au temps, déjà lointain cependant, où j'allais sans souci et sans regarder devant moi, vous aviez commencé votre tâche, vous guidiez mes pas, vous guidiez les pas de mes frères et de mes soeurs; nous croyions, tant la jeunesse est présomptueuse, être les auteurs de notre propre bonheur, nous n'apercevions pas dans l'ombre de la bonté paternelle et de la tendresse maternelle, la main habile et caressante qui nous faisait la route plus facile. Vous aviez commencé à travailler pour nous, alors que nous ignorions l'existence même du travail, alors que nous ne savions pas encore que, si le travail est presque toujours un plaisir, il est souvent aussi une souffrance. Si nous sommes quelque chose, si la vie est pour nous autre chose qu'un fardeau, nous vous le devons. Nous savons que chaque parcelle de notre bonheur, c'était, au temps de vos efforts et de vos dévouements, une parcelle de vie et de bien-être arrachée à vous-mêmes; nous savons bien que, chaque heure de paix et de repos, c'étaient des heures de souffrance peut-être, à coup sûr des heures de labeur, que vous vous imposiez; nous savons bien que chaque fleur semée sur nos pas sortait d'une terre remuée par vos bras vaillants et vigoureux; nous savons encore

que chacune de nos larmes—et qui n'en a pas versé?—votre affection s'est ingénée à la sécher bien vite.

“Lorsque vous vous êtes mis en route, il y a cinquante ans, le but vous semblait tellement loin que vous n'y avez probablement pas songé; vous l'avez cherché sans le connaître, sans savoir où il était. Au jour de vos premières noces, vous n'avez pas pensé aux noces d'or, peut-être n'avez-vous pas même pensé au lendemain. Courageux, pleins d'espérance, vous avez marché sans vous arrêter aux pierres qui meurtrissaient vos pieds. Et c'est de ces pierres que l'or est sorti. La mine d'or, dont on fait les noces triomphantes, elle était sur votre chemin; vous l'avez exploitée, vous l'avez mise en valeur sans soupçonner son existence, tout simplement, tout naturellement, parce que, forts et vertueux, vous aperceviez dans la vie non seulement un droit, mais un devoir.

“J'ai prononcé le mot “espérance”. Si j'étais un pur philosophe, je dirais: toute la vie c'est de l'espérance. Mais, philosophe trop humain pour rester toujours sur les sommets, je dirai plutôt: presque toute la vie, sinon toute la vie, ce doit être de l'espérance réalisée. Vous avez donc vécu, dans toute l'acception du mot, puisque vos espérances, quelques vagues qu'elles aient pu être, n'ont pas été déçues. Vivre longtemps, c'est une espérance qui a la force d'une quasi certitude; vivre heureux, c'est une autre espérance, plus faible celle-là, mais jamais découragée. La première de ces espérances, elle s'est réalisée, et si Dieu écoute les prières de votre nombreuse famille, elle ira au delà des limites inconsciemment fixées par vous-mêmes. Quant au bonheur, je demanderai à vos enfants si heureux de vous voir encore au milieu d'eux, je demanderai à vos petits-enfants tout souriants de joie, je demanderai à vos amis, je vous demanderai à vous-mêmes si l'espérance du bonheur vous a trompés, vous que la main du temps n'a pas osé marquer d'une ride, vous à qui le temps n'a pas seulement dit: Pour arriver au noces d'or, il faut au moins se laisser mettre au front de nombreux fils d'argent.

“Je vous ferais certainement de la peine, si je n'avais

pas un mot pour nos chers disparus. L'une est partie à un âge si jeune et les deux autres ont fait si généreusement le sacrifice d'une vie utile et agréable qu'ils doivent tous trois goûter, dans un monde meilleur, un bonheur tout grand que le nôtre. Je ne doute pas qu'ils unissent dans ce moment leurs souhaits aux nôtres pour votre bonheur.

"Je suis fier, à mon titre d'ainé, d'avoir le privilège de vous parler au nom de votre famille, de vous féliciter, de vous dire notre bonheur et notre reconnaissance.

"Il me reste à vous faire nos souhaits. L'admirable santé dont vous jouissez nous est une garantie que, de ce côté, vous vous chargerez de répondre à nos vœux. Les bonheurs nous vous les souhaitons tous. Si maintenant que nous avançons nous-mêmes dans la vie, il nous fallait, à notre tour, faire des sacrifices pour que le sort vous soit clément, soyez sûrs que nous éprouverions une joie sincère à vous rendre ainsi un peu ce que vous avez faits pour nous.

"Peut-être voudrez-vous me voir préciser mes souhaits. Peut-être l'orgueil—légitime du reste—d'être des héros de noces d'or, vous fait-il ambitionner les noces de diamant; peut-être songez-vous à faire, de votre vie, un écrin rempli de toutes les pierres précieuses. Ce vœu, pour ma part, je le fais de tout cœur; loin de le trouver hardi, je le crois trop modeste. Avec les merveilles révélées par la nature aux hommes de ce siècle, on peut rêver des avens prodigieux. Qui vous eût dit, lorsque vous lisiez à la lueur poétique mais incommode de la chandelle, que la science moderne vous donnerait, en pleine nuit, l'illusion presque parfaite du grand jour? On ne s'arrêtera pas là. Le radium nous garantit que le diamant sera bien dépassé en valeur. Alors, quand vous aurez fêté vos noces de diamant, il vous restera d'autres pierres encore plus précieuses à enchâsser dans votre couronne de patriarche, il vous restera d'autres noces à célébrer, et après celle-là, il en viendra d'autres. Si mes prédictions ne se réalisent pas, si le diamant demeure longtemps encore en tête, si la pierre rêvée ne sort pas de l'inconnu

ou si elle se fait attendre, eh! bien, ma foi, tant mieux : vous attendrez. Vous attendrez, entourés de vos enfants, de vos petits-enfants et de leurs fils. Après avoir été, pour eux, le soleil qui réchauffe, qui donne la vie, vous resterez, pour être l'ombre bienfaisante, source de calme, de repos et de force nouvelle."

Vos enfants bien-aimés.

8 juillet, 1908.

La lecture de ces bonnes paroles laissa chez chacun une profonde émotion. Les vieux étaient comme rajeunis et l'on pouvait leur adresser ces vers du poète :

... Vous avez soixante ans,
Mais ayant toujours vécu, la vie économe
Vous avez l'âge du vieux, mais le sang d'un jeune homme,
Les rides de ce front n'ont pas atteint le coeur
Poudreux est le flacon, mais vive est la liqueur.

Le grand-père ému se leva et répondit avec une touchante simplicité à l'expression des bons souhaits qu'on lui faisait.

M. le curé adressa aussi la parole félicitant les patriarches et les citant comme exemples aux générations futures.

Dans l'après-midi on se rendit au foyer des vieux parents. C'est là que l'honorable M. Allard naquit. Un grand souper fut servi, animé du plus bel entrain et de la plus radieuse gaieté. Après le repas on s'amusa comme au bon vieux temps. Les vieux chantèrent, les petits dansèrent et dans les tourbillons de cette exhubérante jeunesse on sentait le besoin et la volonté de vivre.

La vieille et hospitalière maison sise près des sources d'Abénaquis, était décorée profusément et illuminée de même.

La fête patriarcale se termina gaiement, et les échos

des bois charmants, qui bordent la belle rivière Yamaska, répèteront longtemps aux vieux, les accents de bonheur, les harmonies naïves de cette belle démonstration.

Le village était magnifiquement décoré, et partout des drapeaux claquant ferme, semblaient ajouter leurs applaudissements patriotiques aux cris de joies et aux chants de cette belle famille de patriotes, de Canadiens-français.



